Quand ils ne faisaient pas la guerre

ou
l'aspect domestique de la vie militaire
au fort Chambly pendant le régime français
d'après les objets archéologiques

François Miville-Deschênes

Études en archéologie,
architecture et histoire

Lieux et parcs historiques nationaux
Environnement Canada — Parcs

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1987.

En vente au Canada par l'entremise de nos agents libraires agréés et autres librairies, ou par la poste au Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9.

This issue is available in English as **The Soldier off Duty: Domestic Aspects of Military Life at Fort Chambly under the French Regime as Revealed by Archaeological Objects** (catalogue no. R61-2/9-34E) in Canada through authorized bookstore agents and other bookstores, or by mail from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Quebec, Canada K1A 0S9.

Prix Canada: 7,50 $
Prix à l'étranger: 9,00 $
Prix sujet à changement sans préavis.

Nº de catalogue: R61-2/9-34F
ISBN: 0-660-91819-6
ISSN: 0821-1035

Publié avec l'autorisation
du ministre de l'Environnement,
Ottawa, 1987.

Révision, conception et couverture: Louis D. Richard
Photo de la couverture: Jean Jolin

Les opinions exprimées dans le présent ouvrage sont celles de l'auteur et ne sont pas nécessairement partagées par Environnement Canada.

Environnement Canada – Parcs publie les résultats de ses recherches en archéologie, architecture et histoire. Pour obtenir une liste de titres, prière de s'adresser aux Publications de recherches, Environnement Canada – Parcs, 1600 Liverpool Court, Ottawa, Ontario K1A 1G2.

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements 5

Avant-propos 6

Introduction
Définition du sujet 7
Explication de la méthodologie 10

PREMIÈRE PARTIE:
CONTEXTES GÉOGRAPHIQUE, HISTORIQUE ET SOCIAL 13

La géographie 13

Le site: historique des forts et vue générale sur les artefacts
Le premier fort de bois (1665-1702) 15
L'incendie de 1702 17
Le second fort de bois (1702-1709) 20
Le fort de pierre (1709-1760) 20
Vue générale sur l'ensemble des artefacts 22

Le milieu social
Les effectifs 28
Les employés civils 30
Portrait du soldat 31
Les officiers 33
La présence de femmes au fort 34

DEUXIÈME PARTIE:
LA VIE DOMESTIQUE DANS LE FORT DE PIERRE (1709-1760) 37

Le travail
Les outils 39
Les instruments de travail 40

L'aménagement intérieur
Les murs et les fenêtres 42
Le chauffage 43
L'éclairage 45
Le mobilier 46

L'alimentation
L'acquisition des aliments 48
La préparation 52
La cuisson 53
L'absorption 56
L'entreposage 73
Synthèse des données sur l'alimentation 76

L'hygiène et les soins médicaux
L'hygiène 77
Les soins médicaux 78

Le vêtement 80

Les loisirs 82

Conclusion 86

Appendices
A. Inventaire des biens de Jacques Bonin dit Laforest 88
B. Inventaire après décès de Joseph Déjourdy, sieur de Cabanac 88
C. Liste de médicaments et d'instruments commandés en France pour les troupes du Canada, 1688 89
D. Liste de produits importés, annoncés par John Minson Galt à Williamsburg en 1769 90
E. Répertoire d'objets choisis dans des contextes autres que celui du fort de pierre 91

Notes 103

Sources citées 109

Numéros de provenance et de négatif des objets illustrés 113

Présenté pour publication en 1982 par François Miville-Deschênes, Recherches en culture matérielle, Environnement Canada – Parcs, Bureau régional du Québec.

Remerciements

Nous tenons à remercier madame Gisèle Piédalue, archéologue, et monsieur Cyrille Gélinas, historien, grâce à qui la présente étude a pu prendre sa forme actuelle. Non seulement nous ont-ils fourni un grand nombre de données, mais encore n'ont-ils pas ménagé leur temps pour nous aider à préciser certaines hypothèses ou éclaircir des points obscurs. Nous ne pouvons passer sous silence nos collègues chercheurs, spécialistes dans des domaines pertinents au nôtre, qui au cours de conversations ont su nous faire bénéficier de leur savoir et de leurs connaissances: René Chartrand, Simon Courcy, Hélène Deslauriers, Yvon Desloges et Olive Jones. Leur collaboration, plus qu'utile, s'est avérée très enrichissante.

Nous remercions aussi madame Louise Bernard qui a permis d'apporter une dimension nouvelle à notre recherche en nous laissant la possibilité de sortir du strict cadre des objets trouvés au cours des fouilles archéologiques pour aborder la culture matérielle de façon plus globale.

Enfin, merci à madame Nicole Bergeron dont la patience a été mise à rude épreuve lors de la répartition des fragments en objets et de la description de ces derniers.

Vestige architectural d'importance, le fort Chambly a été presque complètement fouillé de 1976 à 1978. Par la suite, il a fait l'objet d'une surveillance archéologique durant les travaux de restauration commencés en 1979. Ces activités ont permis la cueillette et l'enregistrement d'une foule d'artefacts, de même que de données stratigraphiques et architecturales qui se sont additionnées aux données historiques. Car, parallèlement, l'histoire dévoilait ses secrets au fur et à mesure que les dépôts d'archives étaient dépouillés et que l'on rédigeait des rapports de recherche.

Le présent ouvrage ne cherche pas à synthétiser tous ces éléments, mais à partir des artefacts mis au jour, et des autres témoins de la culture matérielle, il tente de brosser un portrait de ce qu'a pu être la vie domestique des occupants du fort Chambly pendant le régime français.

Introduction

Aussi vaste qu'il puisse paraître, notre sujet reste néanmoins à l'intérieur de certaines bornes bien précises. Notre contribution ne constitue qu'une partie du puzzle qui, une fois assemblé, nous renverra une image plus complète de la réalité historique du fort Chambly. Nous apportons ici le témoignage des artefacts retrouvés au cours de la fouille archéologique du site. Persuadé que cette collection n'est pas muette, nous voulons nous faire son interprète. Pour ce faire, commençons par définir de façon plus précise les termes du sujet.

Définition du sujet

Bien que posé par un titre aussi long que prosaïque, le sujet demande a être explicité; revoyons-en les termes.

L'aspect domestique...

Nous entendons, par cette expression, les activités à caractère non militaire qui se sont déroulées au fort Chambly. Ce dernier étant occupé par des gens d'armes, leurs activités revêtaient toutes un caractère militaire ou, plus exactement, étaient conditionnées par les contingences qu'apportait l'appartenance à l'armée. Il n'en reste pas moins que ces hommes posaient des gestes universels pour répondre à des besoins humains: se nourrir, se vêtir, se soigner, se divertir, etc. Nous tenterons de particulariser ces activités, laissant de côté les exercices militaires, le maniement des armes, les tours de garde et autres activités prescrites par le code de l'armée.

...de la vie militaire...

Rappelons simplement que les militaires sont soit soldats, soit officiers. La distinction se révèle importante, car elle implique deux statuts sociaux, de même que des origines culturelles et socio-économiques distinctes.

Il s'agit d'une microsociété, si non strictement masculine, du moins bâtie pour les hommes, et il faut en tenir compte dans l'interprétation de la vie militaire par rapport à la vie civile. Ainsi, les objets représentant la couture ne sont pas reliés aux femmes, comme on s'y attendrait dans un logis familial de cette époque. D'autre part, étant donné une vraisemblable monotonie dans le quotidien des occupants du fort, les activités de loisir prennent une importance toute particulière. Bref, une communauté d'hommes, assez éloignée de la ville, hiérarchisée, ne se comporte pas toujours comme un groupe de civils mixtes.

...au fort Chambly pendant le régime français...

Il est indispensable de savoir qu'il n'y a pas eu qu'un seul fort Chambly, mais bien trois, que tous portèrent le même nom, et qu'ils se sont succédés sur le même site. Les deux premiers étaient constitués d'une palissade de bois enfermant les édifices nécessaires à la vie d'une garnison. Le premier fort, érigé en 1665, brûla en 1702, et fut tout de suite remplacé. En 1709, on démonta ce second fort et on entreprit la construction (qui dura 2 ans) d'un ouvrage de pierre. Ce dernier était composé d'un mur d'enceinte formant quatre courtines et quatre bastions, et d'un mur intérieur qui lui était parallèle. L'espace entre ces deux murs était subdivisé en pièces par des murs de refend sur deux étages; une cour intérieure carrée ainsi formée au centre du fort servait de champ de parade (fig. 1).

On peut supposer que les activités domestiques furent influencées par la configuration de ces forts. La construction du fort de pierre a certainement apporté plus d'espace et de confort à la garnison, comparativement à un mode de vie plus rude dans les deux premières enceintes.

...d'après les objets archéologiques

Les objets témoignent de la vie des hommes puisqu'ils ont été produits, acquis et utilisés par des personnes intégrées à des sociétés et des cultures. Par l'étude des modes de fabrication, d'acquisition et de consommation, on peut formuler des hypothèses sur le genre de vie des personnes à partir des objets ou, le plus souvent, sur leur culture, d'après le choix de telle technique, de tel matériau, de même que d'après le sens, la fonction, peut-être même la hiérarchie, qui ont été attribués aux objets.

Cette interprétation est complexifiée du fait que les objets provenant de fouilles archéologiques ne fournissent qu'un témoignage partiel, ayant été laissés pour compte par leurs propriétaires. En effet, en plus d'avoir été perdus, abandonnés, brûlés, jetés, ratés ou brisés, ils sont trouvés dans la terre (ce qui n'était pas leur place première) et ont subi l'outrage du temps et de la corrosion. De là l'obligation de recourir à d'autres sources, telles les archives, pour mieux les faire parler. Quoi qu'il en soit, des fouilles ont été effectuées et les artefacts qui y ont été recueillis et datés méritent d'être étudiés. Le principal résultat de la recherche sera de reconstituer le plus justement possible un certain environnement matériel.

Dans le cas du fort Chambly, les artefacts prennent une valeur encore plus grande, étant donné les lacunes dans la documentation historique:

> Au niveau des archives officielles (colonies, marine, guerre) fort connues d'ailleurs, le problème documentaire est réel. Sur un sujet aussi spécifique que celui qui me préoccupe ici, le mutisme de ce type de sources est désolant. Bien sûr, on peut glaner ici et là quelques faits intéressants, mais lorsqu'on veut sortir de l'organisation même des troupes pour s'attaquer aux condi-

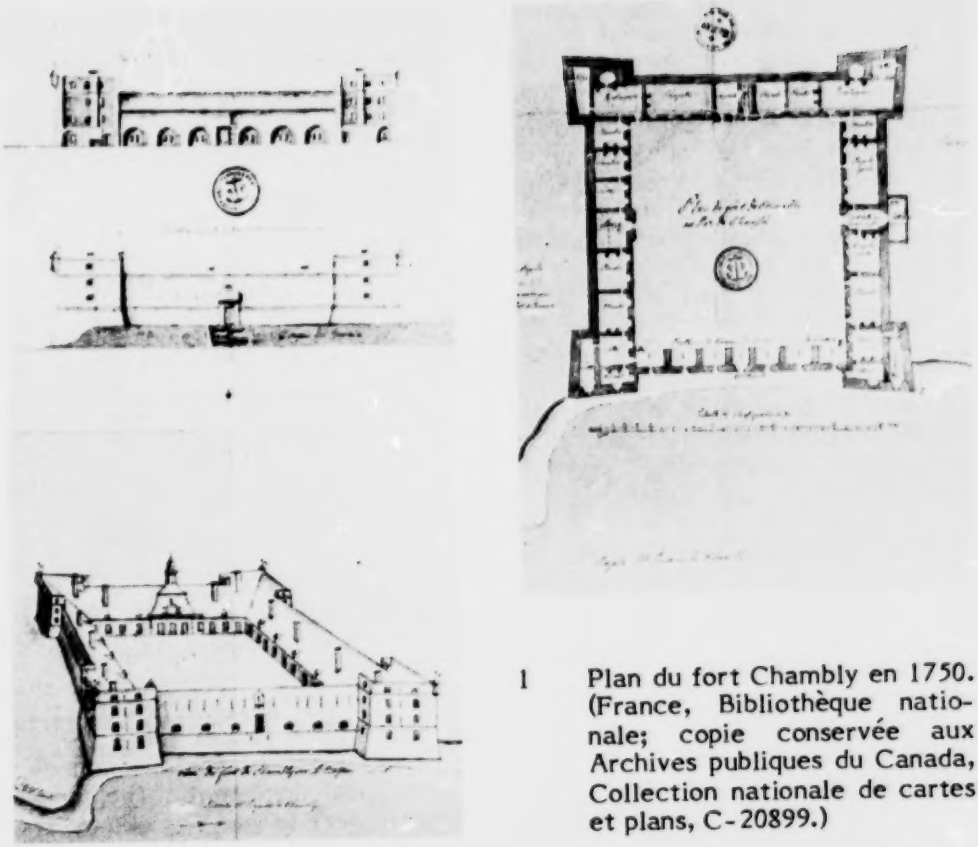

1 Plan du fort Chambly en 1750. (France, Bibliothèque nationale; copie conservée aux Archives publiques du Canada, Collection nationale de cartes et plans, C-20899.)

tions de vie matérielle, morale, spirituelle ou suivre ces hommes dans leurs activités quotidiennes, notamment dans les forts, la disparité et l'incohérence de l'information en rendent l'utilisation difficile et délicate.[1]

Nous croyons donc pouvoir approfondir notre connaissance des conditions de vie matérielle et des activités quotidiennes des militaires, en confrontant les artefacts aux archives et aux sources secondaires.

Explication de la méthodologie

Les artefacts, on l'aura compris plus haut, doivent être interprétés d'une façon différente des autres sources d'information; cette différence tient évidemment à leur nature particulière. Nous observerons, dans la première partie, plusieurs aspects du fort Chambly dans le but de le situer dans ses divers contextes. En effet, après avoir touché à la géographie, nous aborderons l'historique du fort. Pour ce faire, nous examinerons les données historiques, stratigraphiques ainsi que des statistiques appliquées aux artefacts. Il s'agira de particulariser chacune des périodes d'occupation du site, de même que le contexte plus ponctuel de l'incendie de 1702. Nous terminerons par un aperçu du contexte social.

La seconde partie se présente comme une explication de la présence et de l'utilisation des artefacts du fort de pierre. Si nous avons choisi cette période d'occupation, c'est d'abord qu'elle est la mieux représentée au niveau de la quantité d'objets, la mieux cernée par l'analyse stratigraphique et, historiquement, la plus représentative d'une vie de garnison stable. C'est d'ailleurs le fort de pierre qui constitue l'objet principal de la mise en valeur du site. Nous analyserons, dans cette seconde partie, les classes d'objets à la lumière de données documentaires. Les catégories mentionnées dans les archives de Chambly, mais manquant dans la collection, pourront y être considérées.

Un mot enfin du traitement appliqué aux artefacts. Les fragments ont d'abord été réunis en objets. L'objet est un ensemble de un ou plusieurs fragments constituant ou représentant un véritable objet ayant déjà existé. Selon les critères de notre groupe de travail, un objet peut être entier, reconstituable, incomplet ou fragmentaire; nous ne spécifierons pas toujours, dans la suite du texte, l'état des objets décrits. Le regroupement des fragments en objets est un procédé long et fastidieux, mais dont l'importance est très grande lorsque l'on veut étudier en profondeur la culture matérielle. En effet, le concept d'objet, même s'il implique déjà une première interprétation, se révèle beaucoup plus significatif, parce que plus proche de l'utilisateur des objets réels, que le fragment. Nous avons ensuite attribué des fonctions à ces objets d'après leurs formes. Ces fonctions ont été dénommées à partir du document "Techniques, fonctions et usages des objets: répertoire de mots-clés". Ce document a été réalisé par le groupe de recherche auquel nous appartenons. Il divise en catégories les principales fonctions que constituent les activités de la culture dont nous étudions l'histoire. Les principales caractéristiques des objets ainsi définis ont par la suite été enregistrées sur des fiches perforées afin qu'elles puissent être informatisées. Pour mieux interpréter les variations dans les proportions de matériaux et de fonctions, nous nous sommes servi de statistiques tirées de tableaux synthétiques.

Le but ultime de ces tableaux étant de dresser un inventaire des

objets trouvés, nous n'avons pas jugé nécessaire de les reproduire ici. Cependant, afin d'illustrer la représentation des fonctions, nous avons établi des graphiques plus concis où se trouvent, en abscisse, des catégories de fonctions et, en ordonnée, des pourcentages. La partie gauche du graphique illustre les grandes catégories fonctionnelles: travail sur la matière, acquisition, consommation, objets socio et idéo-techniques et fonctions indéterminées; la partie droite reprend les sous-fonctions de la consommation: alimentation, usage des narcotiques, médication, habillement, soins du corps et construction. La consommation représentant dans chaque cas plus de 70 % des objets, il valait la peine de ramifier un peu plus. Il est important de retenir que les catégories pour lesquelles nous n'avons retrouvé aucun objet n'ont pas été incluses dans ces tableaux; il faut donc aller au delà de ces derniers pour se rendre compte de ces absences.

Nous avons dressé six tableaux: un pour chacun des trois forts, un pour la couche d'incendie, un pour l'ensemble de ces quatre contextes et un pour l'ensemble des objets français. La sélection des objets s'est faite de la façon suivante. Nous avons choisi ceux qui provenaient de contextes français, bien que certains d'entre eux soient parfois contaminés par des artefacts de la période anglaise. Dans les contextes archéologiques postérieurs, nous avons choisi les objets dont l'aspect nous indique clairement leur origine française, par exemple les céramiques saintongeaises ou le verre aigue-marine (verre bleu-vert). Les objets anglais, de la fin du XVII^{e} siècle et du XVIII^{e} siècle, trouvés en contexte français ont été conservés dans le corpus. Ils sont considérés comme ayant été (ou ayant pu être) utilisés par les Français. Il en va de même des quelques céramiques hollandaises, italiennes, espagnoles et allemandes de la collection.

Les quatre premiers tableaux seront intégrés aux données historiques. L'ensemble des contextes datés pourra servir à établir un schéma général, alors que le tableau général nous permettra d'inclure les objets français qui n'ont pas été trouvés en contexte français. Ces objets n'ont pu être apportés ou importés de France par les occupants britanniques, car ces derniers n'utilisaient strictement que des produits provenant de leur empire, ou même de leur métropole. Ce fait est si évident qu'il s'avère difficile de trouver un auteur qui l'exprime nommément. Rappelons-nous simplement qu'après la conquête, le Canada a gardé son statut colonial, puisque l'Angleterre voulait une nouvelle colonie qui soit un débouché supplémentaire pour sa production manufacturée[2]. Il fallait donc aussi considérer ces objets qui ne se trouvaient pas à leur place "normale", soit à cause de perturbations stratigraphiques, soit parce qu'ils ont été abandonnés par les Français et utilisés par les Anglais, car il n'en reste pas moins qu'ils sont représentatifs de la vie de garnison française. D'ailleurs, bien d'autres objets doivent se retrouver dans la même situation, mais nous avons préféré laisser de côté tous ceux qui ne portent pas en eux-mêmes la marque de leur origine, afin d'éliminer le plus d'incertitudes possible.

Avant de terminer, il nous faut expliquer un phénomène qui fausse la représentativité des pourcentages. La sous-fonction "absorption des narcotiques" contient, entre autres, les pipes; or la façon traditionnellement utilisée de dénombrer les objets de cette catégorie à Parcs Canada consiste à ne compter que les embouts, ce qui n'est pas toujours représentatif. Un lot peut donc receler dix fragments de tuyaux, mais si aucun d'eux ne porte d'embout, on ne doit pas compter d'objets, bien que ces dix artefacts risquent de représenter deux, trois, quatre ou même dix objets. Il existe évidemment des justifications à cette procédure, mais nous tenions à souligner l'inconvénient qu'elle comporte. Nous avons utilisé cette méthode pour permettre la comparaison avec les tableaux dressés pour d'autres sites.

L'existence du fort Chambly est étroitement liée à l'importance du Richelieu dans l'histoire de la Nouvelle-France. Cette voie de navigation a, en effet, drainé beaucoup de ressources tant humaines que pécuniaires pour que soient assurées sa défense et celle de la colonie.

La géographie

C'est maintenant un truisme que d'expliquer l'importance du réseau hydrographique comme voie de communication. Laissons-nous simplement situer le Richelieu:

> Au sud, l'axe formé par le fleuve Hudson, le lac Champlain et la rivière Richelieu, dont les eaux s'écoulent dans le lac Saint-Pierre en amont de Trois-Rivières, constituait certes la plus importante voie naturelle reliant la Nouvelle-France et les colonies anglaises où Montréal et New-York se trouvaient à peu de chose près d'un bout à l'autre de ce grand boulevard [...]
> Relié ensemble, le réseau couvre alors une distance de 210 milles [lac Champlain et rivière Richelieu]. À lui seul, le lac Champlain s'étend sur plus de 107 milles en longueur et se dilate sur 12 milles environ dans sa partie la plus large. Quant à la rivière elle-même, elle est aisément navigable si l'on excepte le rapide qui s'étend de St-Jean à Chambly. S'il n'y a qu'une dénivellation d'un pied entre la frontière et St-Jean, la pente à cet endroit s'accentue pour atteindre une inclinaison de six pieds au mille. Puis, de Chambly à Sorel, la rivière reste assez calme quoique des hauts-fonds ne permettaient pas le passage des grosses barques à l'été et à l'automne. Au printemps, la crue des eaux offrait une circulation facile. Très tôt, on sentit l'importance de fortifier cette avenue fluviale fort fréquentée.[1]

Telle est l'importance du Richelieu. Voie aisément navigable, permettant de relier le coeur de la Nouvelle-France à celui des colonies anglaises, offrant un accès vers le territoire des Iroquois qui peuplaient le sud du lac Ontario. Voie d'évasion, voie d'invasion.

Pour situer plus précisément le fort, ajoutons qu'il surplombait la rivière et qu'il s'élevait aux pieds de rapides, à l'extrémité d'un bassin formé par l'élargissement du lit du Richelieu. On retrouvait donc en amont une rupture de pente arrêtant ou ralentissant la navigation et, par conséquent, permettant de la mieux surveiller; en aval, des eaux calmes où pouvaient accoster les embarcations et les navires bienvenus.

Tableau 1

Représentation des fonctions des objets du fort Chambly au régime français (%)

Fonctions	1er fort de bois	Incendie	2e fort de bois	Fort de pierre	Régime français	Général
Travail sur la matière	12,08	14,43	3,80	7,63	9,94	7,84
Acquisition	2,42	3,48	1,90	1,32	2,22	1,93
Consommation						
Alimentation	43,96	48,26	65,71	59,80	53,68	52,41
Narcotiques	11,11	10,95	9,52	11,96	11,18	8,58
Médication	0	0	0	1,33	0,49	0,37
Habillement	3,39	6,47	1,90	2,00	3,43	2,77
Soins du corps	0,48	1,00	0,95	1,33	0,98	0,74
Construction	0	0	0	0,33	0,12	0,09
Indéterminé	15,46	7,96	14,29	10,30	11,55	20,20
Total	74,40	74,64	92,37	87,05	81,43	85,16
Socio et idéo-techniques	3,86	1,50	0	0,66	1,59	1,29
Indéterminées	7,25	5,97	1,90	3,32	4,79	3,78

Le site: historique des forts et vue générale sur les artefacts

Le premier fort de bois (1665-1702)

Historique

Quand fut édifié le premier fort, en 1665, se tendait une toile de fond dont Louis XIV tissait la trame. Venant tout juste de prendre la maîtrise de son royaume – son empire, devrions-nous dire – le monarque voulait s'établir comme souverain absolu; pour ce faire, il prit une série de mesures et posa des gestes qui marquèrent son personnage et son règne. De strictes politiques définirent le statut des colonies, considérées comme pourvoyeuses de matières premières pour la métropole et recevant en retour des produits manufacturés. Pour que cet échange fonctionne bien, il fallait des institutions et des règlements à ces colonies. Or celles-ci devaient d'abord connaître la paix, ce qui n'était pas le cas de la Nouvelle-France, cible des Iroquois qui menaçaient constamment la vie des colons et le commerce des fourrures. Il fallait donc doter la colonie de moyens de s'assurer des temps plus paisibles. La solution: des soldats et des fortifications. Le résultat: le régiment de Carignan-Salières et les forts du Richelieu, dont un à Chambly[2].

Construit d'abord pour servir de base aux expéditions allant "mater" les Iroquois, le fort servit d'entrepôt et de lieu de ralliement dans un dessein plutôt offensif. Lorsqu'en 1684, les Iroquois reprirent les hostilités, jouant de leur célérité, de leur agilité et de leur facilité à disparaître dans la nature, le fort ne put que servir de forteresse, c'est-à-dire de place défensive; à cette époque, vu la petite garnison, l'un de ses rôles fut d'offrir un asile à la population civile de la région.

A partir de 1689, lorsque l'ennemi prit le nom d'Anglais (les Anglais coloniaux), le fort continua son rôle défensif puisque la Nouvelle-France dut songer à défendre son territoire plutôt qu'à envahir les terres ennemies.

Les artefacts

Le modèle graphique (tableau 2) schématisant la représentation des fonctions des artefacts du premier fort de bois présente les tendances générales qui se retrouveront dans tous les tableaux (voir tableau 1). On y note que c'est la consommation qui vient au premier rang (74,4 %), suivie du travail sur la matière (12,08 %), puis des objets idéo-techniques (3,86 %), de l'acquisition (2,42 %) et des objets à fonction indéterminée (7,25 %).

Dans la partie du graphique traitant de la consommation plus en détail, c'est l'alimentation qui domine (43,96 %), suivie des narcotiques (11,11 %), de l'habillement (3,39 %), des soins du corps (0,48 %); la médication et la construction sont au point nul (0 %).

Voyons les caractéristiques principales de ces pourcentages: prédominance de la consommation, due à celle de l'alimentation; absence, d'ailleurs généralisée sur le site, des transports et communications; enfin, faible représentation des autres fonctions et sous-fonctions qui n'atteignent même pas

Tableau 2

Représentation des fonctions des objets: premier fort de bois et couche d'incendie

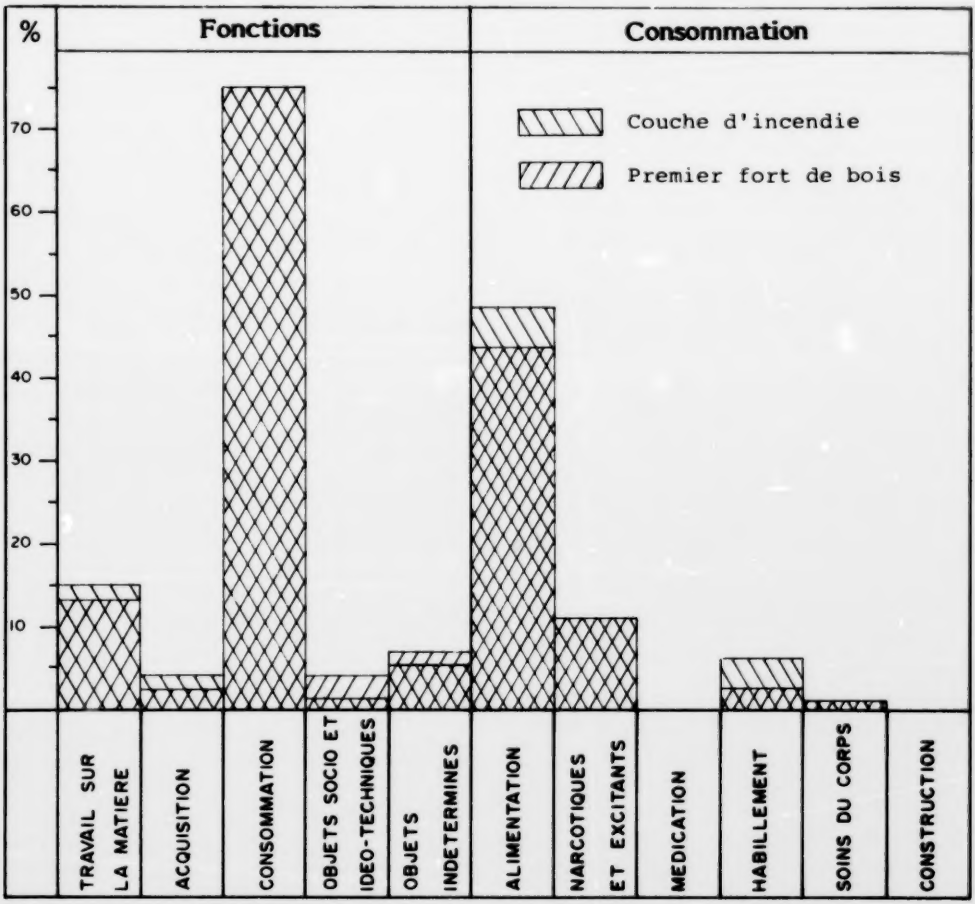

10 %, à l'exception du travail sur la matière. La terre cuite grossière, la faïence et le fer totalisent plus de la moitié de l'éventail des matériaux; à l'intérieur du travail sur la matière, les objets servant à travailler les tissus occupent une place importante, avec une valeur de 8,21 %, et l'acquisition n'est représentée que par les armes blanches.

Ces chiffres ne nous rapprochent guère de ce que la recherche historique nous apprend sur les possessions des officiers du XVII^{e} siècle:

Les officiers transportent gra-

tuitement leurs effets sur les navires du roi, et c'est ainsi qu'arrivent à Montréal ces meubles rares, le cabinet d'ébène, le bahut couvert de maroquin du Levant, les fauteuils garnis de bandes de point de Hongrie, le tapis des Iles et ces pièces de tapisserie de haute-lice prisées à 400 L qui ornent la chambre. Beaucoup de chaises avec des coussins, de tables recouvertes de tapis, des lits de plume même pour les enfants, des draps, des ustensiles à profusion, des miroirs à cadre doré, des bibelots de toutes sortes, de la porcelaine et de l'argenterie. Tous ont de l'argenterie, couverts, flambeaux, etc. qui à l'occasion peuvent être mis en gage[...][3]

Si ces objets de luxe traversaient l'océan, il n'est pas interdit de croire que des porcelaines, des ustensiles d'argent, des chandeliers, du cristal se soient retrouvés au fort Chambly, apportés par quelque officier aisé. Mais 1665-1702 est une époque de pionniers, et dans ce fort isolé on se sera plus probablement contenté de quelques pièces de faïence et de gobelets de verre commun.

L'incendie de 1702

Historique

Le premier fort brûle pendant l'hiver 1702; l'ampleur du sinistre est telle que l'on reconstruit un autre fort, selon un autre plan mais en réutilisant le bois et la quincaillerie récupérables dans les décombres. Cette récupération n'est toujours pas faite le 24 juillet 1702[4]. Les cendres auront donc été scrutées afin d'y recueillir les matériaux encore utilisables, puis vraisemblablement étalées au râteau ou à la pelle. On ne peut déterminer avec certitude si ces cendres furent recouvertes d'une couche de terre, mais il semble que non[5]. Puis on entreprend l'érection du nouveau fort; elle est en cours en novembre 1702[6].

Les artefacts

Du point de vue archéologique, il aurait été intéressant de relier à l'un ou l'autre des forts de bois la couche d'incendie, identifiée lors des fouilles par sa position par rapport aux autres couches et sa couleur noire très marquée. En effet, elle représente un événement trop ponctuel (une nuit pendant l'hiver 1702) pour que l'on puisse comparer celui-ci à des occupations s'étalant sur plusieurs années.

Logiquement les artefacts de la couche d'incendie devraient provenir du premier fort, mais comme ce niveau est très mince, qu'il a été perturbé par la reconstruction et qu'il a probablement constitué le niveau d'occupation des habitants du second fort, il doit contenir des objets provenant de ces derniers. Cette confusion se reflète d'ailleurs dans la stratification, si bien qu'on ne peut attribuer avec certitude les artefacts de la couche d'incendie à une période ou à une autre[7].

Afin de trouver d'autres indices, nous avons tenté de suivre une autre piste. En considérant les graphiques comme des modèles de la représentation des fonctions, nous avons superposé celui de la couche d'incendie sur ceux des premier et

Tableau 3

Représentation des fonctions des objets: second fort de bois et couche d'incendie

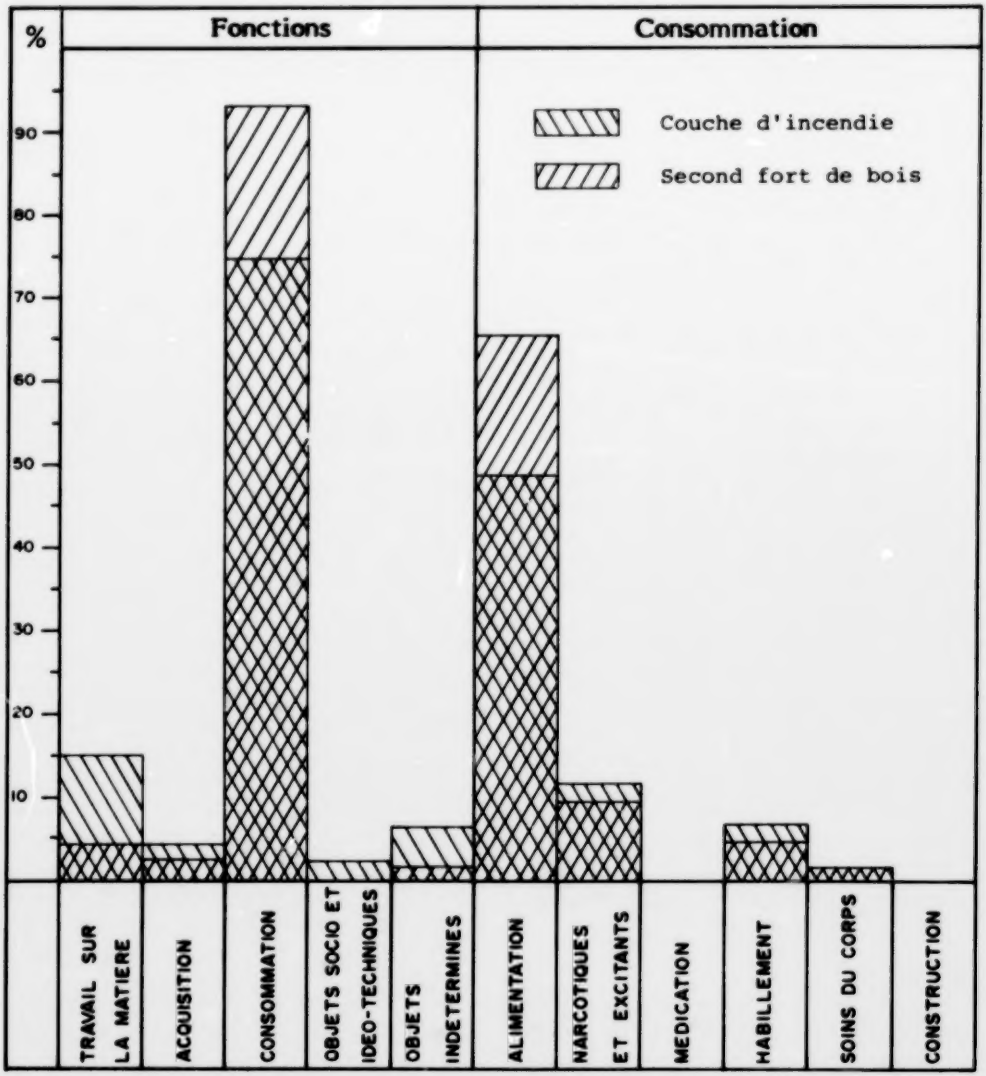

second forts (cf. tableaux 2 et 3), afin de voir auquel des deux forts cette couche correspondait le plus.

En comparant les modèles du premier et du second fort, on constate leur similitude; les colonnes montent et descendent aux mêmes endroits, bien que le pourcentage d'objets par fonction ne soit pas tout à fait le même. On note, par exemple, que la consommation est beaucoup plus accentuée pour le second que pour le premier fort; par ailleurs, le second fort comporte un pourcentage moins élevé au niveau du travail sur la matière et des objets socio et idéo-techniques. Quant à l'acquisition, elle s'équivaut dans les deux cas. Si l'on examine maintenant les valeurs de la couche d'incendie, on voit qu'elles coïncident plus avec celles du premier fort. Il pourrait donc s'agir d'un indice de l'appartenance des objets de la couche d'incendie au corpus du premier fort. De plus, la deuxième partie des graphiques (où est raffinée la fonction consommation) présente un aspect similaire vu les pourcentages de "narcotiques" et d' "habillement" plus élevés pour le premier fort, ce qui correspond mieux aux valeurs de la couche d'incendie. Toutefois, comme il ne s'agit pas là d'une preuve certaine, nous avons aussi comparé visuellement les céramiques, afin de tenter d'établir des liens plus évidents entre le matériel de la couche d'incendie et celui du premier fort.

La comparaison entre les faïences de la couche d'incendie et des deux forts, nous amène à une conclusion contraire à celle qui résulte de la mise en parallèle des graphiques fonctionnels. En effet, le premier fort se caractérise par des objets communs généralement enduits d'un émail blanc non décoré, à l'exception de quelques objets dont trois ne portent qu'une simple bande bleue; on note aussi quelques faïences brunes. La répartition des céramiques dans les diverses périodes nous vient de la division stratigraphique effectuée après la fouille où des lots contenant de la faïence brune furent attribués au premier fort de bois (1665-1702) étant donné leur position. Or la recherche documentaire nous apprend que la faïence brune ne fut inventée qu'en 1707 et n'atteignit la Nouvelle-France que vers 1720[8]. Nous en concluons que le niveau d'occupation du premier fort fut aussi perturbé ce qui ajoute à la confusion. Les objets de la couche d'incendie et ceux du second fort ont plus d'affinités; on remarque dans les deux cas de nombreuses pièces décorées et l'absence totale du type brun.

Au chapitre des terres cuites grossières, on observe une plus grande proportion d'objets de fabrication locale ou étrangère dans la couche d'incendie et le second fort, alors que le premier n'est presqu'exclusivement représenté que par des pièces d'origine française.

Ces quelques particularités, bien que générales, suffisent à démontrer la confusion qui règne dans la couche d'incendie. C'est pourquoi, en accord avec l'archéologue responsable de la fouille du site, nous avons décidé de ne pas intégrer les objets provenant de ce contexte problématique à l'un ou l'autre des deux forts de bois; ce faisant, nous croyons diminuer la marge d'erreur dans le calcul des pourcentages représentant les trois bâtiments.

Le second fort de bois (1702-1709)

Historique

Nous possédons peu d'indications sur la nouvelle construction de 1702. Constituée aussi d'une palissade, elle abritait notamment deux bâtiments érigés sur des fondations de pierre: une poudrière et un édifice avec cave, servant à la fois de magasin et de corps de logis[9]. Nous n'insistons pas sur le contexte historique où s'insère la construction du second fort de bois. Le premier fut détruit par un incendie, donc un élément extérieur à la conjoncture socio-politique; il fut remplacé, voilà tout. Retenons simplement que l'on a jugé essentielle la présence d'un fort à Chambly.

Les artefacts

La représentation des fonctions des objets de cette période ne se distingue guère de celle du premier fort en ce qui a trait au schéma général, mais diffère au niveau de la valeur beaucoup plus importante de la consommation qui totalise ici 92,37 % des objets (tableaux 1 et 3). Ceci correspond évidemment à une baisse dans les autres catégories. Ainsi, le travail sur la matière (3,80 %) a été divisé par trois par rapport au premier fort; il en va de même pour les indéterminés (1,90 %). Les objets socio et idéotechniques se voient réduits à zéro cependant que l'acquisition reste à une valeur équivalente (1,90 %). Encore une fois, celle-ci n'est représentée que par les armes blanches, alors que le travail sur la matière l'est par le travail sur les tissus, dans les deux cas par un moins grand nombre d'objets. En ce qui concerne les matériaux, on note une plus grande proportion de faïence (36,19 %), alors que le fer est moins fréquent (6,67 %); la terre cuite grossière est restée au même point (32,38 %).

Dans le détail de la consommation, on constate une légère remontée de l'alimentation qui marque toujours le pas (65,71 %); par ailleurs, les objets reliés aux narcotiques baissent à 9,52 %.

Le fort de pierre (1709-1760)

Historique

Lorsque l'enceinte de pierre remplaça la palissade, le contexte historique avait changé. La France, mêlée à un conflit international (la guerre de la Succession d'Espagne, 1702-1713), était une fois de plus l'adversaire de l'Angleterre. Bien que la Nouvelle-France ait demandé à son roi des subventions pour améliorer ou réparer ses fortifications, Sa Majesté fit la sourde oreille, plutôt préoccupée par la scène européenne du conflit. Pendant ce temps, les Anglais coloniaux rassemblent des forces importantes au sud du lac Champlain à l'automne 1709. La menace est telle que le gouverneur et l'intendant (Vaudreuil et Raudot) prennent sur eux d'ordonner la construction du fort de pierre. Lorsqu'il en est informé, le ministre de la Marine ne peut qu'accorder la permission de continuer ce qui est déjà entrepris[10]. L'édifice de pierre offrait plus de résistance aux boulets qui avaient maintenant remplacé les flèches. Mais ce fut bientôt Utrecht (1713) et l'on déposa les armes. Dès lors, on mit l'emphase sur la chasse aux contrebandiers remontant régulièrement le Riche-

lieu pour aller vendre leurs fourrures aux marchands d'Albany qui proposaient des prix plus avantageux. Le fort Chambly devint le "pion" qui devait empêcher cette navigation illicite. Dans la troisième décennie du XVIIIe siècle les forts St-Frédéric et St-Jean furent édifiés plus haut sur le Richelieu et constituèrent de meilleurs emplacements pour surveiller les Anglais et, au besoin, les arrêter. Le fort Chambly perdit donc de son importance stratégique mais servit de relais, et même d'entrepôt, dans le ravitaillement des deux autres forts[11]. Pendant la guerre finale, et fatale pour les Français, il reprit toutefois de son prestige:

> Lorsque la dernière guerre du régime s'ébranla, Chambly se retrouva au coeur même du conflit. Malgré la faiblesse de ses murs, il contribua à accélérer la communication entre les différents forts du Richelieu. Il servit alors d'entrepôt, de bivouac, de lieu de ralliement. Toute la communication entre Montréal ou Québec et les forts du Richelieu passait sous ses murs. Il devint ainsi un élément important malgré sa faiblesse défensive.[12]

Les artefacts

Les objets de cette période sont distribués de façon assez analogue à ceux du second fort de bois (tableaux 1 et 4). Le travail sur la matière représente toutefois 7,63 % des objets, l'acquisition 1,32 %, la consommation 87,05 %, les objets socio et idéo-techniques 0,66 % et les indéterminés 3,32 %. Le travail des tissus est toujours le mieux représenté (6,64 %); par ailleurs, l'acquisition comporte maintenant deux valeurs égales, soit la pêche et les armes blanches (0,66 %). Dans le détail de la consommation, on peut voir que l'alimentation atteint 59,80 %; les narcotiques ont une valeur de 11,96 %; la médication est enfin présente avec 1,33 %; l'habillement reste égal par rapport au second fort de bois (2,0 %); les soins du corps augmentent à 1,33 %; enfin la construction est présente pour la première fois avec 0,33 %.

Au chapitre des matériaux, le fait marquant est la montée du grès fin blanc (9,97 %) et de la porcelaine fine (7,31 %), au détriment de la terre cuite grossière et de la faïence, qui restent bien représentées cependant (20,27 % et 23,59 %). La représentation du verre incolore au plomb (cristal) croît aussi beaucoup: 0,48 % pour le premier fort, 0 pour le second et 3,65 % pour le fort de pierre. Le taux du verre vert foncé atteint maintenant presque 10 %.

Si l'on tente maintenant d'interpréter les objets d'après les sources historiques, l'on se rend compte que la quantité de biens qui suivaient un soldat devait se résumer à peu de choses: son costume militaire, des vêtements civils, ses armes et quelques objets personnels. Nous reproduisons à l'appendice A l'inventaire des biens d'un soldat de la garnison de Chambly, le sergent Bonin dit Laforest. Cependant, il faut se souvenir, en le consultant, que ce militaire fut arrêté pour vol.

Comme les soldats ne disposaient que d'un revenu assez modeste, qu'ils devaient se déplacer aisément et que l'État leur fournissait, dans les postes, meubles, literie et

certains ustensiles, on peut conclure à la modicité de leurs avoirs personnels.

Ceux qui ont eu l'occasion de s'enrichir un peu par la vente de boisson, de vêtements ou de poissons, ou encore en louant leurs services[13], ont probablement préféré garder leur pécule ou le dépenser en des activités plus éphémères. On peut d'ailleurs constater que les valeurs de Bonin dit Laforest étaient surtout constituées de cartes de change.

Tous les soldats ne se sont certainement pas trouvés dans la situation d'Yves Bouillette dit Laviolette, en faveur duquel on a écrit le plaidoyer suivant après la Conquête:

> Qu'enfin il [Bouillette] s'est trouvé au siège du fort Chambly où il a perdu la propriétté d'un terrein qu'il avoit défriché sous la permission de Sa majesté comme ayant épousé une fille dudit fort Chambly, lequel terrein fut détruit par les Anglois[...] Que les Anglois ayant pris led fort Chambly, ledit Bouillette fut fait prisonnier de guerre avec le reste de la garnison, perdit tous ses effets[...][14]

Finalement, afin d'exemplifier le sujet des possessions des officiers de cette époque, nous incluons en appendice B, un extrait de l'inventaire des biens que le lieutenant Joseph Déjourdy de Cabanac possédait à Montréal en 1737, vraisemblablement dans un logis secondaire. Nous avons omis dans cette liste les vêtements.

Vue générale sur l'ensemble des artefacts

Pour débuter, citons quelques chiffres qui donnent une idée de l'ampleur de la collection. Celle-ci se répartit ainsi: 207 objets pour le premier fort de bois, 105 pour le second, 303 pour le fort de pierre, 201 pour la couche d'incendie, 270 hors-contexte; ce qui donne un total de 1086 objets dont 816 proviennent de contextes datés. Le nombre d'objets trouvés n'est malheureusement pas très élevé, ce qui est dommage car leur représentativité s'en trouve affectée, les pourcentages étant plus éloquents lorsque appliqués à de grandes quantités. C'est ainsi que les pourcentages du fort de pierre sont certainement plus représentatifs que ceux des deux forts de bois.

En comparant les graphiques des trois forts, il apparaît de façon assez nette qu'il s'est produit une coupure entre le premier fort de bois et le second qui présente des valeurs plus proches de celles du fort de pierre. Cette césure se remarque notamment au niveau du travail sur la matière, de la consommation (surtout à cause de l'alimentation) et des objets socio et idéotechniques.

L'historien Jacques Mathieu[15] défend une thèse selon laquelle la Nouvelle-France subit, au début du XVIII^{e} siècle, des changements socio-économiques profonds qui bouleversent la vie dans la colonie. La population a crû et croît rapidement, l'exportation du castor est de plus en plus difficile, le commerce

Tableau 4

Représentation des fonctions des objets:
fort de pierre

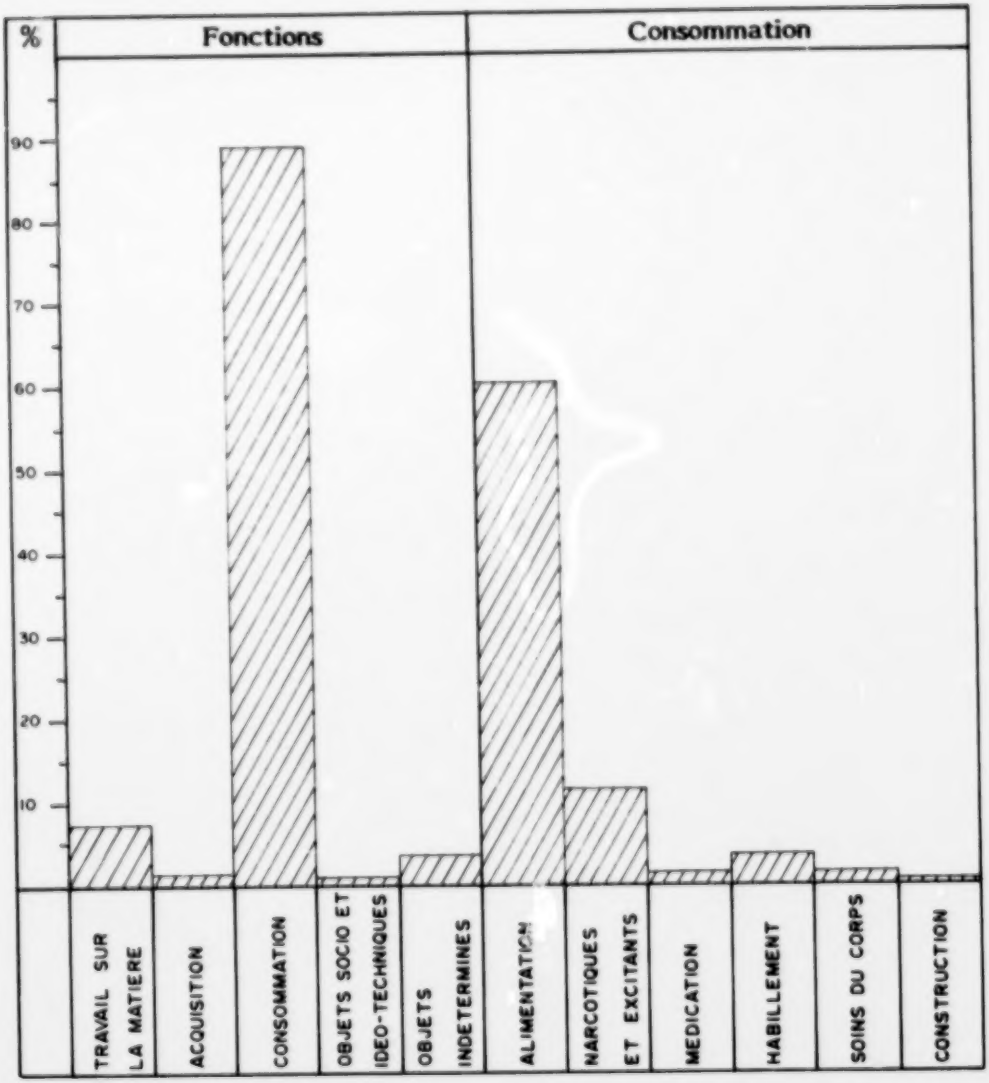

connaît un renouveau, les activités économiques se diversifient et l'on se tourne de plus en plus vers la culture de la terre:

> Les philosophes, comme certains ministres, avaient pris l'habitude d'affirmer que la Nouvelle-France et toutes les colonies en général coûtaient beaucoup et rapportaient peu. L'état des dépenses et des revenus du gouvernement semblait leur donner raison. Dans les livres de comptes publics, l'entreprise coloniale enregistrait un déficit. Cet estimé ne tenait pas compte toutefois des effets économiques secondaires. Les dividendes que rapportait la Nouvelle-France n'entraient que bien indirectement dans les coffres du royaume. L'enrichissement des négociants par le commerce des fourrures, des denrées agricoles et des objets manufacturés n'apparaissait pas au bilan officiel. L'élargissement du marché colonial et l'augmentation des ressources exploitées avaient rendu la Nouvelle-France hautement rentable. Les chambres de commerce qui s'opposèrent à la cession de ce territoire après la défaite des Plaines d'Abraham ne se trompaient pas.[16]

Par ailleurs, à cause du taux élevé de la population agricole, il s'établit au XVIII^e siècle une différence assez marquée entre citadins et "habitants". Les premiers regroupaient, entre autres, les membres de la couche sociale plus aisée, plus instruite, à la recherche du raffinement:

> L'intérieur des maisons, presque toutes construites en pierre, était orné de peintures, de dessins et de tapisseries. On y trouvait parfois un instrument de musique et un ameublement luxueux. Dans la mesure de ses moyens, le citadin se procurait un lit à baldaquin, une armoire de pin sculptée, une literie de tissu fin, des couverts d'argent et de la vaisselle de porcelaine. Il portait souvent des vêtements somptueux, fabriqués de tissus importés de France.[17]

La Nouvelle-France prend donc un nouveau rythme et s'installe peu à peu dans une ère plus prospère et plus dynamique, notamment pendant la paix qui suivra le traité d'Utrecht en 1713; mais le renouveau avait débuté au tournant du XVIII^e siècle. Il est fort plausible et tout probable que le changement noté dans la répartition des fonctions d'objets entre les périodes 1665-1702 et 1702-1760, soit le reflet de la nouvelle situation.

D'autre part, la plus grande diversité des matériaux et l'apparition des céramiques et verres plus luxueux pendant la période du fort de pierre, correspond tout à fait à la période de paix. (Tout n'est pas si simple cependant; céramiques et verres d'origine britannique de la période du fort de pierre posent un problème sur lequel nous reviendrons en seconde partie.) Par ailleurs, il est important de se rappeler que les officiers qui ont apporté ces objets étaient surtout des citadins. Il est probable que la construction du fort de pierre ait incité ces officiers (et peut-être même certains

Tableau 5

Représentation des fonctions des objets: ensemble des contextes français

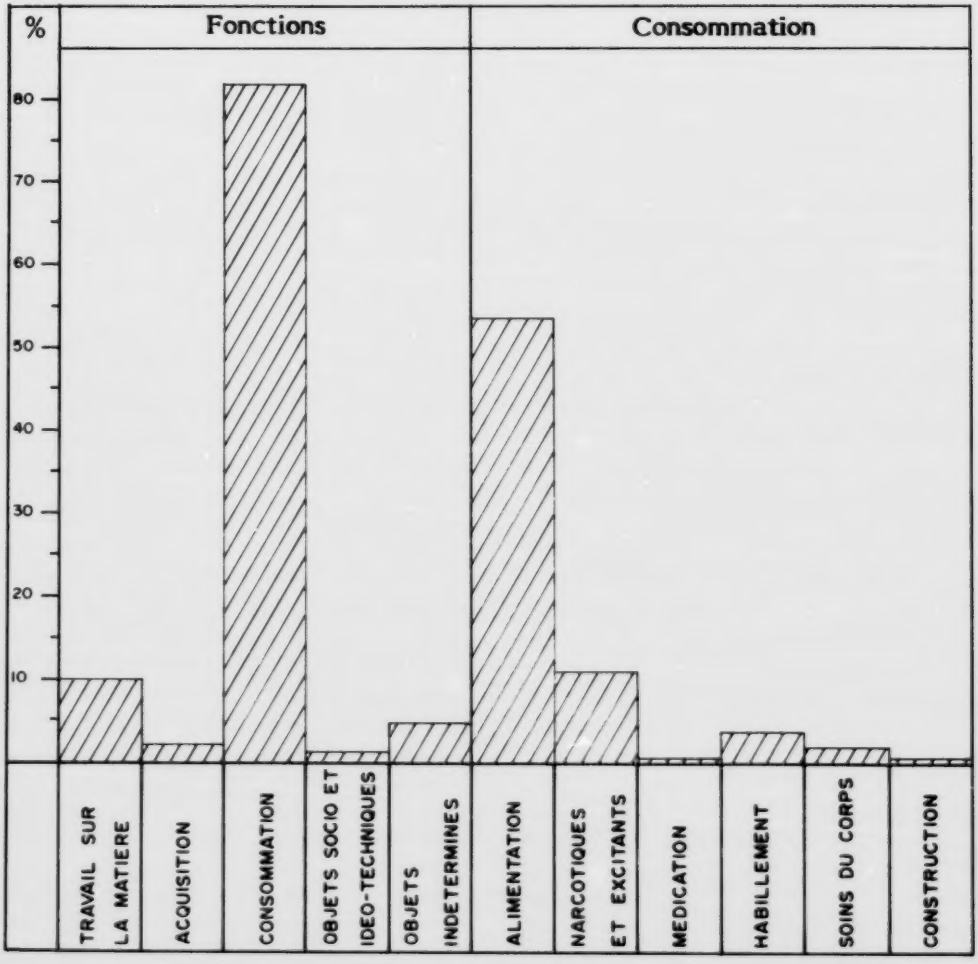

soldats) à s'installer plus confortablement. En effet, le nouvel édifice offrait plus d'espace, plus de confort et un abri plus sûr, surtout si l'on tient compte de son taux d'occupation assez bas.

Le tableau 5 présente les valeurs de la représentation des fonctions pour l'ensemble des contextes datés du régime français. On peut constater, d'après le tableau 1, que ces valeurs correspondent à peu près

à une moyenne faite entre les pourcentages du premier fort et la moyenne des deux autres édifices. Ce tableau illustre donc le régime français en général, mais se révèle de peu d'utilité étant donné la coupure significative de 1702. On peut cependant le comparer au tableau (6) de tous les objets français intégrant les pièces hors-contexte. Ce dernier tableau nous montre que le taux de la consommation a augmenté, ce qui est normal puisque ces objets étaient de céramique et de verre, matériaux le plus souvent utilisés dans cette fonction. Si cette augmentation (4 %) n'est pas reflétée dans le détail des sous-fonctions, c'est que les objets concernés ne pouvaient généralement être attribués à l'une d'entre elles; on pouvait dire qu'ils servaient à la consommation, sans pouvoir identifier une sous-fonction précise.

Diverses raisons peuvent expliquer la quantité relativement faible d'objets du régime français retrouvés à Chambly. Le fait que le fort ait été un fort de campagne, assez peu occupé et situé hors d'un centre urbain, a dû avoir comme conséquence l'utilisation restreinte de biens de consommation. En 1665, les soldats se firent pionniers pour ériger une enceinte dans une région encore peu occupée, à l'époque où la colonie s'organisait. La faible proportion des objets du second fort peut s'expliquer par un événement historique précis. Ce fort fut démonté après seulement sept années d'occupation; on peut supposer que les objets qui s'y trouvaient ont été vraisemblablement mis de côté pour être réutilisés dans la nouvelle construction de pierre. Par contre, cette dernière, certainement plus confortable a peut-être incité les occupants à s'entourer, surtout dans le cas des officiers, d'objets plus nombreux et plus précieux. Cependant, à la capitulation de la Nouvelle-France, officiers et soldats purent emporter avec eux leurs effets personnels. D'autre part, des objets laissés sur place ont pu être réutilisés par les Anglais.

Enfin, lorsque l'on traite des vestiges archéologiques du fort Chambly, il ne faut pas oublier qu'il s'élevait sur la rive du Richelieu qui, en toute logique, a dû servir de dépotoir; chose sûre, la rivière recevait le contenu des latrines du fort de pierre. Or une grande partie des objets généralement retrouvés au cours des fouilles archéologiques sont justement des rebuts enfouis dans le sol par ceux qui les ont rejetés ou perdus, par des réaménagements de terrain, par le piétinement ou par l'action de la nature. Mais il est fort probable qu'à Chambly ce soient les eaux du Richelieu qui les aient engloutis. Ajoutons que le site a été si bouleversé qu'il n'est pas étonnant que de nombreux vestiges aient disparu.

L'analyse de la représentation des fonctions se veut plutôt descriptive afin de donner un aperçu de ce que les fouilles ont mis au jour. Cependant, elle nous lance sur une piste en soulignant la différence entre les objets du premier fort de bois et ceux du second. Les chiffres nous indiquent plutôt une parenté entre ce dernier et le fort de pierre.

Le fait que la consommation occupe une place si importante n'a rien d'intrigant; il en va de même pour tous les sites. Le haut pourcentage de la consommation est relié à celui de l'alimentation. Ici

Tableau 6

Représentation des fonctions des objets: ensemble des objets français

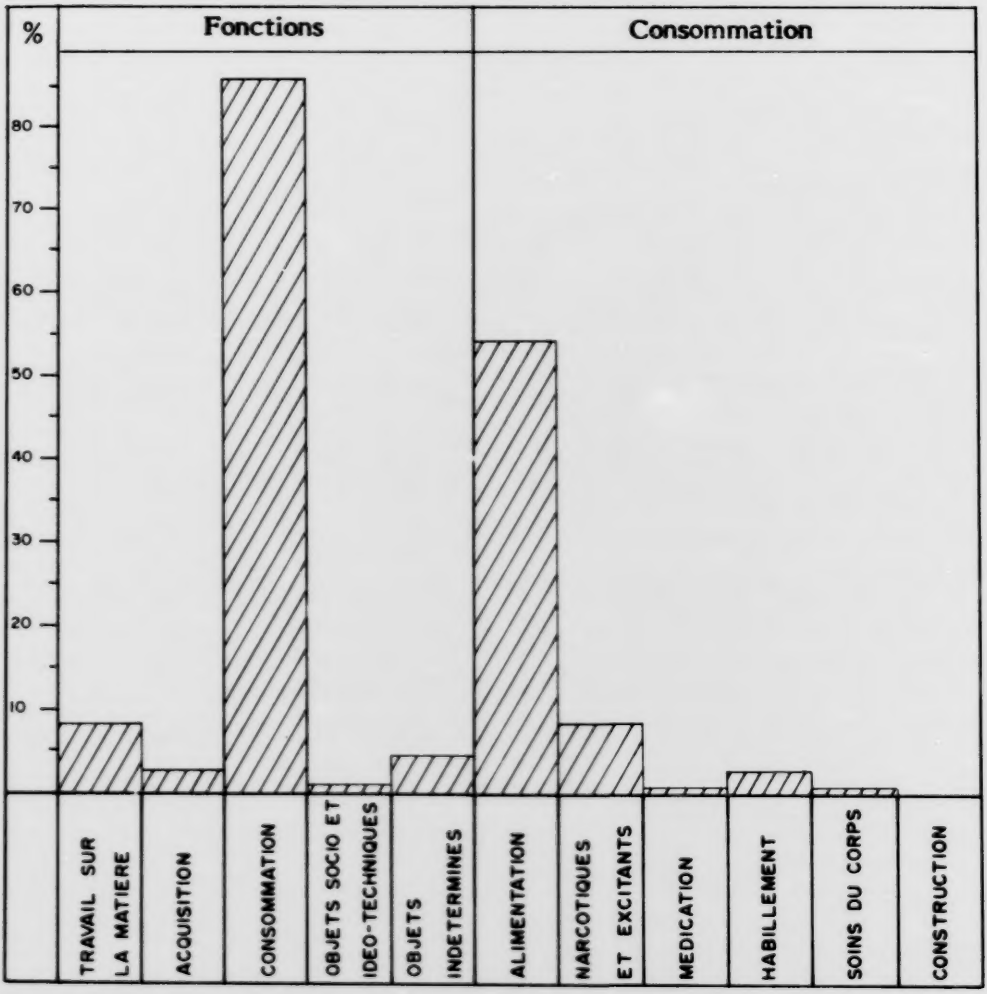

l'absence de la quincaillerie architecturale a joué sur les résultats. Il est courant de voir l'alimentation surclasser les autres catégories; cette situation s'explique, du moins en partie, par la nature des objets archéologiques. En effet, les trois grands besoins de l'homme sont de se nourrir, s'abriter et se vêtir. Dans la présente étude, nous avons

Tableau 7

Effectifs de la garnison

Année	Nombre	Année	Nombre
1667	100 hommes dont 30 sont envoyés au fort Ste-Anne*	1720	environ 50 hommes*
1668	au moins 66 hommes**	1741	30 hommes et 5 officiers*
1671	70 hommes***	1742	6 hommes, 1 officier et 1 sergent*
1679	0***	1746	5 hommes, 1 officier et 1 sergent*
1681	0*	1747	25 hommes***
1686	18 hommes, 1 lieutenant et 2 sergents*	1751	41 soldats, 1 capitaine, 1 lieutenant, 2 enseignes, 2 cadets, 2 sergents, 3 caporaux et 2 tambours*
1687-1699	en général, 50 hommes (1 compagnie)***	1754	15 hommes et 1 capitaine*
1691	en août, 200 hommes**	1757	80 hommes**
1699-1741	en général, de 20 à 25 hommes*	1759	20 hommes**
1704	23 hommes*	1760	150 hommes dont des employés civils**
1708	16 hommes*	1760	à la capitulation, 71 hommes sont faits prisonniers**
1711	environ 100 hommes*		

* Cyrille Gélinas 1981, conv. pers.

** Pierre Nadon, "Fort Chambly: a Narrative History". Manuscript Report Series nº 17 (1965), Environnement Canada – Parcs, Ottawa, p. 5-21.

*** Cyrille Gélinas, "Le rôle du fort Chambly dans le développement de la Nouvelle-France, 1665-1760". Travail inédit nº 392 (1977), Environnement Canada – Parcs, Ottawa, p. 121-123.

volontairement écarté les objets relatifs à la construction, sauf le petit nombre qui concerne le confort du bâtiment; par ailleurs, des objets reliés à l'habillement, il ne reste que peu de choses, les tissus se décomposant dans le sol. Seuls les restes du premier grand besoin sont donc reflétés dans nos tableaux, puisqu'il s'agit le plus souvent d'objets faits de matières moins facilement corruptibles dans le sol: la céramique et le verre.

Le milieu social

Les effectifs

Bien que Vaudreuil ait écrit, en 1712, que la garnison du fort (de pierre) pouvait être de cinq cents soldats et qu'on pouvait en loger cinq autres centaines en cas d'urgence[18], il semble que le fort ait été peu occupé par rapport aux chiffres mentionnés. On peut le vérifier aisément en consultant le tableau 7.

On y voit que, sauf pendant les premières et les dernières années, la garnison n'a pas été très importante. Il faut se souvenir cependant que les chiffres cités proviennent de sources historiques ponctuelles, ne représentant pas nécessairement de façon réaliste la vérité historique. Quoiqu'il en soit, le tableau est évocateur et laisse à penser que la garnison comprenait généralement entre 25 et 100 hommes (et plutôt 25 que 100), à l'exception d'une courte période (1742-1747) pendant laquelle les autorités réduisirent les effectifs du fort à cinq ou six soldats et leur officier[19].

Même en abritant 100 soldats, le fort n'aurait été occupé qu'au cinquième de sa capacité, ce qui laisse supposer que les soldats auraient disposé de plus d'espace que les militaires cantonnés ailleurs.

Les dernières années de l'occupation française sont plus difficiles à évaluer:

> Pour les dernières années du régime, les données nous manquent pour apprécier l'importance numérique de la garnison qui, d'ailleurs, a dû être plutôt instable. Comme Chambly constituait un important lieu de bivouac et de ravitaillement, le va-et-vient des troupes y animait considérablement la vie de tous les jours et lui conférait une physionomie tout à fait particulière propre à chasser la monotonie qu'engendrait habituellement la vie de garnison dans les endroits éloignés. Après l'arrivée des troupes de terre en 1755, il servit de quartiers d'hiver à quelques-uns de ces nouveaux régiments.[20]

Ces derniers régiments furent le Languedoc, le Royal Roussillon, le Guyenne et La Reine; mais tous les hommes ne résidaient pas au fort. Plusieurs étaient cantonnés au village ou dans des fermes[21].

Ces passages de troupes n'eu-

rent pas lieu que pendant les dernières années. On souligne qu'en 1709, une armée de 1600 hommes s'installa sous les murs du fort; plusieurs centaines de soldats furent envoyés en 1711 pour contrer la menace anglaise. De plus, de continuelles allées et venues amenaient des gens à Chambly: convois de ravitaillement et troupes se rendant au lac Champlain, Indiens descendant à Albany, ouvriers spécialisés appelés au fort, etc.[22]

On ne sait jusqu'à quel point ces activités plus ou moins sporadiques ont laissé des vestiges matériels dans le fort ou ses alentours. Certes, 1600 soldats ne sont pas partis sans laisser de traces, mais jusqu'à quel point ces dernières sont-elles représentées dans la collection d'objets archéologiques et se différencient-elles de celles de la garnison? Ce sont des questions qui devront vraisemblablement rester sans réponse.

Les employés civils

Des employés civils, au service de l'armée, ont travaillé au fort, mais il n'est pas certain qu'ils y aient tous habité. Ainsi, la présence d'un aumônier est attestée de 1665 à 1667 et de 1691 à 1742; il était officiant pour la garnison et la population civile de Chambly[23], sans église avant 1739.

Un garde-magasin, remplissant la tâche essentielle de gérer le magasin du roi (recevoir les marchandises, en dresser l'inventaire, les distribuer, etc.) semble bien avoir toujours été présent au fort. Un boulanger fut aussi engagé, au moins à partir de 1699[24].

Si l'on sait que ces deux hommes travaillaient au fort, on ne peut affirmer qu'ils y vivaient. Le contrat de mariage entre Pierre Pépin dit Laforce, magasinier du roi demeurant à Chambly et Michelle Leber[25] prouve que l'homme avait sa propre résidence. Ce ne fut pas le cas en 1751 et en 1752[26].

Cependant, il semble bien que le poste de garde-magasin ait été convoité par plusieurs hommes en vue de la région. Citons l'exemple d'Antoine Grisé dit Villefranche, né à Chambly en 1728, qui, en 1756, put agir simultanément comme notaire royal dans les seigneuries de Chambly et de Rouville, et comme garde-magasin au fort[27]. Il est plus que probable que ce Grisé ait possédé un domicile à Chambly et qu'il n'eût pas à résider au fort.

Il nous est donc impossible de conclure sur le lieu de résidence du garde-magasin; il a dû varier selon les cas. Le brouillard est encore plus épais en ce qui concerne le boulanger.

Mentionnons finalement "une foule de journaliers, ou travailleurs spécialisés tels des forgerons, des serruriers, des maçons, des charretiers, des blanchisseuses, engagés pour l'exécution d'une tâche spécifique de réparation, de construction ou d'entretien"[28]. A propos des ouvriers spécialisés, nous savons que le forgeron-serrurier, Jean Fort dit Laforest, s'est rendu 45 fois au fort Chambly en 1730 et 1731 pour réparer ou poser de la quincaillerie, et qu'en 1733, le même artisan s'est partagé 36 tâches du même ordre avec Jean-Baptiste Fleur D'Épée. Un forgeron fut donc appelé, pendant ces années, de deux à trois fois par mois[29].

Nous retenons donc que de nombreux civils avaient accès au fort, soit quotidiennement, soit sur appel, soit pour assister à des offices religieux ou rencontrer le chapelain. Ces passages plus ou moins réguliers ont pu laisser des vestiges qui, logiquement, seraient plutôt de l'ordre des objets personnels que l'on porte sur soi, plutôt que, par exemple, des céramiques à usage domestique. De plus, ces contacts étroits avec la population civile ont dû parfois favoriser un certain échange de biens matériels.

Au sujet des relations entre les soldats et les civils, les pièces d'un procès pour meurtre engagé contre des soldats de la garnison de Chambly en 1719 nous donnent quelques indications ponctuelles[30]:

- 3 soldats travaillaient au moulin à scie de M. de Ramezay;
- Soldats et civils sont allés entendre la messe de la Chandeleur au fort;
- La victime, blessée, est conduite au fort Chambly où elle décédera; il ne semble pas que le chirurgien l'ait soignée;
- La veille de sa mort, la victime, un civil de race noire, dînait chez un couple de Chambly; des soldats de la garnison y étaient aussi;
- Après ce dîner, la victime va visiter l'aumônier du fort qui lui fait des remontrances;
- Il semble que Sansquartier, bien que soldat, n'ait pas habité au fort, mais chez une veuve de Chambly.

Portrait du soldat

Comme la plupart des gens qui ont composé la masse populaire, les soldats n'ont pas laissé beaucoup de traces dans les documents historiques. Nous ne brosserons donc leur portrait que dans les grandes lignes.

En 1723, une ordonnance du roi stipule que les recrues destinées aux compagnies Franches devaient mesurer au moins cinq pieds et un pouce (mesures françaises, soit 5 pieds et 5 pouces britanniques, soit 1,60 mètre) et avoir au moins 16 ans. Des statistiques sur 24 soldats en garnison à Québec entre 1730 et 1760 et sur 1018 soldats à Louisbourg en 1752, montrent que la loi a été assez bien respectée puisque la taille moyenne était effectivement de cinq pieds et un pouce, mais certains étaient tout de même sous la norme réglementaire. Par ailleurs, l'analyse de l'âge de 164 recrues entre 1748 et 1751 révèle que seuls quatre hommes n'avaient pas encore atteint 16 ans[31]. Dans ce même groupe de recrues, 43 % des hommes avaient entre 16 et 20 ans, 42 % entre 21 et 30 ans, et environ 13 % avaient dépassé la trentaine[32]. On peut constater l'extrême jeunesse des soldats, dont la moitié seraient aujourd'hui considérés comme des adolescents. Mais en laissant de côté cette considération contemporaine, l'âge des soldats nous laisse présumer de l'atmosphère qui pouvait régner dans une garnison où vivaient en commun plusieurs jeunes et même très jeunes hommes. Point n'est besoin d'être fin psychologue pour imaginer les polissonneries, les incartades, les querelles, les rires qui ont dû prendre place au fort Chambly, où se

sont peut-être aussi exprimés de profonds ennuis ou de hautes ambitions. Gilles Proulx explique ainsi le phénomène:

> La jeunesse des soldats du Canada par rapport à ceux de Louisbourg peut dépendre du nombre plus limité d'individus observés en Canada, mais il [*sic*] me semble témoigner également de l'insistance mise par les autorités de Louisbourg à recruter des soldats possédant un métier, d'où leur âge plus avancé. Cette préoccupation ne semble pas avoir été ressentie au même degré, du moins selon la correspondance officielle, par les autorités en poste au Canada.[33]

Cette jeune population se voyait, en outre, imposer une vie plutôt nomade, car à environ tous les deux ans, on échangeait les garnisons entre les différents postes dans le but, semble-t-il, d'éviter que les soldats ne se prennent dans les ornières de la routine et de leur permettre d'acquérir une expérience diversifiée, ce qui n'allait pas sans problèmes car:

> [...] les officiers, qui avaient fort souvent une famille et une ou des propriétés dans les différents gouvernements, répugnaient parfois à suivre leurs compagnies dans ces déplacements quand ils ne les refusaient pas carrément. La discipline des soldats ne pouvait donc que se ressentir de cette instabilité et de ces multiples affectations.[34]

Quant à la motivation de ces troupes, elle semble fort difficile à juger. Les auteurs sont partagés sur cette question complexe. On peut voir la chose avec optimisme:

> On a souvent fait état du racolage comme moyen de recrutement, d'individus qui, surpris en état d'ébriété, étaient amenés à signer un engagement; mais ne serait-ce pas là, souvent, des excuses avancées par des soldats déserteurs, ou capables d'autres crimes, désirant faire amoindrir un châtiment? En fait, la vocation militaire des régions frontières et côtières de France, le désir d'améliorer sa condition matérielle et d'échapper à la misère étaient des motivations suffisantes pour provoquer, chez nombre d'individus, le désir de s'enrôler.[35]

Ou préférer une vision plus pessimiste:

> Recrutés à la hâte peu de temps avant leur départ, ils s'embarquaient pour le Canada sans véritablement savoir ce qui les attendait car on leur cachait le lieu de destination[...] Bien souvent obligés par force ou par racolage d'aller se battre loin de leur terre natale pour des raisons qu'ils connaissaient mal ou pas du tout, loin de leurs parents et amis qu'ils ne reverraient probablement jamais, cette aventure devait peser lourd à ces hommes pourtant endurcis à la souffrance.[36]

Enfin faut-il croire Pehr Kalm dont les propos nous sont rapportés par Eccles: "He noted that they [les soldats] were very well fed and clothed, paid regularly, enjoyed good relations with their officers, and were particularly well treated on discharge"?[37]

Les officiers

Selon les sources historiques, le clan des officiers de la garnison de Chambly aurait été composé, la plupart du temps (voir tableau 7), d'un commandant (capitaine de compagnie), d'un lieutenant qui le secondait et, éventuellement, le remplaçait et d'un enseigne (officier porte-drapeau). Il y eut aussi, mais pas toujours, un sergent (sous-officier), soldat promu établissant le lien entre les soldats et les officiers[38]. Le sergent était cependant, tant par son statut que par sa solde, plus un soldat qu'un officier.

Les officiers résidaient au fort pendant leur affectation. Il semble toutefois que le commandant s'absentait fréquemment pour séjourner à son domicile ou dans un pied-à-terre. Comme lui, les autres officiers avaient une résidence permanente ou un pied-à-terre, mais on ne croit pas qu'ils aient eu le loisir de quitter le fort souvent[39].

Durant le second quart du XVIII[e] siècle, selon C. Nish, les postes de commandant étaient très recherchés; il fait référence cependant aux postes de l'ouest où la traite des fourrures constituait un commerce très lucratif[40]. Comme les forts Chambly et St-Frédéric n'entrent pas dans cette catégorie de postes, Nish les laisse volontairement de côté[41]. Mais puisqu'il affirme que les commandants étaient désignés au sein du groupe, assez restreint, des officiers des compagnies Franches[42] et puisque les affectations changeaient souvent[43], il est vraisemblable de penser que les commandants du fort Chambly se soient retrouvés, un jour ou l'autre, à la tête d'un poste de traite et soient ainsi inclus dans son propos:

> Les commandants de poste formaient une coterie favorisée dont les membres étaient apparentés entre eux, ou aux administrateurs et marchands de la colonie, par les liens du mariage... Il a aussi été établi que les membres de ce groupe, et encore une fois nous laissons de côté la désignation de classe, ne pouvaient être considérés uniquement comme une élite militaire. Ils étaient à tout le moins des seigneurs, souvent des marchands et des commerçants, lorsque ne s'ajoutait pas à ces attributs la fonction d'administrateur. Un autre argument du chapitre se rapportait aux moyens de financement de la traite et aux bénéfices possibles qui devaient en découler. Nous avons vu que des relations commerciales extrêmement fermées et complexes existaient entre le groupe appelé marchand et le groupe appelé militaire. Ceci était fondé en partie sur le pouvoir et le privilège, en partie sur des liens matrimoniaux et en partie sur les ressources du capital. Les membres de l'armée, du monde du commerce et de l'administration, nous l'avons vu, participaient tous à l'exploitation des Pays d'en Haut.[44]

Ainsi, Paul d'Ailleboust de Périgny, Jacques-Charles de Sabrevois, Jacques Hugues Péan de Livaudière, Antoine Pécaudy de Contrecoeur, Gaspard Adhémar de Lantagnac, Nicolas-Marie Renaud d'Avène des Méloizes, Jean-Baptiste Hertel de

Rouville et Paul-Louis de Lusignan, tous commandants au fort de Chambly entre 1716 et 1760, sont considérés, d'une façon ou d'une autre, parmi "Les bourgeois gentilshommes de la Nouvelle-France"[45].

Il faut donc se faire du commandant un portrait correspondant non pas au militaire de carrière tourné uniquement vers la défense de sa patrie, mais à celui d'un homme aux diverses préoccupations économiques, tenant un rôle assez important dans la société de la Nouvelle-France vu son appartenance à une élite qui, en fin de compte, dirigeait la colonie. Il en va de même, quoiqu'à un degré moindre, des officiers qui sont déjà membres de cette coterie ou aspirent à le devenir.

La présence de femmes au fort

La présence de femmes au fort Chambly est l'aspect du contexte social qui reste le plus obscur. Nous avons toutefois quelques certitudes; ainsi, en 1752, l'ingénieur militaire Louis Franquet note dans sa relation de voyage:

> Passé toute la journée avec les dames et fait visite à Mde. de Beaulac, veuve d'officier, à qui l'on a accordé un logement dans ce fort.[46]

On sait que madame de Beaulac était la veuve d'un ancien commandant du fort, mais on ignore qui sont les autres dames. Il devrait s'agir d'épouses d'officiers.

Parmi les actes notariés, on retrouve trois contrats de mariage de soldats en garnison à Chambly; ils sont datés respectivement du 11 juin 1690, du 26 octobre 1741 et du 5 janvier 1758. Dans le premier cas, il est stipulé que le nouveau couple pourra habiter pendant six mois chez les parents de la mariée; comme celle-ci a reçu une terre en dot, on peut supposer qu'après ce délai les époux se seront bâti une maison sur la dite terre. On ne donne pas de telles précisions dans les deux autres contrats. Comme en 1741, il n'y avait qu'une garnison de 30 hommes, il est possible que le couple ait logé au fort, ce qui est aussi plausible pour celui de 1758.[47]

Cependant, la présence d'épouses et d'enfants ne fut pas très encouragée par les autorités. En effet, en 1691, l'intendant Champigny se plaint des abus du commandant Blaise des Bergères: "[...]et d'ailleurs, il y consomme une quantité considérable de vivres, munitions et ustencilles du magasin, ayant avec luy sa famille"[48]. En 1725, Longueuil, alors administrateur intérimaire de la Nouvelle-France, et l'intendant Bégon écrivent au ministre que trop de feux sont entretenus à Chambly et que pour résoudre le problème, on pourrait remplacer les deux officiers mariés par deux célibataires qui partageraient alors la même chambre et n'utiliseraient qu'un seul feu. Un an plus tard, le gouverneur Beauharnois met cette proposition à exécution et s'en voit félicité par le ministre[49].

La question des femmes et des enfants au fort est loin d'être réglée; on sait qu'ils y furent présents à certains moments, mais on peut se demander s'il ne s'est agi que de séjours temporaires.

Il est difficile de conclure sur les occupants du fort Chambly. Leur nombre fut plutôt irrégulier et

l'on ne peut même pas trop s'avancer à propos de ceux qui ont vraiment habité le fort, c'est-à-dire qui y couchaient et y prenaient leurs repas quotidiennement. Nous n'en savons pas plus sur les relations entre les soldats et les officiers, ni sur les relations entre les militaires et les habitants de la seigneurie et, bien que la présence de femmes soit attestée, on ne peut se prononcer sur la durée de leurs séjours.

DEUXIÈME PARTIE
LA VIE DOMESTIQUE DANS LE FORT DE PIERRE (1709-1760)

La vie quotidienne dans le troisième fort Chambly s'est probablement révélée plus facile et plus confortable que dans les deux forts de bois.

En effet, le nouvel édifice de pierre, à deux étages, doté de caves et de greniers, offrait plus d'espace et une meilleure protection contre les intempéries. De plus, la tendance vers un plus grand raffinement, amorcée au début du XVIII^{e} siècle, est allée en s'amplifiant avec le temps.

Les objets archéologiques témoins de cette époque montrent une plus grande diversité dans les fonctions et les matériaux. On note aussi, mais nous en discuterons plus loin, une plus forte proportion d'objets d'origine britannique.

Cependant, la liste des objets nous indique qu'il s'agit toujours d'une vie de garnison et que, malgré la présence de pièces plus luxueuses, l'ensemble de la collection reste d'une qualité moyenne. Du reste, on constate que bon nombre d'objets ont pu servir à divers usages; l'objet à fonction très spécifique se fait rare.

La situation semble la même à l'établissement de Michillimakinac (1715-1781):

> The early French inhabitants possessed few personal items which were not essential for subsistence purposes. Most of their possessions were utilitarian and functionally generalized in nature and exhibited a low level of formal variation. It has been emphasized that many trade goods were also in common use by the French occupants. This condition had changed by the end of the French period of control. At this time, an increased use of artifact categories representing specialized activities and different status positions is noted. However, the majority of the assemblage remains generalized in term of occupations or task application, and reflects the local subsistence and trade orientation of the population.[1]

De toute façon, il n'en reste pas moins que les critères de la qualité de vie se mesuraient autrement à cette époque où la production et la consommation de masse n'étaient pas très répandues. Voici d'ailleurs, afin de cerner le cadre de vie et d'établir les bases d'une comparaison, toute relative cependant, la description d'un intérieur paysan dans la France de Louis XV:

> La maison paysanne, presque toujours pauvre et insalubre, varie dans ses plans selon des modèles régionaux. A peu près partout pourtant, l'habitation de torchis, basse, sombre, couverte de chaumes (la tuile, déjà est signe d'aisance), au sol sans dallage, en terre battue, se compose essentiellement d'une salle dont le seul luxe relatif est une cheminée au large manteau où

l'on accroche les ustensiles de fer et de cuivre et la lampe d'éclairage. Quelques escabeaux, des chaises de paille, parfois un fauteuil, entourent la cheminée. Au centre de la pièce, une table avec un tiroir, et des bancs. Au mur, un vaisselier où pendent des faïences ornées, des assiettes, des saladiers, des verres, des cuillers d'étain, des fourchettes de fer. Les plus riches ont un grand buffet. Le jour pénètre dans cette pièce par une étroite fenêtre garnie de papier huilé ou de verre très grossier qui laisse mal filtrer la lumière. Dans certaines régions, en Normandie, une chambre, parfois deux, jouxtent la cuisine. Mais, souvent, dans le Nord, dans le midi, la salle est unique. Dans les angles sont disposés des lits; ceux-ci sont parfois à baldaquin et, seul luxe apparent, ornés d'un tour de lit de cadis, garnis de toile et d'une courtepointe bourrée de coton. Quand la maison comporte une chambre, celle-ci est assez gaiement troussée, selon le goût de la maîtresse du logis: quelques images au mur, des rideaux de toile peinte aux fenêtres. Le lit, symbole de l'aisance, distingue le pauvre du riche. Chez celui-ci, il comporte un lit de plume, des couvertures de laine blanche, une courtepointe de toile peinte, parfois une housse de brocatelle. Le pauvre se contente d'une paillasse et d'une couverture. A côté du lit, un coffre, souvent sculpté, renferme linge et vêtements. L'armoire est signe de luxe. Quant à l'horloge et au miroir, seules les grandes fermes en possèdent.[2]

Enfin, en ce qui concerne les fournitures aux soldats, une lettre de l'intendant Hocquart (en 1734), nous donne quelques renseignements sur le contenu du magasin du roi:

> Elles [les fournitures] sont divisées dans les registres des gardes-magasins de Québec, des Trois-Rivières, de Montréal, du fort Frontenac[...], de Chambly[...], Es consistent tent en agres es ustenciles de canots, vivres, aux employés dans les magasins, es en ration es vivres extraordinaires fournis aux detachemens de soldats qui changent de garnison, ou qui font des voyages pour le service en tout postes, Sacs, [...]voiles, haches, chaudières, menus radoubes, menus reparations dans les magasins, huile, chandelle, papier es autres ustenciles de bureaux quelques aumones d'usage en pain, sel, menus vivres aux Recolets[...][3]

Voyons donc les objets de la période du fort de pierre, pour tenter de faire revivre cette occupation de la première moitié du XVIII^{e} siècle.

Les outils

Cette catégorie est représentée par une bêche et trois haches dont l'une n'a pu être identifiée avec certitude. Le modèle des deux autres (fig. 2) est, par ailleurs, très bien connu. Il s'agit de haches d'abattage de fer et d'acier forgés, dont l'oeil a une forme à peu près triangulaire; le manche de bois de l'une d'elles est en partie conservé. Il est intéressant de noter qu'une toile entoure l'extrémité emmanchée dans l'oeil afin d'assurer plus de solidité. La bêche, étroite pelle droite dont il nous manque l'extrémité tranchante, fut vraisemblablement utilisée pour le jardinage ou pour creuser des trous de petites dimensions. Ce qui nous reste de son manche nous laisse voir un outil assez robuste. On notera que la bêche sert plus à retourner la terre qu'à la déplacer (fig. 3).

2 Hache d'abattage de fer et d'acier. Le manche est de bois et son extrémité est entourée d'un morceau de toile. (Photo: J. Jolin.)

3 Bêche de fer ou d'acier dont il reste une partie du manche de bois. (Photo: J. Jolin.)

Le manque d'outils ne cesse de nous surprendre; nous avons tout lieu de croire, qu'en ce domaine, la collection archéologique ne reflète pas la réalité. En effet, nous venons de voir qu'en 1734, le magasin du roi devait contenir des haches et des chaudières. En 1758, on fait livrer, entre autres, 1000 pelles au fort Chambly[4]. Même s'il est à peu près sûr qu'une bonne partie de celles-ci a été réexpédiée vers d'autres forts, il n'en reste pas moins que la pelle était un outil essentiel. D'ailleurs, l'administration achète, soit en France, soit dans la colonie, de nombreux outils: haches, pics, pioches, etc., dont on retrouve la mention dans les bordereaux de recettes et dépenses. Ainsi en 1739, on commande, à Québec, à Pierre Maillou, 10 grosses haches et 134 moyennes; en 1740, arrivent de France de nombreux outils divers[5]. Ces effets servaient notamment aux travaux paramilitaires exécutés par les troupes pour le compte de l'État. Les soldats de Chambly devaient, par exemple, couper le bois de chauffage nécessaire au fort[6]. Ils étaient aussi parfois payés pour d'autres tâches. Ainsi, en 1730, six soldats ont enlevé "les terres" dans la cour du fort; en 1732, certains hommes ont fait un chemin entre le fort Chambly et le portage de Ste-Thérèse; d'autres, en 1736, ont nettoyé "le terrain autour du fort"[7]. Ces travaux demandaient certainement des pics, des pelles, des haches, des râteaux, etc. De plus, on ne saurait imaginer l'utilisation d'un fort, tel celui de Chambly, sans un minimum d'outils de base dont on ne peut encore se passer de nos jours dans un édifice habité (marteaux, scies, tournevis, etc.).

Cependant, deux raisons peuvent nous expliquer cette absence d'outils. D'après les états des réparations et entretiens pour les années 1730, 1731 et 1733 à Chambly[8], des ouvriers spécialisés (forgeron-serrurier, menuisier) venaient au fort effectuer des travaux, comme monter des poêles, poser des fiches ou retirer des poutres pourries du corps de garde. La garnison n'étant pas chargée de cet entretien, on avait moins besoin d'outils puisque les ouvriers avaient les leurs. D'autre part, lorsque le fort fut pris en 1760, les outils durent être laissés en place et réutilisés par les Britanniques, comme bien d'autres objets d'ailleurs.

Les instruments de travail

Une seule sphère d'activités est ici représentée avec certitude: la couture, avec 19 épingles (fig. 4). Elles sont de laiton étamé, mais la plupart ont perdu leur revêtement; elles mesurent, en moyenne, 3,15 cm de longueur. On les fabriquait à partir de segments de fil de laiton qu'on affûtait à la meule pour

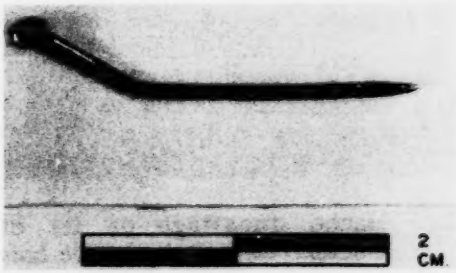

4 Épingle de laiton étamé. (Photo: N. Royer.)

5 Branche de ciseaux d'acier. (Photo: J. Jolin.)

former la pointe, après les avoir redressés. La tête était faite d'un autre segment enroulé en spirale à l'extrémité non pointue, et légèrement écrasé. Il était courant de les enduire d'étain[9].

Une moitié de ciseaux peut aussi être reliée à la couture. Il s'agit d'un objet assez petit (13,0 cm) dont l'anneau est de section plate, et la branche relativement longue par rapport à la lame trapue et au dos arrondi (fig. 5). La finesse de son anneau le rattacherait à la couture, mais sa courte longueur l'exclurait de la confection au profit de la réparation. Il ne semble pas qu'on puisse l'attribuer spécifiquement à la coupe du papier, exigeant des lames plus longues; on ne peut cependant affirmer qu'il n'ait servi qu'à la couture, car il était certainement courant d'utiliser les ciseaux pour couper diverses matières, même le papier en cas de besoin.

La présence d'objets reliés à la couture s'explique, car si les soldats ne voulaient pas payer pour faire réparer leur uniforme, ils devaient eux-mêmes s'en charger; on leur fournissait à cet effet du fil et des aiguilles[10]. Servant à immobiliser les tissus pour les coudre, les épingles devaient servir au raccommodage; elles ont pu aussi camoufler un accroc, retenir un bouton décousu ou remplacer un bouton manquant.

Puisque les uniformes arrivaient dans la colonie en trois grandeurs[11], on peut aussi penser que les militaires ont voulu les ajuster à leur taille. Nous connaissons tous le problème des tailles standardisées (petites, moyennes, grandes) qui semblent ne convenir parfaitement qu'à un petit nombre d'individus. Or rien ne nous empêche de penser que ces problèmes n'existaient pas au XVIII^{e} siècle et que, par confort ou coquetterie, soldats et officiers ajustaient leurs vêtements à leurs mensurations personnelles. Les opérations que cela comporte (raccourcir les manches ou les jambes, rétrécir ou élargir les épaules et la taille, etc.) sont facilitées par l'utilisation d'épingles.

L'absence d'aiguilles n'est guère surprenante; elle reflète celle que l'on constate généralement dans les collections archéologiques. L'explication la plus plausible est que, tout comme maintenant, la couture nécessitait un grand nombre d'épingles contre seulement quel-

ques aiguilles; ces dernières étant donc plus rares, on veillait à ne pas les perdre.

Enfin, rappelons que si plusieurs dames ont habité au fort, elles ont dû apporter, qui une corbeille à ouvrage, qui un nécessaire de couture pour réparer sa garderobe.

Cette première catégorie (le travail) se caractérise donc plutôt par des lacunes que par une grande variété d'outils et d'instruments. Pour s'en convaincre encore plus, jetons un coup d'oeil sur un document de 1749, l'"Etat des munitions, marchandises et vivres qui ont été délivrés des magasins du Roy à Québec et envoyé [*sic*] à Chedaïk, côte de l'Acadie, tant pour la subsistance et service des officiers et soldats des troupes et habitants[...]"[12]. On y relève 100 alènes, 6 ciseaux à bois, 1 grattoir, 50 grosses haches, 30 haches moyennes, 6 herminettes, 4 lames de scie, 2 marteaux à dents, 40 pelles ferrées, 6 pioches, 2 scies à refendre, 2 scies à débiter.

L'aménagement intérieur

Les murs et les fenêtres

Les objets de cette catégorie sont plutôt rares: 1 fragment de crépi et 116 fragments de verre de vitre sont tout ce dont nous disposons.

Le crépi pourrait se révéler très intéressant, s'il ne s'agissait pas d'un morceau unique de quelques centimètres. Il est assez épais (0,85 cm), et l'un de ses côtés est enduit de rouge. L'on comprendra qu'il nous est impossible de conclure quoi que ce soit à partir d'un si petit indice. Il a été trouvé dans la cour intérieure, dans une couche attribuée à un incendie localisé qui aurait eu lieu à la fin du régime français, mais dont la documentation historique ne fait aucunement mention. Le sinistre aurait touché une pièce du fort et l'on aurait enterré les débris dans la cour[13]. On peut donc penser qu'au moins une pièce a été recouverte de crépi. Les quartiers du commandant nous viennent alors à l'esprit, puisqu'il s'agirait là d'un luxe. Quoi qu'il en soit, cette hypothèse reste fragile puisqu'elle n'est basée que sur un fragment isolé.

Le verre de vitre ne nous en apprend guère plus, car nous savions déjà, par les plans d'époque, que les murs étaient percés de nombreuses fenêtres. Nous avons simplement la preuve concrète qu'elles étaient garnies de vitres et non de papier huilé, ce qui eût été fort surprenant car ce dernier semble surtout avoir été utilisé pour les maisons de ferme[14].

Sur les 116 fragments, 112 sont teintés vert alors que quatre seulement sont teintés bleu; jusqu'à maintenant, on n'a pu trouver de signification historique importante à l'utilisation de ces deux couleurs[15]. Peut-être s'agit-il d'un changement de manufacturier. Deux méthodes de fabrication étaient généralement utilisées au XVIII^{e} siècle: le plateau,

disque réalisé par la force centrifuge en tournant une canne, et le manchon, cylindre soufflé puis fendu et aplati. L'emploi de l'une ou de l'autre ne semble pas avoir eu d'incidence sur la solidité de la vitre. On ne peut déterminer la méthode utilisée pour celle du fort Chambly; les fragments semblent toutefois d'une épaisseur suffisante pour assurer une bonne résistance.

On a retrouvé, dans des couches du régime anglais, ce que nous supposons être deux fragments de baguettes de plomb; il est assez certain que les carreaux aient été retenus par ce matériau dès le régime français.

Quant à la coloration de la vitre, qui donnait des reflets glauques à la lumière du jour, c'était un inconvénient courant à l'époque, puisque le verre incolore ne fut utilisé que beaucoup plus tard.

Le chauffage

Nous devons nous reporter à ce propos, à la documentation historique car nul objet archéologique n'est là pour en témoigner.

Nous savons ainsi qu'entre 1730 et 1745, on payait en général de 500 à 600 livres par année pour 400 cordes de bois[16].

Pour parler en termes moins généraux, revenons à la lettre de Longueuil et Bégon au ministre, en 1725[17]. Les signataires, se plaignant que trop de feux sont entretenus au fort, en dénombrent onze: un pour l'aumônier, deux pour le lieutenant, trois pour le commandant, deux pour le corps de garde, un pour chacun des deux enseignes. Comme cette liste ne totalise que dix feux et que les soldats avaient droit à une cheminée par chambre[18], les hommes de la garnison (environ 25 soldats) devaient donc se contenter du seul feu non mentionné; celui-ci pouvait cependant servir à deux chambrées, s'il s'agissait d'un âtre ouvert des deux côtés. On ne peut manquer de signaler ici l'écart entre le confort des soldats et celui des officiers.

Cette énumération nous éclaire aussi sur la répartition de l'espace. Nous savions déjà que le commandant disposait d'une cuisine, d'un bureau et d'une chambre[19]; mais les autres officiers ne semblent pas dépourvus de confort non plus. On se souvient par exemple que les deux enseignes avaient amené leurs femmes et qu'ils furent remplacés par des célibataires qui partagèrent la même chambre. Les soldats devaient se contenter de beaucoup moins, surtout si l'on pense au faible taux d'occupation du fort.

Les feux dont il est question consistaient en des poêles et des âtres. La présence d'un poêle est attestée au corps de garde en 1719[20]. Les états de réparations et entretiens mentionnés plus haut (dans la section sur les outils) contiennent autant de réparations de poêles que d'âtres (ou instruments d'âtres); ils nous apprennent que le corps de garde comprenait aussi un foyer; on y mentionne d'autre part "la cheminée de la chambre du second officier", le "contrefeu de la cuisine du commandant" et les deux poêles du "four", probablement la boulangerie.

L'utilisation de poêles témoigne de l'évolution du chauffage en Nouvelle-France:

> Il n'est pas étonnant qu'avec de tels avantages, le poêle ait remplacé le foyer à tirage comme appareil de chauffage domestique. Nous avons déjà cité l'édit de 1673 qui, par mesure de sécurité, confinait le poêle à la cheminée. Mais déjà, au début du deuxième quart du XVIII[e] siècle, il semble bien que le poêle soit devenu indépendant de la cheminée, que l'on fait déjà passer son tuyau à travers cloisons et planchers, pour faire circuler la chaleur par toute la maison[...] Cette popularité des poêles continuera à croître et Kalm, en 1749, pourra dire qu'en général les maisons des habitants situées sur la route de Québec sont chauffées par des poêles de fonte[...] Les poêles sont aussi populaires dans les villes et certains bourgeois en possèdent plusieurs dans leur maison[...] Cependant, il ne faudrait pas croire que, à cause de cette popularité du poêle, la cheminée a complètement disparu. Où elle existait déjà, elle a survécu et on a continué à s'en servir surtout pour faire la cuisine[...][21]

On utilisait, à cette époque, les poêles dit "d'Allemagne" ou à cinq plaques, alimentés par l'arrière ouvert, sans tuyau pour l'échappement de la fumée, et aussi les poêles à six plaques, donc complètement fermés, mais munis d'un tuyau[22]. Au fort Chambly, on retrouvait quelques poêles de ce dernier modèle puisqu'en 1731, Jean Fort dit Laforest, serrurier, vient assembler trois poêles et faire 24 pieds de tuyaux; de plus, en 1733, il vient "accomoder la porte du poêle"[23]; il ne peut s'agir ici d'un poêle "d'Allemagne", car ce modèle n'a pas de porte.

Les poêles "entôlés" connurent aussi une certaine popularité; ils sont décrits de la façon suivante:

> On installait le poêle dans une ouverture garnie de tôle, pratiquée dans la cloison ou le mur de refend entre la cuisine ou la chambre d'hiver (il s'agit de maisons de campagne). De petites portes de tôle fermaient l'ouverture en été; en hiver, avec les portes ouvertes, on chauffait les deux pièces en même temps.[24]

Cependant, les relevés architecturaux exhaustifs effectués au fort Chambly n'ont pas permis de découvrir quelque trace que ce soit de tels trous, ni d'ailleurs de trous d'évacuation pour les tuyaux (à l'exception d'un trou percé dans le plafond d'une base voûtée de cheminée dans la cave de l'un des bastions; on peut toujours supposer que cette cave était chauffée par un poêle dont le tuyau aboutissait dans le plancher de l'âtre du rez-de-chaussée, mais ce n'est pas un endroit très propice; de toute façon, ce système de fortune semble peu approprié pour les étages). L'absence de trace de trous d'évacuation nous porte d'ailleurs à croire que les tuyaux étaient reliés aux cheminées. Comme celles-ci ont toutes été détruites, il est impossible d'en être parfaitement certain, mais leur disparition expliquerait celle des trous d'évacuation.

La description du chauffage au fort Chambly se terminerait ici, si un document d'archives ne venait semer la confusion. Il s'agit de la requête en 1759, de M. de Roque-

maure, stationné à Chambly, pour être logé hors du fort puisque "il n'y a dans le fort que de petits trous à poêle. Il prétend que le poêle ne convient pas à son asthme"[25].

Quels sont donc ces "petits trous" dont se plaint M. de Roquemaure? Nous l'ignorons. En effet, une ouverture peut être pratiquée dans le contrecoeur d'un âtre afin d'y encastrer un poêle qui chauffe alors deux pièces; des trous peuvent aussi y être percés afin d'alimenter un poêle dans la pièce contiguë, mais dans les deux cas, il s'agit de poêles "d'Allemagne"; d'autre part, des trous dans les murs pouvaient laisser passer le tuyau d'un poêle à six plaques afin qu'il puisse courir d'une pièce à l'autre, transmettant ainsi sa chaleur[26]. Mais les murs du fort ne comportent pas de trous; de plus, lorsque Jean Fort vient assembler 3 poêles et 24 pieds de tuyaux, ceci implique, supposons-nous, 8 pieds de tuyaux par poêle ce qui n'est pas assez pour que le conduit puisse courir d'une pièce à une autre.

Les propos de M. de Roquemaure restent donc sibyllins et soulèvent deux questions. D'une part, il semble dire que les âtres n'étaient plus utilisés en 1759; d'autre part, en parlant de "petits trous à poêle", il ne nous permet pas d'identifier le modèle des appareils employés.

L'on voit que le chapitre du chauffage comporte plusieurs inconnues. On peut cependant être sûr de l'utilisation de poêles à six plaques (avec porte et tuyau) et de leur coexistence avec les âtres jusque dans la troisième décennie du XVIII^{e} siècle. Terminons en disant que dès 1742, les forges du Saint-Maurice fabriquèrent des poêles, que leur rythme annuel de production de 1744 à 1746 fut de 197 appareils et qu'ils furent vendus dans les magasins du roi des trois gouvernements de la colonie[27].

L'éclairage

Ce domaine de la culture matérielle est représenté par une lampe de fer du type dit "bec-de-corbeau", trouvée dans la couche d'incendie. Comme ce genre de luminaires reste populaire pendant tout le XVIII^{e} siècle[28], il est à peu près certain qu'il fut utilisé pendant la période du fort de pierre (fig. 6). Affectant la forme d'un contenant oblong, à fond plat, pincé à une extrémité pour former un bec où reposait la mèche et soudé à l'autre extrémité à un manche qui permettait de le suspendre, le bec-de-corbeau est le descendant direct de la lampe à huile de l'Antiquité[29]. Séguin[30] le décrit comme le luminaire du pauvre, et il n'est guère difficile d'en douter à la lecture de ses inconvénients: "the light was very feeble, the wick

6 Lampe à huile en fer, que l'on appelle couramment "bec-de-corbeau". (Photo: J. Jolin.)

constantly crusting over and the odor of the burning fish oil anything but agreable"[31]. Le combustible utilisé en Nouvelle-France aurait été l'huile de marsouin ou de phoque[32].

Bien que le bec-de-corbeau ait été largement utilisé par les paysans de la Nouvelle-France et de la Nouvelle-Angleterre, il n'est pas sûr que les gens au service du roi s'en soient beaucoup servi. En effet, les bordereaux des recettes et dépenses de la colonie pour les années 1739, 1740 et 1741 nous montrent qu'on importait de France plusieurs centaines de livres de chandelles par année; en 1740, par exemple, on achète pour Montréal, 200 livres de chandelles, 4 chandeliers de cuivre et seulement 2 "lampes de fer"[33]. En 1749, au détachement de Chedaïk, on envoie pour s'éclairer: 100 livres de chandelles, 2 "lampes de fers", 2 paires de mouchettes, 4 fanaux clairs (à parois vitrées)[34].

De plus, il est courant de fabriquer des chandelles de suif ou de cire, au moyen d'un moule en ferblanc, du moins chez les particuliers[35]. Les chandeliers seront de cuivre[36], d'étain, de laiton, de fil d'archal[37], de bois, d'argent[38], ou de céramique (comme en témoignent d'autres fouilles archéologiques).

En ce qui concerne le fort Chambly, nous croyons à l'utilisation simultanée de divers luminaires: le bec-de-corbeau, bien entendu, mais aussi la chandelle (comme l'atteste Hocquart) et le fanal. On peut même penser à la torche, qui aurait été fabriquée au fort à l'aide d'éclats de bois et de résine de conifères.

Les soldats, auxquels on ne fournissait que le strict nécessaire, ne devaient pas avoir de chandeliers, à moins qu'ils ne s'en fussent fabriqué eux-mêmes. On peut cependant penser que les officiers en aient apporté. Les lanternes devaient servir à l'extérieur. L'examen architectural du bâtiment ne nous permet toutefois pas de savoir si des supports à luminaires étaient fichés dans le mur. Un fait est intéressant à noter; dans les doubles latrines construites en 1709 sous la courtine nord, une cavité est aménagée dans la pierre (dans chaque pièce), à hauteur d'homme, de façon, suppose-t-on, qu'on puisse y poser une chandelle ou un fanal.

Le mobilier

Il est très rare que les fouilles archéologiques livrent des meubles, ou même des fragments de meubles. Il est assez fréquent cependant de retrouver des ferrures de meubles. Malheureusement, nous n'avons aucun objet de cette catégorie pour la période d'occupation française du fort de pierre. Nous donnerons donc un bref aperçu du mobilier d'après les sources historiques primaires et secondaires. D'après les ordonnances, appliquées du moins à Québec, les chambres de soldats étaient garnies d'une table, de deux bancs et d'autant de lits qu'il était possible de placer. Ces lits, dans lesquels les soldats couchaient à deux, avaient un cadre de chêne, une paillasse (renouvelée au moins deux fois par année), un matelas rempli de laine et recouvert de toile, de même qu'un chevet de la même fabrique. Selon Gilles Proulx, les soldats stationnés à Québec

avaient, en plus, des coffres pour y ranger leurs armes blanches et leurs vêtements; cet auteur rapporte qu'un procès de 1758 mentionne qu'une chambre du grenier des Nouvelles Casernes (parc de l'Artillerie, Québec) était réservée à l'entreposage des effets des soldats[39]. Une telle utilisation d'une partie du grenier à Chambly n'est pas impossible, puisqu'en 1730, on en fait réparer la serrure; en 1731, on fait poser une serrure à "une porte au grenier", et l'une d'elles sera réparée en 1733[40]. Toutefois, si le grenier était fermé à clef, c'est peut-être que le commandant ou le garde-magasin voulait y mettre des provisions ou des fournitures à l'abri des vols, le fort servant notamment d'entrepôt.

Nous savons avec certitude que le fort abritait, vers 1730, une glacière. un garde-manger, une armoire, et "une petite armoire au corps de garde"[41]. La glacière et le garde-manger devaient être à l'usage personnel des officiers et du commandant, ou à celui du garde-magasin, pour entreposer les vivres non distribués ou vendus aux soldats. La petite armoire du corps de garde devait être en relation directe avec l'usage de cette pièce, c'est-à-dire contenir des effets servant à ceux qui étaient de garde, comme des fanaux, des chandelles, des manteaux, des couvertures, etc. Quant à l'armoire sans désignation spécifique, comme sa présence dans une chambrée est exclue, elle a dû appartenir à un officier ou au commandant, ou a dû se trouver à la sacristie, à moins qu'il ne s'agisse simplement de l'armoire du corps de garde, ces mentions apparaissant dans deux documents différents.

Rappelons enfin deux sources déjà citées soit l'inventaire des biens du soldat Bonin dit Laforest (append. A) et les propos de Louise Dechêne. On aura noté que le soldat Bonin ne possédait aucun meuble: il n'avait qu'un "havresac de toile" qui devait contenir ses effets, et le "petit paquet de guenilles" qu'il avait amassées était contenu dans "un morceau de toile".

Par ailleurs, Louise Dechêne mentionne, à propos des officiers, des meubles tels qu'un cabinet d'ébène, un bahut couvert de maroquin, des fauteuils décorés au point de Hongrie, un tapis exotique, des tapisseries de haute lice, des chaises coussinées, des tables garnies de tapis, des lits de plume[42]. Sans généraliser à outrance, il est permis de croire que les officiers et le commandant apportaient au fort quelques meubles pour se donner un certain confort. Ce fait est d'autant plus plausible que Chambly était plus facile d'accès que les forts de traite de l'ouest de la colonie. Il est difficile de préciser comment chacun garnissait son logement, mais nous ne croyons pas que des meubles très rares ou très coûteux se soient rendus au fort; le transport et l'humidité des lieux auraient pu facilement les endommager. D'ailleurs, ces gens avaient souvent une résidence principale en ville. D'autre part, cette question d'ameublement est très sujette aux goûts et à la fortune de chacun. Concrètement, on peut supposer la présence de lits plus douillets que ceux fournis par l'armée, des tables et des chaises, peut-être des secrétaires, certainement des coffres, peut-être des bahuts ou des buffets, pour ranger la vaisselle, peut-être un guéridon, un fauteuil et une armoire. Finale-

ment, on pourrait aussi supposer quelques tapisseries pour couper l'humidité des murs de pierre.

Terminons en citant le sieur de Sabrevois qui, nommé en 1719, au fort Chambly, demande à l'État 500 livres non seulement pour les frais qu'un commandant est appelé à faire, mais aussi pour son installation[43]. Que comprend cette installation: l'achat de meubles et d'ustensiles? le transport de ce qu'il possédait déjà?

L'alimentation

L'alimentation est l'activité humaine la mieux représentée dans les fouilles archéologiques, puisqu'elle regroupe la plus grande partie des objets non dégradables (en céramique et en verre). A cet égard, les documents archéologiques diffèrent des inventaires après décès de militaires que nous avons eu l'occasion de lire. En effet, ces pièces d'archives mentionnent beaucoup de tissus (vêtements, literie, serviettes, pièces d'étoffes) par rapport aux autres catégories d'objets. Dans l'inventaire des biens de Jacques Bonin dit Laforest (append. A), sur 33 articles décrits, 25 sont de tissu (26 treize si l'on compte le portefeuille de drap). Nous parlerons plus loin de la coquetterie des Canadiens du XVIII^{e} siècle qui est probablement mieux reflétée par les inventaires. Cependant, si les objets archéologiques nous font accorder à l'alimentation plus d'importance qu'elle n'en avait probablement en réalité, ils nous renseignent néanmoins sur des catégories fort peu détaillées dans les inventaires.

Afin de mieux cerner les artefacts de ces catégories, lesquels constituent un fort pourcentage de la collection pour chacun des trois forts et pour l'ensemble du site, nous avons dressé un tableau détaillé des pièces concernées (tableau 8). Ce tableau descriptif adopte les mêmes divisions fonctionnelles que les tableaux synthétiques précédents; cependant le contenu de ces regroupements est souvent différent de façon à représenter de manière plus concrète les assemblages significatifs. Par exemple, l'activité "acquisition" y est incluse lorsqu'il s'agit de l'acquisition de denrées alimentaires. Dans le même ordre d'idée, nous y avons ajouté l'absorption et l'entreposage des boissons alcoolisées, car il est par trop restrictif de les confiner au seul chapitre des loisirs. Le tableau 8 pourra donc servir de référence tout au long de la discussion sur l'alimentation.

L'acquisition des aliments

Pour les militaires, l'acquisition des denrées alimentaires n'était pas une activité de base, puisque chacun avait droit à sa ration quotidienne. Celle-ci était constituée de pain, de lard et de pois. A ceci s'ajoutaient des suppléments; en effet, à Chambly comme dans d'autres postes militaires, le commandant dut avoir

Tableau 8

Nature des objets relatifs à l'alimentation provenant du fort de pierre

Absorption

Usage indéterminé

1	contenant de terre cuite grossière italienne (Ligurie)
1	contenant de terre cuite grossière anglaise *(Staffordshire slipware)*
2	contenants de faïence
7	contenants de grès fin blanc
4	contenants de porcelaine

Vaisselle de table

14	bols de faïence
5	bols de grès fin blanc
7	bols de porcelaine
6	bols ou tasses de porcelaine
1	assiette de terre cuite grossière anglaise *(Staffordshire slipware)*
3	assiette de terre cuite grossière
25	assiettes de faïence
13	assiettes de grès fin blanc
2	assiettes de porcelaine
1	petite chope de grès fin blanc
3	tasses de faïence
1	tasse ou bol de grès fin blanc
1	tasse ou bol de porcelaine
2	soucoupes de grès fin blanc
1	soucoupe de porcelaine
4	verres de verre au plomb (cristal de plomb)
3	verres de verre sans plomb (verre incolore commun)
4	verres sur pied *(firing glass)* de verre au plomb (cristal de plomb)
2	verres sur pied de verre "fougère"
1	verre sur pied de verre au plomb (cristal de plomb)

Ustensiles de table

2	couteaux de fer
1	manche de couteau ou de fourchette de fer et d'os
1	couteau à lame pivotante de fer et de bois ou d'os

Vaisselle de service

1	plat de faïence
1	chocolatière de terre cuite grossière
1	pichet de faïence jaspée
2	coupes à entremets sucrés *(sweetmeat)* de verre au plomb (cristal de plomb)
1	carafe de verre sans plomb (verre incolore commun)

Vaisselle de fourniment

1	gamelle de tôle de fer
125	

Usage indéterminé

17	contenants de terre cuite grossière
1	contenant de grès fin blanc
18	

Acquisition:

2	hameçons de fer
2	

Préparation

Battage ou sédimentation

7	contenants creux de terre cuite grossière
9	grands bols ou plats à ailes de terre cuite grossière
4	terrines de terre cuite grossière

Coupe

1	couteau de fer, de laiton et de bois
21	

Cuisson (en contenants)

3	pots à cuire en terre cuite grossière
1	marmite de fonte
1	petit contenant de fonte
1	contenant de tôle de laiton
1	grand plat couvert de faïence brune
7	

Entreposage

1	pot à beurre de terre cuite grossière
1	jarre ou cruche de terre cuite grossière
1	contenant creux de terre cuite grossière
1	bouteille de verre incolore sans plomb (verre incolore commun)
3	bouteilles de verre teinté vert
6	bouteilles de verre bleu-vert
1	bouteille de verre teinté bleu
26	bouteilles de verre coloré vert foncé
1	cerceau de fer de tonneau de bois
41	

Total: 214

le droit de revendre aux soldats des vivres qu'il avait lui-même achetés, et le garde-magasin a dû tenir une cantine (une buvette) où les soldats pouvaient acheter et probablement consommer des boissons alcoolisées[44].

A Louisbourg, une grande partie des soldats travaillaient à la construction des fortifications, notamment parce qu'il était difficile d'amener à l'île Royale de la main-d'oeuvre civile. Comme les soldats n'avaient pas le droit d'acheter à crédit chez les marchands de la ville, les capitaines se sont vite chargés de devenir leurs créanciers en leur vendant des souliers et des bas (qui n'arrivaient jamais en quantité suffisante sur les vaisseaux du roi), du tabac, des liqueurs et de la nourriture supplémentaire. Ces officiers se plaignaient cependant que l'entrepreneur, employeur des soldats, payait souvent ceux-ci en biens de consommation, ce qui réduisait leurs ventes. Dès 1720, les capitaines tentent donc d'obtenir le monopole complet; vers 1730, et ce jusqu'en 1744, ils reçoivent la solde et le salaire des soldats. Ils se remboursent grassement à même ces revenus avant de distribuer ce qui reste. Très vite, ils ne payèrent les soldats qu'une fois l'an et ouvrirent des cantines où ils vendaient vins et spiritueux à crédit, à des prix exorbitants. Finalement, vers 1740:

> Le ministre de la Marine de la France exprima son inquiétude au sujet des "abus" qui avaient cours dans la garnison de Louisbourg. Il estimait que la situation y était beaucoup plus grave qu'au Canada, où l'on avait toléré pendant nombre d'années l'habitude des officiers de s'approprier les salaires des soldats-ouvriers.[45]

En 1749, Kalm[46] décrit la ration quotidienne du soldat du fort St-Frédéric: deux livres de pain de pur froment, du saindoux, de la viande séchée ou salée, parfois fraîche, et des pois verts. S'y ajoute, au moins à Québec, la distribution mensuelle d'un pot de mélasse et d'une livre de beurre[47].

Comme cette ration, surtout répétée jour après jour, ne constitue pas un repas des plus gastronomiques, les militaires ont cherché à améliorer leur ordinaire. Deux hameçons de fer nous prouvent qu'ils pêchaient. Comme les hameçons encore en usage, ils sont faits d'un segment de fil de fer recourbé et muni d'une barbe à une extrémité, alors que l'autre forme un oeillet dans lequel est attachée la ligne. Leur longueur (respectivement 5,5 cm et 5,25 cm) est assez importante, ce qui laisse croire à leur utilisation pour pêcher de gros poissons. En 1752, Franquet, au cours de sa tournée, est reçu à souper au fort Chambly; au menu: "toutes sortes de poissons frais et des meilleurs que fournit cette rivière [le Richelieu], entr'autres, des achigans"[48].

Par ailleurs, l'analyse des reste animaux (os, coquilles, écailles), comptabilisés en nombres minimums d'individus, a déterminé la présence de 20 barbues de rivière, 16 "suceurs", 5 esturgeons, 4 dorés, 4 achigans, 4 malachigans, 3 perchaudes, 3 ouitouches, 3 brochets et 2 lépisostés osseux[49].

La chasse est aussi une activité attestée: un document d'archives mentionne que, le 3 juin

1715, un soldat revenait de la chasse à quatre heures de l'après-midi[50]. D'ailleurs, Kalm rapporte que les soldats du fort St-Frédéric peuvent chasser et pêcher lorsqu'ils ne sont pas de garde; il raconte aussi que les officiers, à l'époque des migrations, peuvent chasser le gibier d'eau et qu'ils échangent avec les Indiens de la viande de chevreuil fraîche notamment contre des munitions et du pain[51]. Le produit de la chasse à Chambly nous est aussi révélé par l'analyse des restes ostéologiques: au moins 4 rats musqués, 3 écureuils roux, 3 ours, 2 orignaux, 2 castors, 2 martres, 2 cerfs, 1 lièvre, 4 tourtes, 3 canards, 2 buses, 2 corbeaux et plusieurs autres oiseaux sauvages dont un seul spécimen fut retrouvé. (Il est intéressant de noter que le castor, vivant dans l'eau, pouvait être consommé le vendredi, jour d'abstinence[52].) Cette liste de poissons et de gibier nous laisse croire que l'ordinaire des repas pouvait être assez facilement diversifié.

Vingt-deux parties d'armes à feu ont été retrouvées dans des contextes français; cinq d'entre elles sont reliées au fort de pierre. Il est difficile d'attribuer ces objets soit à un fusil de guerre, soit à un fusil de chasse. C'est pourquoi nous ne faisons qu'en souligner la présence.

On a aussi retrouvé bon nombre d'espèces domestiques qui ont peut-être été mangées par les officiers puisqu'il fallait les acheter, à moins que ceux-ci n'aient revendu de la viande aux soldats. Quoiqu'il en soit, on retrouve au moins 14 porcs, 11 vaches, 10 moutons, 1 oie, 15 poulets et 12 dindes[53]. Mentionnons enfin qu'en 1758, le général Montcalm possède 50 moutons à Chambly[54]. La consommation d'espèces domestiques est d'ailleurs confirmée par l'une des conclusions du rapport ostéologique:

> The overall impression is of dwindling hunting and fishing, and increased dependence on locally available domestic animals.[55]

En ce qui concerne l'approvisionnement en produits maraîchers, la chronique de Kalm nous apprend que tous les soldats affectés au fort St-Frédéric cultivent un petit potager sur lequel ils peuvent même ériger un pavillon; et cet auteur ajoute:

> Le commandant me dit que c'est là une façon de faire habituelle dans toutes les places fortes tenues par les Français au Canada lorsqu'il ne se trouve à proximité aucune ville importante où l'on pourrait se procurer des légumes verts.[56]

Disons cependant qu'à Chambly, il devait être possible d'acheter des fruits et légumes chez les habitants de la seigneurie, en plus des produits laitiers. On peut aussi supposer la cueillette, en saison, de baies (fraises, framboises, bleuets). Précisons aussi qu'un bordereau de dépenses pour la colonie mentionne l'achat, en 1735, de deux vaches au sieur de Lantagnac, le capitaine; il en possédait donc et en vendait, ainsi probablement que des produits laitiers[57].

Enfin, il faut ajouter la cueillette du sirop d'érable; l'habitude de recueillir cette eau si suave était courante dès le début du XVIII^{e} siècle. On apprit vite les diverses opérations nécessaires (entaillage, cueillette et cuisson) pour en faire

du sirop ou du sucre, de même que la façon de construire des "cabanes à sucre" qui, à cette époque, étaient saisonnières[58]. Le fidèle Kalm nous rapporte d'ailleurs que soldats et civils ne se privaient pas de ces sucreries si généreusement fournies par la nature[59]; on les comprend fort bien.

Ces relevés, un peu épars, nous donnent une idée de l'alimentation au fort Chambly, mais il est difficile d'en présenter un tableau rigoureux, d'autant plus qu'en ce domaine tout dépend des circonstances. Il est vraisemblable de penser que soldats et officiers ont dû, en temps de paix, profiter des ressources offertes par la nature à partir du temps des sucres au printemps, jusqu'à la cueillette des dernières citrouilles à l'automne. Mais quelle fut l'ampleur de la cueillette de ces produits? Dans quelle mesure a-t-on pu les conserver jusqu'à l'hiver? Combien furent-ils à préférer acheter de l'habitant? Ce sont autant de questions auxquelles on ne peut répondre.

Concluons en disant qu'un individu qui le voulait devait pouvoir s'assurer une alimentation relativement diversifiée et qu'à tout le moins, le pain devait être frais à Chambly puisqu'il y avait un boulanger. Enfin mentionnons que des produits plus rares ont été dégustés, comme en témoignent la chocolatière et les coupes à entremets sucrés qui ont été trouvées; mais nous reviendrons plus loin sur ces objets.

La préparation

Les artefacts servant strictement à la préparation constituent 10 % des objets relatifs à l'alimentation. Cette proportion assez faible s'explique d'abord par le fait que nous excluons ici les récipients destinés à la cuisson. D'autre part, la préparation des mets exige généralement moins de matériel que leur présentation sur la table. Dans le cas des soldats, un homme pouvait préparer la nourriture pour toute la chambrée à l'aide de quelques objets de bonnes dimensions, alors que chaque personne se présentait avec son couvert. Par ailleurs, le fort Chambly ne devait pas être l'endroit où se mitonnaient les mets les plus délicats. La nature même des objets nous porte à le croire, puisqu'il s'agit surtout de contenants pouvant servir à divers usages tels ces grands plats à rebord horizontal (fig. 52). Même les terrines, qu'on relie généralement à la sédimentation du lait, à cause de leur rebord sans marli et de leur bec verseur, peuvent servir à mélanger une préparation.

Il reste évidemment les sept contenants à usage indéterminé dont nous n'avons pas le rebord, ce qui nous empêche de les classer soit comme terrines, plats ou jattes. Il est sûr cependant que nous ne sommes pas là en présence de formes particulières destinées à une phase très spécifique de la préparation culinaire.

Neuf de ces contenants ont été fabriqués en France, alors que six seraient de fabrication locale, c'est-à-dire qu'ils auraient été fabriqués, sinon sur les rives du Richelieu, du moins dans la colonie (nous

ne nous attardons pas sur l'origine des céramiques, elle a fait l'objet d'une étude antérieure[60]). Toutes les formes sont assez simples et témoignent d'une facture honnête mais non élaborée: produits communs à panses évasées, conçus pour des usages variés. Notons que deux plats portent sur leur surface extérieure, la trace du feu; l'un a le fond légèrement noirci, alors que l'autre l'est par endroits. Ceci peut indiquer qu'ils ont été utilisés, sinon pour cuire, du moins pour réchauffer (ou garder au chaud) des aliments.

Jean-François Blanchette[61] nous rapporte les indications qu'un cuisinier français (Marin) donne au petit peuple quant aux accessoires nécessaires à la préparation des repas: "pot de terre vernissée, terrine, huguenote, casserole et marmite de terre ou de cuivre, coquemart, plat d'argent et même plat de faïence". Les officiers ont pu posséder cet équipement, mais certainement pas les soldats.

En ce qui concerne la coupe des aliments en cours de préparation, les artefacts brillent par leur absence: un seul manche de couteau, qu'on pourrait même classer parmi les ustensiles de table. Deux attributs suggèrent toutefois une utilisation autre: une soie trapézoïdale et une bande de renfort. Le manche est formé de deux appliques de bois retenues de part et d'autre de la soie par des rivets de métal cuivreux dont le dernier (c'est-à-dire le plus éloigné de la lame) retient la bande de renfort, elle aussi de métal cuivreux, qui va rejoindre l'extrémité de la soie.

Cependant, l'analyse ostéologique nous révèle qu'à la fin de la période d'occupation française, la boucherie des bovidés était faite au fort. On a d'ailleurs identifié de très bons morceaux, notamment des rôtis, ce qui ne fut pas le cas pour les périodes antérieures[62]. On note, à ce propos, l'utilisation, de 1709 à 1760, de la scie, de gros tranchants (couperets ou haches) et de couteaux[63]. Le sciage des carcasses serait plutôt inusité, car il ne devint pratique courante qu'à la toute fin du XVIII^{e} siècle[64].

La cuisson

On peut distinguer, pour l'ère préindustrielle, quatre méthodes de cuisson des aliments (surtout des viandes et légumes): la cuisson à la flamme vive, la cuisson dans un récipient qui s'interpose entre l'aliment et la source de chaleur, la cuisson dans l'eau et la cuisson à l'étouffée.

La première méthode consiste à faire cuire la viande sur un feu vif, à l'aide d'une broche ou d'un gril. La seconde est la cuisson à l'aide d'un corps gras dans une poêle de fer ou de cuivre. La troisième consiste à chauffer les aliments immergés dans l'eau; les ustensiles requis sont le chaudron de cuivre ou la marmite de fonte. La cuisson à l'étouffée se fait en ajoutant un couvercle à ces deux derniers récipients ou en utilisant la cocotte, la coquelle, la daubière et la tourtière; le but est d'empêcher, au moyen d'un couvercle, la dispersion de la vapeur pour produire de l'humidité dans le contenant à cuisson[65].

Parmi les objets de Chambly, nous retrouvons, au chapitre de la cuisson, trois marmites de céramique, une marmite de fonte, un petit

contenant de fonte, un contenant de tôle de métal cuivreux et un couvercle de faïence brune.

Les marmites de céramique peuvent être reliées à la cuisson par immersion ou à l'étouffée. L'une d'elles est typique d'un genre qui proviendrait peut-être du sud-ouest de la France[66]: paroi pansue et rebord relevé d'où partent deux anses. De terre cuite grossière, elle n'est glacée qu'à l'intérieur; son embouchure de 19,3 cm est assez large pour qu'on y place aisément les aliments. Une autre, aussi de terre cuite grossière, présente un aspect différent; son rebord est droit, l'anse, décorative, est appliquée, et elle est glacée à l'extérieur. La fonction de ce dernier récipient n'est absolument pas certaine; il aurait tout aussi bien pu servir à l'entreposage; il a toutefois été attribué à la cuisson à cause de son anse.

Vu ses dimensions, le couvercle de faïence brune (fig. 7) peut être attribué à une huguenote ou un pâté (c.-à-d. un plat à pâté)[67]. L'utilisation de tels contenants correspond à un changement culinaire survenu en France vers le milieu du XVII^{e} siècle et dont les répercussions se sont fait sentir pendant tout le XVIII^{e} siècle. Cette révolution, surtout due à l'adoption de nouveaux principes de "haute cuisine" dans les classes nobles et bourgeoises, aurait notamment amené l'usage de la cuisson lente, ce qui eût pour effet une plus grande popularité des marmites de terre cuite grossière et des contenants de faïence brune[68]. Ceux-ci, plus décoratifs, présentaient l'avantage de pouvoir être apportés directement du feu à la table. Potages, ragoûts et, paraît-il, sauces et crèmes, pouvaient ainsi être apprêtés[69]. Il ne faut pas oublier cependant que cette mode fut surtout adoptée par la classe riche, les classes moyenne et pauvre ne s'y intéressant que beaucoup plus tard pour des raisons d'ignorance et d'économie domestique.

La marmite de fonte qui devait être haute d'une vingtaine de

7 Couvercle de faïence brune d'un contenant servant à la cuisson lente. (Photo: J. Jolin.)

centimètres et dont l'embouchure avait un diamètre d'environ 24,0 cm est d'un modèle fort simple, aisément reconstituable: rebord droit légèrement en saillie, oreilles triangulaires, fond plat ou légèrement concave; elle pouvait être tripode avec des pieds cannelés et des patins triangulaires; elle devait avoir une anse pour être suspendue (fig. 8). D'après ses dimensions, nous déduisons qu'elle devait contenir le repas d'une dizaine de personnes. Son utilisation est évidemment reliée à la cuisson à l'eau.

Quant au petit contenant de fonte, représenté par un seul petit fragment, il est difficile d'en déterminer l'usage. Il peut s'agir d'un pot tout autant que d'un mortier.

Enfin, cette catégorie inclut deux fragments de tôle de cuivre ou de laiton, traversés de rivets; ces fragments se recollent mais forment une pièce irrégulière, qui peut être attribuée à un contenant. Par ailleurs, des restes clairement identifiables de marmites de métal cuivreux ont été retrouvés dans les contextes archéologiques des deux premiers forts. Nous désignons par métal cuivreux un matériau dont il est impossible de dire s'il s'agit de cuivre ou de laiton. On ne sait d'ailleurs pas jusqu'à quel point les gens du XVIII^{e} siècle faisaient la différence. Par exemple, un inventaire de la Nouvelle-Angleterre mentionne "a Brass Kettle" et "a Copper Kettle"[70]; on faisait donc la

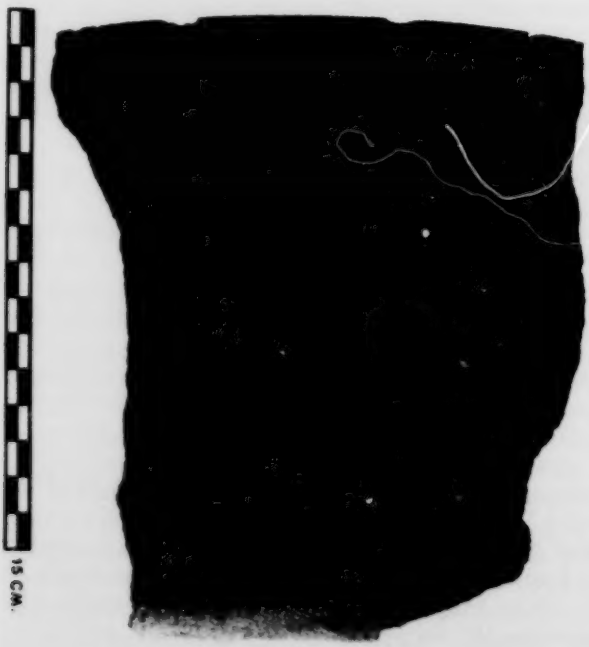

8 Partie d'une marmite de fonte. (Photo: N. Royer.)

distinction. Par contre, en Nouvelle-France, on semble plutôt utiliser "cuivre jaune" et "cuivre rouge"; le premier serait du laiton et le second du cuivre non allié, mais nous n'en sommes pas entièrement certain. La distinction est importante lorsqu'il s'agit d'objets assez lourds, étant donné le caractère mou du cuivre (par exemple, un chandelier serait moins solide en cuivre qu'en laiton); toutefois, lorsqu'il s'agit d'objets de tôle, elle est moins significative puisque, semble-t-il, la tôle de cuivre équivaut à la tôle de laiton.

Notre partie de contenant n'est guère représentative du nombre de ces objets présents dans les colonies. Citons encore les marchandises livrées à Chedaïk, en 1749: 1 chaudière de fer, pour 30 chaudières de cuivre jaune et 14 de cuivre rouge[71]. Selon Séguin[72], la marmite de cuivre reste un objet de traite important. Aux forges du Saint-Maurice, on utilise des poêlons de cuivre et des chaudières du même métal pour faire chauffer l'eau ou même faire cuire; les marmites y sont toutefois de fonte, comme il se doit en un tel lieu[73]. La popularité des contenants de métal cuivreux peut s'expliquer ainsi:

> Early in the century [XVIII^e siècle], brass and copper were much costlier than iron, so much that the purchase of a kettle was worth special note in the diary of the Reverend Joseph Green of Salem, who thus recorded the major events of July 6, 1710: "Bought a brass Kettle, 3£/6 shil./ 6 p.; and went to Cambridge and brought my mother home with me at 6 o'clock". Brass and copper were worth the investment, however, for they had special advantages over less expensive ware: they could be dropped or clattered against one another and although sustaining dents they did not crack and break as quickly as iron. The substantial numbers of brass and copper pots, kettles, and other utensils listed in colonial inventories are perhaps greater in ratio to similar accessories made of iron than is shown in restored kitchens today.[74]

Ajoutons que le cuivre est beaucoup plus léger que la fonte ou le fer et que, par conséquent, il se transporte plus aisément.

Ce tableau de la cuisson reste très sommaire, cette fonction ne représentant qu'environ 3 % de la collection. Peut-être est-ce là la donnée la plus importante: cuisson simple exigeant peu d'apprêts.

L'absorption

L'activité alimentaire nommée absorption implique l'utilisation de la vaisselle de table, des ustensiles, de la vaisselle de service, des verres, de même que d'un certain nombre d'objets à usages variés; elle constitue au total près de 60 % de la collection. Mais, car il y a un mais, tout ce corpus ne peut être regardé comme un ensemble à cause d'un problème archéologique méritant quelques explications. La plupart des objets reliés à l'absorption proviennent de deux lots archéologiques particuliers que constitue le remplissage des latrines mentionnées

plus haut. Or ce geste aurait été posé peu après 1760 par les Britanniques, au début de leur occupation du fort; nous ne savons pas exactement quand cependant. La situation qui en résulte est donc la suivante: 36 objets français (l'un d'eux est peut-être de facture locale), 47 anglais, 23 porcelaines orientales, et 1 terre cuite grossière italienne.

On doit donc se demander qui des militaires français ou anglais apportèrent les objets non français. Nous ne pourrons apporter que des éléments de réponse. L'un d'eux nous vient de l'étude ostéologique, qui démontre une grande différence entre le contenu des lots 16G8A32 et 16G8A36 et le reste des lots reliés au fort de pierre (les lots des latrines contiennent notamment beaucoup plus d'os de dindes et de poulets que les autres). Le lot 16G8A43 pose le même problème, mais avec moins d'acuité puisqu'il ne comporte que cinq objets. On peut se demander pourquoi le problème est soulevé seulement ici, alors que d'autres catégories contenaient aussi des objets provenant de ces lots ambigus. La réponse est que, ou bien leur aspect leur attribuait une origine française, ou bien il s'agissait d'objets isolés ayant peu d'impact sur l'interprétation. Ainsi, même si l'on retirait des outils les trois objets provenant de 16G8A32, le problème de la non-représentation des outils resterait le même et son interprétation ne changerait pas. Les lots des latrines contiennent notamment beaucoup plus d'os de dindes et de poulets que les autres.

En conséquence, nous étudierons séparément le matériel anglais et les porcelaines orientales des latrines pour terminer avec les objets français de tous les lots du fort de pierre.

Les objets britanniques

Comme nous n'avons pu répondre à l'interrogation posée plus haut, on pourrait se demander pourquoi les objets anglais dont il est question n'ont pas été éliminés de la présente étude. C'est que ce verre et cette céramique datent du XVIII^{e} siècle et qu'il reste plausible qu'ils aient appartenu à des militaires français, comme ce gobelet de cristal à pontil au verre, témoin d'une technique de fabrication utilisée surtout avant 1720.

Or, dès 1717, une ordonnance royale défend la vente dans la colonie d'objets non fabriqués en France[75]; bien entendu ceci correspondait aux principes de la politique colonialiste qui voulaient qu'une colonie fournisse des matières premières à la métropole et que cette dernière y écoule ses propres produits manufacturés.

Cette ordonnance fut toutefois loin d'être respectée par tous; les archives judiciaires et d'État le prouvent bien. Ainsi, en 1741, une perquisition eut lieu dans les couvents, les églises et les maisons privées de Montréal. Résultat: 449 établissements sur 506 possédaient des objets anglais[76]. Ceux-ci avaient pu arriver de différentes façons, surtout illégales.

Les cas spéciaux où des particuliers obtinrent la permission de ne pas se soumettre à la loi font figure d'exceptions. Ce fut le cas d'Auteuil de Monceaux, gentilhomme exilé de la Nouvelle-France qui fit fortune à New York et put, après avoir été gracié, revenir au Canada

avec une cargaison de marchandises anglaises. Il rapporta notamment dix caisses de coutellerie et de quincaillerie, dix poêles de fer, dix plaques de contrecoeur et six caisses de vaisselle de faïence[77].

Par ailleurs, la porte dérobée devait permettre l'entrée de nombreux objets. Ainsi les céramiques d'Albion ont pu être importées frauduleusement d'Europe car, dès 1740, l'industrie anglaise développa une production de masse qui permit de mettre sur le marché quantité de vaisselle fine probablement très attrayante par sa nouveauté[78]. Il est possible que l'on se soit approvisionné dans certaines îles entre la France et l'Angleterre dont les ports étaient plus libres parce qu'en territoire intermédiaire[79].

Mais la contrebande entre la Nouvelle-Angleterre et le Canada semble avoir été un problème majeur pour les autorités. Ses principales causes auraient été la proximité des colonies anglaises, la lenteur des relations avec la France et les prix plus avantageux que l'on pouvait obtenir pour les peaux en territoire anglais[80]. Ainsi, des Indiens et des Français se rendaient parfois à Albany et en rapportaient des biens qu'ils revendaient dans la colonie française. A l'inverse, il n'était pas rare de voir des marchands d'Albany et de New York venir à Montréal, sous divers prétextes, et y échanger leurs marchandises contre des peaux de castor[81]. Toutefois:

> The contraband trade centred upon Montreal, whence the furs were carried down the Richelieu to Albany. The chief intermediaries between the French merchants at one end, and the English and Dutch at the other, were the converted Iroquois of the Jesuit mission at Caughnawaga, and, to a lesser extent, the Indians of the Saint-Sulpice mission which, in 1721, were transferred from Sault-au-Récollet to the Lake of Two Mountains.[82]

Cet itinéraire explique bien pourquoi la garnison du fort Chambly fut chargée de surveiller les contrebandiers. D'ailleurs, nous avons la mention de deux saisies que l'on y effectua. Dans le premier cas, en 1723, on retrouve "huit grands bassins d'étain, vingt-quatre cuillers, deux tasses d'étain, vingt-et-un creusets de grès, dix-neuf paires de cardes à laine et quarante-et-une livres de fil à rêts"[83]. En 1732, on saisit, entre autres, quatre-vingts livres (mesure de poids) de vaisselle d'étain[84].

Mais ce ne sont pas là les seules marchandises que l'on passait frauduleusement. En fait, les étoffes étaient très en demande au Canada[85]. L'on rapportait aussi des cuillers à café et des fourchettes d'argent, des couteaux de table, des canifs, des pipes, des boutons d'or, des boucles, des bottes, des dentelles, des gants et des mitaines[86].

Des marchandises d'origine britannique circulaient donc en Nouvelle-France pendant le XVIII^{e} siècle. Si l'on considère plus particulièrement le fort Chambly, l'on ne peut que constater que ses habitants étaient spécialement bien placés pour avoir accès aux objets de contrebande. Sans qualifier de fraudeurs tous les militaires du fort, ni par ailleurs tomber dans un excès d'angélisme, on peut supposer que des marchandises de contrebande

ont pu se retrouver à Chambly à la suite d'activités illégales: une expédition clandestine, quelques objets chapardés d'une saisie, trafic avec les Indiens, etc. Ces facteurs peuvent s'ajouter à ce que nous avons dit de la popularité des produits anglais au Canada pour expliquer leur présence au fort Chambly pendant le régime français.

L'assemblage retrouvé au fort Chambly est composé des objets suivants (quelques-uns sont illustrés à la figure 9):

1 contenant indéterminé de grès fin salin blanc
1 petit contenant indéterminé de terre cuite grossière *(Staffordshire slipware)*
4 présumés bols de grès fin salin blanc
4 bols de faïence
1 assiette de terre cuite grossière *(Staffordshire slipware)*
2 assiettes de faïence
12 assiettes de grès fin salin blanc
1 présumée petite chope de grès fin salin blanc
1 tasse de faïence
7 présumées tasses de grès fin salin blanc
2 soucoupes de grès fin salin blanc
4 verres indéterminés de cristal
1 verre à pied de cristal
4 verres à toast *(firing glass)* de cristal
2 coupes à entremets sucrés *(sweetmeat)* de cristal

Ce qui étonne, de prime abord, c'est la présence importante d'objets de grès fin salin blanc (27 objets sur 47, c'est-à-dire plus de la moitié). Les techniques pour fabriquer de la vaisselle à partir de ce matériau furent mises au point à la fin de la troisième décennie du XVIII[e] siècle; ce produit devint populaire entre 1740 et 1760[87], pour être peu à peu remplacé par d'autres céramiques fines. En son temps de gloire cependant, le grès fin blanc à glaçure saline était une vaisselle raffinée témoignant d'une certaine aisance. Il supplanta alors la faïence en Angleterre[88].

Ce genre a aussi été retrouvé en bonne quantité au fort Michillimakinac; Stone croit que les pièces non décorées furent utilisées à la fin de l'occupation française. Des pièces décorées (soit de motifs moulés à même, soit de bleu de cobalt), il ne mentionne que leur origine britannique, sans préciser si les Français les ont utilisées ou non, bien qu'elles soient contemporaines des objets non décorés[89]. Or au fort Chambly, les objets de grès fin salin blanc sont pour la plupart décorés. Est-ce là un indice d'une utilisation plus tardive que 1760 ou de la présence d'un plus grand luxe à Chambly? Nous ne saurions dire.

Les décors retrouvés à Chambly correspondent à trois techniques: peinture à la main, *scratch-blue*, impressions à même l'objet. Un objet, composé de deux tessons, indéterminé (il pourrait peut-être s'agir d'une tasse), porte un décor polychrome (vert, brun, rouge et probablement jaune) peint à la main sur la glaçure mais dont le motif n'est pas identifiable. La technique du *scratch-blue* consiste à inciser un décor et à remplir ces creux au bleu de cobalt; elle est surtout particulière aux tasses et aux soucoupes[90]. Elle est illustrée à Chambly par un fragment de bol ou de tasse, orné sur sa paroi extérieure d'arabesques, et par une partie de soucoupe (fig. 9f) dont l'intérieur porte des

arabesques et des losanges formés de doubles traits. En ce qui concerne les décors moulés à même l'objet, ils sont de deux sortes: des moulures linéaires en creux ou en relief faisant la circonférence de certains bols, tasses ou objets indéterminés et les motifs particuliers aux marlis d'assiettes. On retrouve un spécimen à bourrelet extérieur godronné souligné de deux petits bourrelets intérieurs (fig. 9a), deux exemplaires à bourrelet extérieur lisse et marli à motif "grain d'orge", et enfin plusieurs spécimens à bourrelet extérieur lisse et à succession de motifs "tissés" (inspirés de la vannerie): cartouche à frette perlée bordée de rinceaux, panneau d'entrelacs et cartouche à frette étoilée[91]. Ces motifs seraient apparus vers 1750[92].

Le grès fin blanc à glaçure saline n'est pas un produit de très grand luxe, mais fut très populaire parmi ceux qui pouvaient s'offrir de la vaisselle fine:

> Du point de vue de leur histoire et de leur technologie, les grès blancs à glaçure saline apparaissent comme une nouvelle tentative d'améliorer la dureté, la blancheur et la finesse des corps en terre cuite fine jusque-là utilisés dans la fabrication de la vaisselle de table.
>
> Toutefois, la fabrication de grès blanc raffiné ne fut pas qu'une activité transitoire, mais bien une industrie indépendante dont le style était bien adapté au goût populaire du temps et demeura très en vogue aussi bien dans les autres pays d'Europe qu'en Angleterre, entre 1740 et 1760. Les exportations, durant la période la plus active de la production (1740-1780), répandirent abondamment les grès blancs dans les colonies d'Amérique du Nord[...] En définitive, cette tradition représente le plus haut raffinement qui ait été obtenu pour un corps de grès jusqu'au XVIII^e siècle.[93]

La faïence d'origine britannique est représentée par sept objets; on notera tout de suite qu'il s'agit surtout de contenants creux. A Québec, place Royale, elle est utilisée dès le régime français et offre une moins grande diversité de formes que la faïence française[94]. En 1757, le capitaine d'un bâtiment transportait vers Louisbourg et St-Dominique, entre autres choses, "de la faïence fine d'Angleterre et un quart de gobelets en cristal"[95].

Tous les objets de faïence anglaise trouvés à Chambly sont décorés, avec plus ou moins de bonheur d'ailleurs, quoiqu'il faille dire que nous n'avons pas de pièce complète qui nous laisse voir tout son décor. On note une assiette et deux bols à motifs linéaires bleus (fig. 9e), dont l'un est particulièrement grossier, de même qu'une tasse à décor floral. Deux objets portent des motifs d'inspiration orientale imitant ceux de la porcelaine: sur un bol et une assiette, des guillochis et des points (assortis de losanges couchés pour l'assiette) à l'intérieur de bandeaux délimités par deux lignes; la lèvre du bol est soulignée d'une ligne brune. Le tout a été assez rapidement exécuté. La pièce la plus luxueuse: un bol qui devait être assez grand (le pied a 8,0 cm de diamètre), sur le fond duquel un

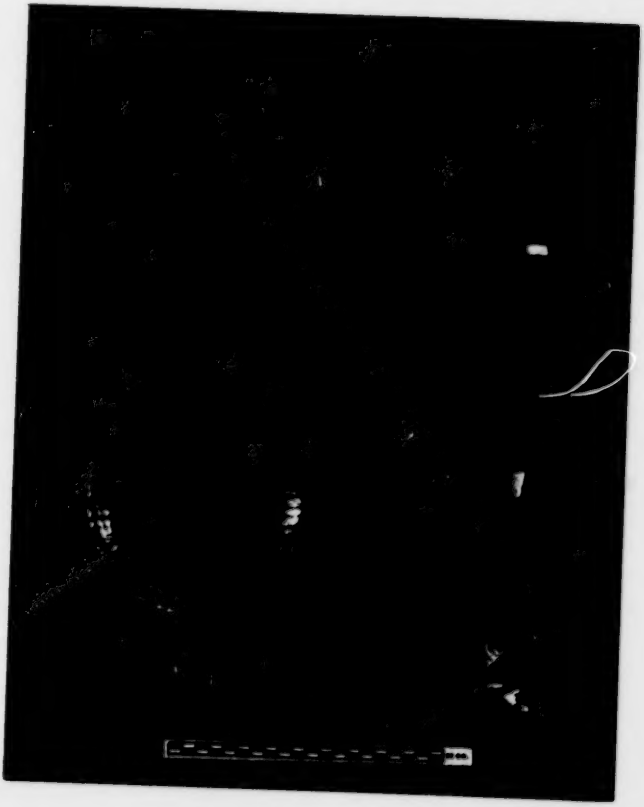

9 Objets d'origine britannique provenant du lot 16G8A32: **a)** assiette de grès fin blanc; **b)** assiette de terre cuite grossière du type *Staffordshire slipware*; **c)** pied de coupe à entremets sucrés en cristal de plomb; **d)** bol de faïence à décor de poisson et à bande (non visible) saupoudrée; **e)** petit bol de faïence; **f)** soucoupe de grès fin blanc à décor du type *scratch-blue*; **g)** petite tasse de grès fin blanc; **h)** verre à toast de cristal de plomb. (Photo: J. Jolin.)

poisson a été peint au bleu (fig. 9d). Sur la paroi extérieure, le haut du pied est souligné d'une bande de violet saupoudré; une même bande se retrouve sous le rebord surmontant un motif d'écailles de poisson bleues sur fond bleu plus pâle. Nous avons retrouvé l'illustration d'une assiette complète portant le même décor (poisson bleu et bande violette saupoudrée). Cet objet, conservé au DAR Museum, est daté des environs de 1740. Selon J. Federico Taylor, "Delftware plates with a wide rim colored with powdered manganese were made at the Wincanton Pottery in Somerset and by factories in London, Liverpool, and Bristol

about 1740"[96]. Ce genre de décor "saupoudré" date du XVII[e] siècle mais fut repris au milieu du XVIII[e] par toutes les manufactures anglaises; il a donc joui d'une grande popularité[97].

Un autre corps céramique est aussi présent dans cet assemblage; il s'agit de la terre cuite grossière généralement nommée *Staffordshire slipware*. C'est une céramique à corps plus ou moins beige, recouvert d'un engobe blanc et décoré de traits d'engobe brun en réserve, le tout étant enduit d'une glaçure jaunâtre. Ce genre est représenté à Chambly par un petit contenant creux à usage indéterminé et une petite assiette complète. Ce type est largement répandu sur les sites américains, mais ne brille guère par sa qualité[98]. De fait, l'assiette (fig. 9b), sans pied, ni bouge, ni marli, frappe par la stricte simplicité de sa forme, égayée seulement de festons, probablement faits à la main, sur la circonférence de l'épais rebord. Soulignons que plusieurs objets de *Staffordshire slipware* ont souvent été retrouvés dans des contextes français et qu'ils étaient déjà utilisés en Amérique du Nord au début du XVIII[e] siècle[99].

Enfin, les lots 16G8A32 et 16G8A36 recelaient aussi du verre incolore, dont l'origine anglaise est identifiable grâce au plomb qu'il contient (il s'agit donc de cristal) et à la forme des objets. Parmi ceux-ci, un fond de gobelet soufflé dans un moule *(pattern mold)* lui conférant un décor de lignes verticales estompées; sa marque de pontil peut nous le faire dater d'avant 1720[100]. Douze fragments représentant trois objets sont identifiés comme des calices de verres à pied à cause de leurs rebords droits et polis. On peut leur relier une tige à décor intérieur en double spirale blanche; ce genre de tige selon Noël Hume daterait de 1755 à 1775[101] (fig. 10). Quatre verres à pied se détachent des autres parce qu'ils sont étroitement reliés à une coutume britannique; il s'agit de ce qu'on appelle en anglais des *firing glasses* (verres à toast). Ces verres présentent une forme trapue: pied épais, tige large et courte, coupe en trompette[102]; cela permettait aux buveurs, après avoir porté un toast, de les frapper bruyamment sur la table (cf. fig. 9h). Ils étaient très communs dans les tavernes des colonies américaines. Leur période de fabrication s'étend de 1730 jusque dans le XIX[e] siècle, mais ils ont connu leur plus grande popularité pendant le troisième quart du XVIII[e] siècle[103]. Sur un site militaire anglais, on pourrait facilement attribuer ce genre d'objets à la verrerie du mess.

Enfin, deux verres à pied témoignent aussi d'une mode tout à fait britannique; il s'agit de coupes à entremets sucrés *(sweetmeat)* (fig. 9c). Composées d'un calice largement ouvert posé sur une tige très basse, ici simplement constituée d'une grosse perle portant des losanges en creux, et d'un pied légèrement bombé, ces coupes servaient à présenter des mets à consistance non ferme: crème, cossetarde, amandes, fruits confits, *mince-meat*; elles pouvaient, dans la société aisée, faire partie de présentations spectaculaires, alliant sculptures de sucre, pâtisseries façonnées, gelées moulées, fontaines de sirop...[104] Bien entendu, il est fort peu probable que de tels déploiements aient eu lieu au fort Chambly

10 Tige de verre sur pied en cristal de plomb à décor intérieur en double spirale, d'origine britannique. (Photo: J. Jolin.)

(à quelque époque que ce soit), mais la présence de ces coupes démontre une recherche certaine de raffinement. Ce sont les deux seuls objets anglais qui aient un usage si défini. Notons qu'en Angleterre, elles auraient surtout été utilisées à la fin du XVII^e siècle et au début du XVIII^e[105].

Les porcelaines orientales

Quant aux porcelaines, il est très intéressant de noter que les pièces de leur assemblage sont exclusivement orientales, vraisemblablement chinoises. D'ailleurs, la production chinoise compte pour 75 % des porcelaines fines à pâte dure retrouvées sur tout le site, dans tous les contextes, et constitue près de 50 % de tous les corps porcelaineux[106]. Il faut dire qu'au milieu du XVIII^e siècle, l'industrie européenne de la porcelaine n'en était qu'à ses balbutiements[107]; nos objets orientaux ont donc pu être apportés et utilisés soit par les Français, soit par les Anglais. Il est à peu près sûr cependant qu'ils ont appartenu à des officiers car il s'agissait d'un produit d'assez grand luxe. La porcelaine orientale fut en vogue dès la moitié du XVII^e siècle dans les colonies anglaises[108], mais il semble que son apparition ait été plus tardive en Nouvelle-France[109]. Au fort Michillimakinac, on la retrouve surtout en contexte anglais, bien qu'il soit certain que les Français l'aient utilisée dès 1740[110].

Voici, en bref, la situation au XVIII^e siècle: During the eighteenth century, the China trade supplied increasing amounts of porcelain to Western Europe. Prior to the American Revolution, Chinese porcelain came to the colonies and Canada via Europe. There was no established trade between North America and the Orient. Chinese porcelain was imported quite early in the colonial period. Blue and white sherds of Chinese porcelain have been recovered in excavations at seventeenth-century Jamestown, Virginia. By the mid-eighteenth-century, Chinese porcelain comprised an important segment of the China trade and was generally of good quality, yet reasonably priced. Though the secret of

manufacturing both hard paste porcelain and soft paste porcelain spread through Europe from about 1700-1775, the Chinese porcelains remained competitive.[111]

Selon Séguin, les objets de porcelaine en Nouvelle-France auraient été des tasses et des soucoupes, des sucriers, des théières et des fromagers[112]. De fait, notre collection compte, sur 22 objets, de nombreux bols et tasses pour seulement deux assiettes et quelques objets indéterminés. Ceci s'explique notamment par le fait que la porcelaine était appréciée pour sa résistance à la chaleur[113], en plus évidemment de ses qualités esthétiques et de ses connotations exotiques. On peut donc la relier à l'absorption des boissons chaudes, thé, café, chocolat, et même des tisanes d'herbes cueillies dans la région.

On sait que même le paysan canadien buvait du café et du chocolat au XVIII[e] siècle[114]; ces deux produits entraient facilement dans la colonie par le réseau commercial établi entre les Antilles et la Nouvelle-France[115]. Nous avons d'ailleurs retrouvé une chocolatière de terre cuite grossière.

Enfin, ces bols de porcelaine pouvaient aussi servir à divers usages, comme présenter des condiments ou du sucre sur la table, ou même des fruits dans le cas des pièces de plus grandes dimensions. La porcelaine était dans ces cas-là

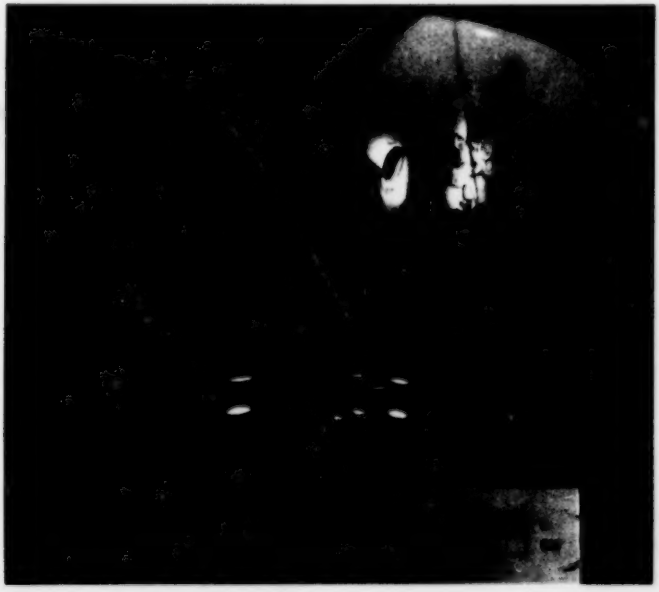

11 Bol de porcelaine orientale à décor polychrome floral. (Photo: N. Royer.)

un symbole de statut social et de richesse, au même titre que l'orfèvrerie ou les bijoux.

Il est d'usage de classer les porcelaines orientales d'après la technique d'exécution de leur décor[116]; on reconnaît les décors monochromes bleus sous la glaçure et les décors à émail polychrome sur la glaçure. Qu'ils soient bleus ou polychromes, les décors étaient tous peints à la main.

Le décor polychrome est beaucoup plus rare parce que plus cher, requérant des dessinateurs plus habiles et un temps de fabrication plus long[117]. Ainsi à Chambly, sur vingt pièces décorées, trois seulement sont polychromes. De plus, l'une d'elles ne porte que des rehauts rouges sur un décor bleu sous la glaçure; les deux autres (deux petits bols) présentent un motif floral soigné, rouge et vert dans un cas, vert, jaune et brun (peut-être des restes de dorure) dans l'autre (fig. 11).

Comme la plupart des objets ne sont représentés que par un seul tesson, il est difficile d'identifier les motifs décoratifs bleus. On note cependant quatre décors floraux, quatre paysages, de même que quatre bandeaux à guillochis (motif copié par la faïence anglaise); enfin des lignes horizontales soulignent souvent les creux ou les reliefs des formes.

La porcelaine orientale atteste donc la présence d'objets de luxe, mais dans une proportion qui semble refléter la situation du reste de la colonie, et même des colonies nord-américaines.

La céramique italienne

Nous ne nous étendrons que très peu sur ce sujet, puisqu'il ne s'agit en fait que d'un seul tesson. Il est impossible d'en déterminer l'usage; on peut seulement dire qu'il est typique de la céramique grossière de la Ligurie en Italie. La datation de ce genre n'est pas encore précisée mais on sait qu'il fut très commun sur la côte méditerranéenne de la France et du nord de l'Italie à la fin du XVIII^{e} siècle et au début du XIX^{e}. Il est certain que cette céramique fut exportée vers les colonies puisqu'on la retrouve en grandes quantités à Louisbourg et au fort Beauséjour[118]. Nous ne pouvons cependant l'attribuer avec certitude ni à la période anglaise, ni à la période française. Cette céramique n'offre guère de qualités esthétiques ou utilitaires particulières; seule son origine italienne la fait trancher sur le reste des céramiques.

Les objets français

Nous traiterons ici de la fonction absorption, à partir des objets d'origine française provenant des lots 16G8A32, 16G8A36 et 16G8A43, mais réunis avec les objets des autres contextes archéologiques reliés au fort de pierre au régime français. Puisque nous avons volontairement démembré l'assemblage défini dans le tableau 8, nous avons ordonné les objets français dans de nouveaux tableaux (9, 10, 11).

Deux caractéristiques sont frappantes dans ces tableaux: la prédominance de la faïence (74,1 %) et celle de la vaisselle de table, notamment les assiettes et les bols (68,0 %); l'absence presque totale de pièces à usage spécifique est remarquable. G. Gusset a noté le même phénomène dans la collection de grès blancs salins qu'il a étudiée: "Nous n'avons que des objets de l'u-

Tableau 9

Nature des objets d'origine française relatifs à l'absorption des aliments provenant du fort de pierre

Usage indéterminé	
2	contenants de faïence
1	contenant creux de faïence
3	
Vaisselle de table	
2	présumées assiettes de terre cuite grossière
2	assiettes creuses de terre cuite grossière
22	assiettes de faïence
7	bols de faïence
3	présumés bols de faïence
2	tasses de faïence
1	verre de verre incolore sans plomb (verre commun)
2	gobelets de verre incolore sans plomb (verre commun)
2	verres sur pied de verre "fougère" gris
43	
Ustensiles de table	
1	couteau à lame pivotante en fer et bois ou os
2	lames de couteau de fer
1	manche de couteau ou de fourchette de fer et d'os
4	
Vaisselle de service	
1	présumé plat de faïence
1	pichet de faïence jaspée
1	chocolatière de terre cuite grossière
3	
Total:	53

Tableau 10

Matériaux des objets d'origine française relatifs à l'absorption des aliments provenant du fort de pierre

Matériaux	Objets	%
Faïence	39	74,1
Terre cuite grossière	5	9,5
Verre incolore	3	5,7
Verre fougère	2	3,8
Fer	2	3,8
Fer et autre	2	3,8

tilité la plus courante et la plus immédiate. Ce choix peut s'expliquer en bonne partie par la fonction militaire de la plupart des sites fouillés jusqu'à ce jour"[119]. Nous sommes d'accord avec cet auteur, et croyons que des militaires en garnison dans un fort de campagne, fussent-ils officiers, devaient penser au côté pratique de leur installation et n'apporter que des objets à usages multiples. Même si en 1753, Franquet considère avoir été reçu au fort Chambly, et dans d'autres postes, avec tant d'honneurs que cela en devenait ridicule[120], il n'en reste pas moins que le décorum devait être restreint par les conditions de vie matérielles d'un fort de ce type. On peut même supposer que des mets furent présentés sur la table dans des contenants de terre cuite grossière, précédemment classés dans la préparation. Par contre, il n'est pas exclu non plus que des officiers se soient servis de plats d'étain ou d'argent; mais ce sont des objets dont on retrouve peu de traces dans les fouilles archéologiques car, étant donné l'excellente valeur marchande du métal, on les conservait (ne serait-ce que pour les faire refondre) plutôt que de les jeter dans des latrines comme pour une céramique qui cassée aura perdu toute valeur, même dans le cas d'une porcelaine rarissime. Dans les inventaires que nous avons pu consulter, les récipients d'étain sont évalués à la livre; c'était donc le poids du métal qui importait.

On constate, à la lecture des tableaux 10 et 11, que les verres à boire sont très peu représentés; ici aussi, on peut penser que le métal a été largement utilisé parce qu'incassable. Quant au manque d'ustensiles de table, il est plus difficilement explicable; nous proposons les hypothèses suivantes. Les ustensiles d'étain étaient conservés, même brisés, tout comme la vaisselle du

Tableau 11

Fonctions des objets d'origine française relatifs à l'absorption des aliments provenant du fort de pierre

Fonctions	Objets	%
Assiettes	26	49,0
Bols	10	19,0
Total	36	68,0
Tasses	2	3,7
Verres	5	9,4
Ustensiles	4	7,5
Vaisselle de service	3	5,7
Usage indéterminé	3	5,7
Total	17	32,0
Grand total	53	100

12 Pichet de faïence jaspée, d'origine française. (Photo: N. Royer.)

même métal; les ustensiles d'acier (ou de fer) pouvaient aussi être gardés afin d'en réutiliser le métal; de plus, au fort Chambly le couvert devait être réduit au strict minimum.

> De tous les objets qu'on trouve sur un site archéologique, les ustensiles sont ceux qu'on rencontre moins fréquemment puisque, lorsqu'un ustensile se brise, on peut facilement le modifier pour en faire un autre objet utile. De plus, il est possible qu'on ait conservé longtemps les ustensiles de qualité à cause de la valeur de leurs matériaux de fabrication.[121]

Les pièces les plus remarquables de la vaisselle de service sont le pichet et la chocolatière. Le premier est particulier par son matériau (fig. 12): la faïence jaspée, constituée en l'occurrence d'une couverte extérieure d'un brun violacé, parsemée de taches d'émail blanc irrégulières. Son aspect ressemble fort à celui de deux pots provenant de la place Royale à Québec; leur décor, dit "à la tache de bougie", serait peut-être originaire de Nevers et daterait de la seconde moitié du XVII^{e} siècle, dans un cas, et de la première moitié du XVIII^{e}, dans l'autre[122]. En examinant le rapport de N. Genêt, on s'aperçoit vite que ce type est plutôt rare. Blanchette illustre aussi un pichet analogue, tant par la forme que par le décor (la photo, en noir et blanc, ne nous permet pas d'en voir la couleur cependant), qu'il classe parmi la faïence brune[123]. Ceci signifie donc qu'il pouvait aller sur le feu. A notre avis, les liquides les plus susceptibles d'être chauffés doucement sont le lait, la crème, le rhum et le vin.

Cette situation est tout à fait à l'inverse de celle de la chocolatière. Son matériau est le plus rustique, terre cuite grossière, mais sa fonction est très spécialisée (fig. 13). Bien sûr rien n'empêchait d'y mettre autre chose que du chocolat, mais sa forme caractéristique en limite beaucoup l'usage: petites dimensions, fin bec verseur, couvercle, anse droite. On préparait le chocolat en faisant bouillir de l'eau dans la chocolatière puis en y ajoutant le chocolat à fondre; on battait ensuite le mélange avec un moulinet (bâton prévu à cet effet), puis on le plaçait sur le feu pour le verser chaud dans les tasses[124].

La chocolatière de Chambly a

13 Chocolatière de terre cuite grossière d'origine française. (Photo: J. Jolin.)

dû être utilisée de cette façon, car sa glaçure a changé de couleur à cause d'expositions à la chaleur du feu. Malgré le luxe représenté par sa fonction particulière, elle n'est guère remarquable en elle-même. En effet, les chocolatières de céramique étaient peu prisées parce que, chauffées, elles conservaient longtemps l'ébullition enlevant ainsi du goût au chocolat. Par ailleurs, sa forme bombée n'est pas la meilleure; on lui préférait la forme conique tronquée[125].

Pour revenir aux matériaux, examinons maintenant la faïence de plus près. Onze objets, dont neuf assiettes, ne portent pas (ou ne semblent pas porter) de décor. Six objets, dont cinq assiettes, ne sont cerclés que d'une bande bleue; celle-ci est grossièrement tracée dans le creux du marli très relevé (fig. 14). Cette forme, où le marli constitue presque une bouge, associée ou non au décor à bande bleue, est largement représentée au fort Chambly; elle est qualifiée de faïence commune par N. Genêt[126]. Nous partageons d'ailleurs cette opinion, en

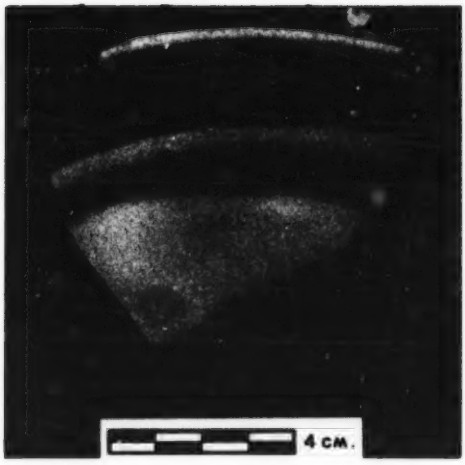

14 Assiette de faïence française commune, décorée d'une simple bande bleue. (Photo: J. Jolin.)

considérant la façon plutôt grossière dont la bande bleue est appliquée. On pense tout de suite à une production de masse, bon marché.

Une bonne proportion (14 objets: 7 assiettes, 6 bols, 1 tasse) de la faïence est décorée de motifs bleus, parfois en deux tons différents. La plupart des décors sont floraux; on note cependant trois imitations de motifs orientaux de même qu'un décor à la manière de Moustier.

Enfin, 6 objets (1 assiette, 2 indéterminés, 2 bols et 1 tasse) sont à décor polychrome; les motifs sont cependant difficiles à identifier vu la petitesse des fragments. On reconnaît, sur le rebord d'assiette, la bande chatironnée bleue et noire, vraisemblablement la marque du style de Rouen. Les couleurs utilisées sur l'ensemble de ces pièces sont le rouge, le jaune, le violet et, bien sûr, le bleu, mais jamais toutes en même temps.

En général, les objets décorés nous laissent la même impression que les assiettes, c'est-à-dire celle d'un décor vite fait. Les traits du dessin sont souvent croches, certains motifs sont barbouillés, enfin une foule de petits indices nous font penser à une production rapide d'où la qualité artistique semble souvent exclue. On pourrait croire que la France n'exportait que ses produits bon marché. Mais un coup d'oeil sur les faïences de la place Royale[127] suffit pour voir que des oeuvres de qualité arrivaient dans la colonie. Force nous est donc de conclure que les belles pièces n'étaient pas entre les mains des militaires ou, ce qui serait peut-être plus juste, n'étaient pas apportées au fort Chambly, de peur de les abîmer. Encore le côté pratique qui prime. Pour illustrer la diversité des formes disponibles en faïence, citons G. Proulx: "Une barrique pouvait contenir [en 1757], à titre d'exemple, quatre douzaines d'assiettes, 12 écuelles, 51 pots à eau, de différentes grandeurs, six tasses à café, 12 gobelets à anse, six chandeliers, quatre bénitiers, un réchaud, cinq saladiers, deux saucières, un huilier garni, un écritoire, deux plats à barbe, huit pots de chambres"[128].

Les terres cuites grossières reliées à l'absorption sont peu nombreuses, et il faut éliminer un objet brûlé duquel on ne peut rien dire. Restent trois assiettes, dont l'une serait de fabrication locale. Les deux autres sont intéressantes parce que représentatives d'un style plus élaboré que celui des autres terres cuites grossières. Il s'agit, dans un cas, d'un décor à engobe vert sur

fond d'engobe blanc couvrant un corps rouge; l'autre est constituée d'une pâte chamois recouverte à l'intérieur d'une glaçure verte et à l'extérieur d'un engobe blanc couvert d'une glaçure translucide verdâtre. Ces pièces, du moins celle à corps rouge, proviendraient du sud de la France; on en a retrouvé de similaires dans la cargaison du *Machault* et à Louisbourg[129], ce qui peut les dater de la fin du régime français.

Du verre, il y a peu à dire, sinon signaler la connotation de luxe rattachée au verre fougère (fig. 15), le reste des objets étant de nature plutôt commune, y compris le gobe-

15 Tige de verre sur pied en verre fougère. Exemple provenant d'un contexte du second fort de bois. (Photo: J. Jolin.)

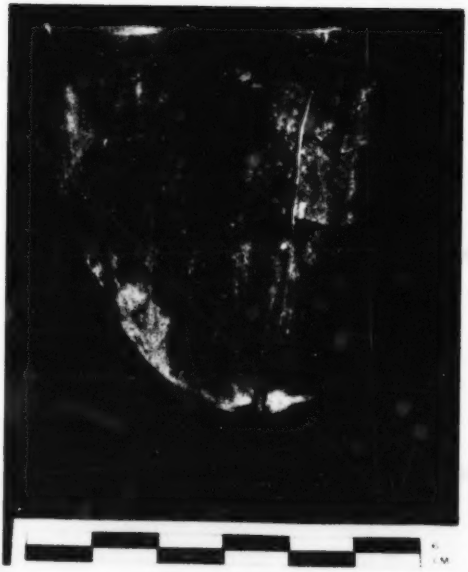

16 Gobelet de verre incolore commun. (Photo: P. Vézina.)

let presque entier orné de creux verticaux obtenus par soufflage dans un moule (fig. 16).

A propos de la coutellerie, il est important de se rappeler que les couteaux de poche sont le plus fréquemment utilisés à table. Ce sont des couteaux communs que l'on garde sur soi afin de s'en servir à d'autres fins pendant la journée. C'est l'outil de dépannage quotidien. Une constatation vient cependant nuancer l'importance du couteau de poche. En effet, dans la collection archéologique des forges du Saint-Maurice, on a dénombré seulement une vingtaine de couteaux pliants sur un total d'environ 600 couteaux. Précisons toutefois que l'assemblage de couteaux représente toute la période d'activité du site soit de 1737 à 1883[130]. Le spécimen de Cham-

17 Couteau de poche garni d'appliques de bois. (Photo: J. Jolin.)

bly appartiendrait à la classe couteau à ressort: "très répandu, ce couteau est généralement muni d'un manche d'os ou d'ivoire"[131]. Presque entier, il est garni d'appliques de bois (fig. 17).

Le grand absent: l'étain

On aura noté l'absence totale d'objets d'étain; nous avons expliqué plus haut les causes de ce phénomène. On ne peut cependant escamoter le sujet car la vaisselle d'étain tenait une large place dans les possessions matérielles des gens du XVIII^{e} siècle:

> Les ustensiles d'étain sont les plus usuels et les moins coûteux de tous. Buffets et garde-manger sont remplis de cuillères, d'assiettes, d'écuelles, de gobelets, de salières, de tasses, de gondoles et de plats de ce métal.
>
> L'étain présente un grand avantage. Si l'ustensile se brise, on recueille les morceaux qu'on fait fondre dans un creuset. Versé dans des moules, le métal en fusion se transforme en de nouvelles pièces qui reprennent leur place sur la table... Nombre d'assiettes, d'écuelles et de cuillères sont fabriquées au pays avec de l'étain importé. Il s'agit ordinairement d'étain de Cornouaille.[132]

Notons qu'il s'agit ici de la Cornouailles anglaise, à ne pas confondre avec la Cornouaille bretonne; M. Séguin semble avoir oublié le s final[133].

Les ouvriers des forges du Saint-Maurice sous le régime français, auraient, si l'on en croit les inventaires après décès, presque exclusivement utilisé des assiettes, des cuillers, des gobelets et des plats d'étain[134]. Cette popularité semble aussi avoir touché les colonies anglaises:

> By 1750, many workaday kitchen and table utensils, which in the last century had been carved or turned from chunks of maple and wild cherry or molded from carefully shaved sheets of horn, could be purchased made of pewter in all towns of any size... Philadel-

phia pewterer Cornelius Bradford advertised in 1765 that at the Sign of the Dish he offered this varied and typical stock: "dishes, plates, basons, tankards, measures, tumblers, salt cellars, spoons, milk-pots, close-stool pans, block tin and pewter worms for stills, candle molds and bottle cranes".[135]

On se souviendra à ce propos de l'importance, dans les deux saisies effectuées à Chambly, de la vaisselle d'étain importée illégalement de la Nouvelle-Angleterre.

Ces témoignages confirment l'hypothèse selon laquelle l'étain devait être présent au fort Chambly, probablement en plus grande proportion que la céramique. Nous supposons même que c'était de la vaisselle d'étain qui était fournie aux soldats, vu son caractère pratique et la popularité de ce métal à l'époque.

L'absorption en période de campagne

Le fourniment destiné aux expéditions nous est rappelé au fort Chambly par une gamelle (fig. 18). Puisque les soldats doivent être chargés le moins lourdement possible en ces occasions, la gamelle est faite de tôle de fer (peut-être étamée à l'origine), plus légère que l'étain et moins dispendieuse que la tôle de cuivre ou de laiton.

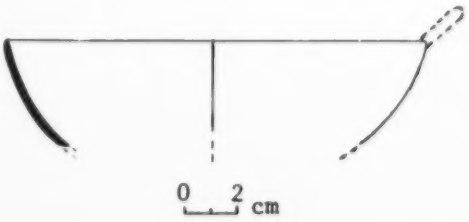

18 Restitution partielle de la gamelle de fer.
(Dessin: L. Lavoie.)

La forme très simple de l'objet ne diffère guère des gamelles actuelles et correspond à sa fonction éminemment pratique. Sa profondeur et la présence d'un manche témoignent de son utilisation pour la cuisson aussi bien que pour l'absorption. Vingt gamelles sont envoyées à Chedaïk en 1749[136]. Il peut cependant s'agir ici d'un objet anglais, car il provient du lot 16G8A32.

L'entreposage

Cette catégorie est représentée par 43 spécimens dont plus de la moitié sont des contenants à boissons alcoolisées. Le reste est constitué d'objets à usages variés ou indéterminés.

Commençons toutefois par les exceptions qui confirment la règle. Un pot, qu'on suppose être un pot à beurre, de terre cuite grossière, d'origine française, se signale par sa fonction spécifique; il n'a pu être présent sur la table, vu ses grandes dimensions. Il est probable que l'on ait acheté du beurre en assez grandes quantités et qu'on l'ait conservé dans des tinettes ou des pots, dans la glacière. Des tinettes furent d'ailleurs importées de France[137]. Autre objet marquant un raffinement: une carafe à liqueur. Malheureusement les 11 tessons la composant ne s'assemblent pas assez pour donner une bonne idée de sa forme exacte. Tout ce que l'on peut dire, c'est qu'il s'agit d'un contenant

19 Fragments d'une carafe en verre incolore à décor taillé, constitué d'intailles sur l'arête et de motifs végétaux sur la paroi. (Photo: J. Jolin.)

assez haut, à quatre faces, en verre incolore sans plomb, qu'il est décoré d'intailles ovoïdes sur les arêtes et qu'il présente un motif foliacé sur deux tessons plats. Ces deux objets proviennent du lot 16G8A32, mais peuvent être français (fig. 19).

Quatre fragments de jarres, ou plus précisément de trois jarres identifiées et d'une supposée telle, ont pu contenir des pois, de la viande salée, etc., enfin tout ce qui devait être gardé en grandes quantités. Les trois jarres déterminées proviennent du contexte mixte des latrines; l'une d'elles serait typique de Biot, fabrique du sud de la France, une autre est canadienne, alors qu'on ne peut déterminer la provenance de la dernière.

De même contenance que les jarres, serait le tonneau représenté par le fragment de fer de son cerceau; il est plutôt difficile de le particulariser, puisqu'il provient de 16G8A32 et que de par sa nature, il a pu contenir de la nourriture aussi bien que des marchandises non alimentaires.

Six bouteilles nous révèlent leur origine française par leur couleur aigue-marine (bleu-vert) particulière. Ces bouteilles se présentent sous diverses formes selon le contenu qu'on leur destinait[138]. Un goulot à large embouchure (fig. 20) ne pouvait avoir été conçu que pour laisser passer des olives, des marinades, des fèves, etc. La bouteille, presque entière, à quatre faces et

20 Embouchure d'une bouteille à entreposage en verre aigue-marine (bleu-vert) français. (Photo: N. Royer.)

long col à lèvres grossièrement finies (fig. 21), aurait convenu plutôt à de l'huile ou à un liquide sirupeux. D'ailleurs, il n'est pas exclu que certains de ces contenants aient préservé des potions à usage médical. Plus que les gros contenants, ces bouteilles peuvent être reliées au mode de vie des officiers.

Les bouteilles reliées à la conservation des boissons alcoolisées (vin ou bière) proviennent presque toutes des latrines et sont toutes d'origine anglaise. Représentées par plusieurs centaines de tessons groupés en 26 objets, elles sont aisément identifiables par leur taille (à peu

21 Bouteille à entreposage en verre aigue-marine (bleu-vert) français. (Photo: J. Jolin.)

22 Bouteille à boissons alcoolisées en verre vert, d'origine britannique.
(Photo: N. Royer.)

près celle des bouteilles actuelles), leur cul très renfoncé et leur couleur d'un vert très foncé (fig. 22). Le fait que ces bouteilles soient d'origine britannique n'a pas ici le même impact que dans le cas des grès fins blancs, par exemple. En effet, au XVIII^{e} siècle, la France n'arrivait pas à produire assez de bouteilles pour suffire à sa production de boissons alcoolisées; on en importait donc d'Angleterre[139]. C'est souvent ainsi que sont arrivés en Nouvelle-France des contenants anglais à contenu français. Cepen-

dant il semble bien que la plupart des alcools arrivaient en tonneaux puis étaient mis en bouteilles ici[140]. D'après les mentions que fait J. Mathieu[141] sur les échanges Antilles–Nouvelle-France, il paraît évident que dans ce réseau commercial, l'eau-de-vie, en l'occurrence le rhum, était aussi transportée en tonneaux. C'est d'ailleurs la façon de faire la plus logique pour éviter la casse!

Ces bouteilles pouvaient contenir du vin ou, sous le régime anglais, de la bière. La boisson alcoolisée la plus populaire en Nouvelle-France aurait été le vin, français, espagnol et chypriote[142]. Ce goût du liquide bachique semble toucher la majeure partie de la population, car même le paysan est grand amateur; on boit aussi de la bière, de l'eau-de-vie, et un peu de cidre[143].

Pour conclure cet exposé sur l'entreposage, mentionnons trois bouteilles, provenant de 16G8A32 et 16G8A43, dont l'usage et l'origine restent indéterminés vu leur état fragmentaire et leur contexte archéologique douteux. Un cul de verre incolore commun pourrait dater d'avant 1720 d'après sa marque de pontil. Les deux autres objets sont des parties de panse, teintées vert, c'est-à-dire, offrant une coloration beaucoup plus pâle que les bouteilles à alcool. Deux autres tessons de bouteilles font partie de l'assemblage du fort de pierre au régime français, mais nous les considérons comme des intrusions, étant donné leur aspect beaucoup plus moderne.

Synthèse des données sur l'alimentation

La répétition des menus aurait été le lot du simple soldat, du moins pour la garnison de Québec qui, elle, avait l'occasion de fréquenter les cabarets de la ville[144]. Que devait-il en être à Chambly? Heureusement qu'on avait le loisir d'y capturer du gibier!

Selon Blanchette[145], les officiers n'auraient guère été plus choyés: leur alimentation consistait principalement en potages, bouillis, pains et boissons. Mais à Chambly, Franquet eut droit à un festin.

Nous ne croyons pas que l'alimentation ait été si déplorable au fort Chambly. Certes, on ne devait pas faire bombance en plein coeur de février, mais on a dû faire tout ce qui était possible pour améliorer l'ordinaire par les ressources du milieu, disponibles et abondantes.

L'assemblage des objets relatifs à l'alimentation nous apprend cependant que la nourriture ne devait pas être très élaborée en ce qui concerne la cuisson et la préparation, de même que la présentation et l'absorption. La forme des objets est plutôt polyvalente, et leur facture souvent commune. Cette dernière assertion doit toutefois être nuancée si l'on choisit d'intégrer les porcelaines orientales et la vaisselle britannique de 16G8A32, 16G8A36 et 16G8A43 à l'ensemble de ce qui était utilisé par les Français. Ces objets témoignent d'une recherche de luxe, comparativement au reste du matériel, mais ne changent à peu près rien à la spécificité des fonctions. Quoiqu'il en soit, il nous est impossible de résoudre le problème mais nous pensons que des pièces

chinoises ou anglaises se sont retrouvées sur les tables du fort Chambly au régime français; dans le cas de la vaisselle britannique, il s'agirait plutôt de la faïence et des bouteilles.

La faible proportion de petits contenants d'entreposage nous laisse supposer que les condiments et l'huile devaient manquer. Nous pencherons plutôt pour la cuisine au beurre ou au gras animal, assaisonnée d'épices couramment importées ou d'herbes cueillies dans la région. La lettre de Hocquart au ministre en 1734 mentionne bien la présence d'huile dans les magasins du roi, mais on ne sait de quel genre d'huile il s'agissait.

Il est très difficile de faire le partage des objets de la collection entre les soldats et les officiers, mais comme nous l'avons déjà mentionné, nous ne croyons pas que les soldats aient possédé une grande quantité d'objets de céramique et de verre. Ceux qui n'avaient que leur solde ne pouvaient en acquérir, alors que ceux qui travaillaient pour des civils devaient préférer économiser ou acheter autre chose que de la vaisselle. On imagine mal des soldats transporter terrines et assiettes dans leurs havresacs. Par ailleurs, les officiers jouissaient de plus de commodités pour l'emballage, ne serait-ce qu'en faisant porter leurs coffres par leurs hommes. De plus, comme la plupart provenaient de familles fortunées ou étaient eux-mêmes impliqués dans le négoce, et qu'ils avaient, par conséquent, des revenus plus substantiels, il est vraisemblable qu'ils aient acheté ou emporté de leur résidence principale, des effets plus sophistiqués mais dont la perte ne serait pas trop regrettable.

L'hygiène et les soins médicaux

L'hygiène

Il faut bien faire attention, lorsqu'on aborde ce sujet, de ne pas trop juger avec nos yeux du XX^{e} siècle. La propreté est une notion très relative qui varie selon les époques et les cultures, et il est bien certain que nos critères ne s'appliquent pas au XVIII^{e} siècle.

Sur les ouvriers des forges du Saint-Maurice, au régime français, L. Vermette écrit:

> La médiocrité de la distribution de l'eau ... implique sans doute une modestie de soins pour la toilette quotidienne. Celle-ci se résume, selon toute probabilité, à une ablution d'eau sur le visage et les mains que l'on sèche à l'aide de serviettes de toile.[146]

Que faut-il penser des accusations de malpropreté portées par le gouverneur Duquesne contre les soldats de Québec?[147] Tout ce que l'on sait, c'est que l'État leur fournissait deux livres de savon et deux peignes par année et les "encourageait à se baigner régulièrement" pendant les campagnes[148]. La garnison de Chambly profitait-elle des eaux du Richelieu? Certainement pas plus que les moeurs du temps ou la cha-

leur de l'été ne le commandaient.

Les fouilles archéologiques au fort Chambly, ne sont pas très loquaces à ce sujet; elles nous ont révélé des latrines et quatre pots de chambre. Les latrines étaient fort bien aménagées dans le sous-sol de la courtine nord; un ingénieux système de canalisation permettait d'y déverser de l'eau à partir de la cour afin de diriger les déchets vers la rivière. Elles devaient donc être plus salubres que plusieurs autres en usage à l'époque et ainsi permettre d'assurer dans un relatif confort les conditions sanitaires les plus élémentaires, lorsque le flot de la rivière ne les inondait pas cependant. Des quatre pots de chambre, deux sont d'origine anglaise et proviennent de 16G8A32. Les deux autres sont faits l'un de faïence, l'autre de terre cuite grossière. Bien que le premier soit d'un matériau plus luxueux, ils appartenaient sans doute tous les deux à des officiers. Rien ne laisse croire, en effet, que les soldats en aient eu l'usage. Deux pots de chambre, cela semble bien peu. Il ne faut pas oublier que c'est dans les latrines qu'on en retrouve habituellement le plus, puisqu'il arrivait fréquemment qu'on les y laisse échapper en les vidant. Or tout ce qui s'est retrouvé dans les latrines du fort pendant sa période d'utilisation, a automatiquement passé dans le Richelieu, à cause du système de drainage.

Pour compléter le tableau des articles de toilette, disons que le soldat Bonin dit Laforest possédait un peigne de corne rangé dans un étui de loup-marin[149]. Mentionnons aussi ce que Joseph Déjourdy, sieur de Cabanac, officier, possédait dans sa chambre de Montréal: un pot de chambre de faïence, une trousse où étaient rangés deux rasoirs, une pierre et une pièce de cuir, un bassin à barbe de faïence, un petit miroir, une brosse à habit, une livre de savon, et une houppe à poudre[150].

Les soins médicaux

Cette activité quand même importante pour les humains n'est pas plus représentée que l'hygiène dans la culture matérielle du fort Chambly. Ici aussi il faut se garder de transposer nos habitudes du XX^{e} siècle, car si les médicaments préparés sont aujourd'hui très nombreux et facilement disponibles, il n'en était pas de même à l'époque.

Quatre fioles, nous proviennent de 16G8A32 (fig. 23). L'une d'elles serait anglaise étant donné la présence de plomb dans son verre; les marques de pontil en dateraient une autre d'avant 1720, et en particularisent une troisième comme typiquement française. Par ailleurs, certains fragments ou objets de verre aigue-marine, classés dans l'entreposage des aliments auraient pu servir à la conservation de produits pharmaceutiques.

Ces fioles ont un corps cylindrique, assez allongé; leur verre est plutôt mince. Le seul goulot qui nous soit resté est court et se replie à angle droit vers l'extérieur pour former un rebord plat et circulaire. On rangeait généralement ces contenants dans une trousse conçue de façon qu'ils restent droits, et que ne se répandent pas les potions, onguents et pommades.

Les médicaments étaient probablement entre les mains du chi-

rurgien du fort, dont la présence est attestée par les documents historiques pour 16 années, entre 1719 et 1760 (1719, 1720, 1727, 1728, 1729, 1732, 1734, 1736, 1737, 1738, 1739, 1740, 1741, 1742, 1748 et 1760). Ceci ne veut pas nécessairement dire qu'il n'y eût pas de chirurgien pendant les années non mentionnées[151].

Il faut ici faire la distinction entre le médecin et le chirurgien:

> Confondus avec les barbiers, les chirurgiens, qui exercent leur art sans parler latin, ne sont aux yeux des médecins que des auxiliaires méprisables. Ils sont contrôlés, soumis: de simples manoeuvres aux ordres de la faculté. Ils doivent chaque année faire acte d'allégeance devant les régents assemblés.[152]

Le sort des chirurgiens s'est amélioré vers le milieu du XVIII^{e} siècle, quand ils furent légalement reconnus comme les égaux des médecins[153]. Cependant cette réforme est probablement arrivée trop tard pour avoir eu de grandes conséquences au Canada avant la Conquête. Le fait est qu'en 1719, le chirurgien du fort Chambly est un soldat de 18 ans[154].

Les religieuses de l'Hôtel-Dieu de Montréal ont joué, pendant quelques années du moins, le rôle d'apothicaires pour la garnison du fort, puisqu'en 1736, 1737, 1739, 1740 et 1742, on leur achète des médicaments pour les militaires de Chambly[155]. On commande notamment pour 708 L 15 s de médicaments en 1736. Ce chiffre est énorme, mais il s'explique par l'épidémie de petite vérole qui fit rage en Nouvelle-France en cette année[156]. Pour les autres années, les achats coûtent entre 119 L 10 s et 154 L 8 s.

23 Fiole à produit pharmaceutique, en verre teinté vert. (Photo: J. Jolin.)

Les médicaments au XVIII^{e} siècle se divisaient, grosso modo, en quatre catégories: les végétaux, les extraits animaux, les dérivés de produits métalliques et les médications préparées tels les élixirs et les pilules[157]. Nous joignons en appendice (C et D) deux listes de médicaments de l'époque. La première, de 1688, est un "Estat des medicamens necessaires qu'il faut faire venir de France pour les troupes qui sont en Canada", et la seconde est tirée d'une annonce parue en 1769 à Williamsburg. L'on y voit que les produits, bien que plus nombreux

dans la seconde liste, sont souvent les mêmes. Il serait très intéressant d'étudier ces listes en détail afin de les relier à l'histoire de la médecine, car elles laissent de nombreux points d'interrogation au non-initié. En effet, si l'on connaît bien l'usage de la casse et du sené, il n'en va pas de même des vertus médicinales du mastic, par exemple. D'autre part, la nature de plusieurs produits, comme la poudre cornachine, nous est totalement inconnue.

Dans sa recherche sur les soldats de Québec, G. Proulx n'a retrouvé à leur sujet que quelques mentions de maladies: gale, rhumatisme, phtisie, hernie, cécité partielle, mal de poitrine, folie et épilepsie[158]. A celles-ci s'ajoutent, outre les blessures, celles qui ont largement affecté la population en général: grippe, petite vérole, typhus, fièvres malignes[159].

Le vêtement

Point n'est besoin d'insister longuement sur le costume militaire, bien connu. Rappelons simplement ses principales composantes: un justaucorps, une veste et une culotte constituaient "l'habit", complété par une chemise, des bas, des souliers et un chapeau. Ce costume était fourni au soldat, mais on déduisait de sa solde un montant qui en amortissait le coût[160]. (En 1747, sont envoyées au fort Chambly, pour la garnison, 30 livres de peaux de chevreuil en 40 paires de souliers, et 40 paires de souliers de cuir de boeuf[161]). Puisque les soldats ne pouvaient porter leur uniforme pour effectuer des travaux ou des activités non militaires[162], il leur fallait aussi des vêtements civils; c'est ce que confirme l'inventaire des biens de Jacques Bonin dit Laforest (append. A).

Bien entendu, les textiles ne se sont pas conservés en terre et manquent donc à la collection archéologique. Cependant, deux boutons et les restes d'un galon semblent provenir tout droit du costume des Compagnies franches; ils sont de métal cuivreux, ce qui correspond exactement à ce que l'histoire nous dit de ces garnitures: boutons de cuivre et galons de couleur or (probablement ce que l'on appelait faux-or[163]) L'un des boutons est très proche d'une variété retrouvée à Michillimakinac dans un contexte daté de 1740 à 1760. Il s'agit d'un spécimen à couronne et à dos bombé, dont l'oeillet est formé d'une petite bande de métal; les boutons de Michillimakinac portent des traces de soudure d'argent sur tout le dos et des stries concentriques sur la plupart des couronnes[164], ce qui est aussi une caractéristique de celui du fort Chambly. L'autre bouton est plus petit et plus sphérique (fig. 24). Quant au galon, il est difficilement descriptible; on y discerne des restes de fibres jaunâtres teintées de vert en surface, probablement sous l'action de la corrosion des petites lanières de métal cuivreux auxquelles elles sont entremêlées.

L'épée, arme secondaire à cette époque[165], nous fait plutôt

l'effet d'un symbole de statut social. Deux vestiges nous sont restés: une poignée de garde de laiton (semblable à celle de la figure 51) et la partie centrale du corps d'une garde de fer (fig. 25). Ce sont des pièces très communes, fabriquées en série, à l'usage des soldats et non des officiers qui portaient leur armes personnelles, souvent très ornementées[166].

Nous sont aussi parvenus un fragment de boucle de laiton (probablement pour soulier ou pour ceinture) et un dos de bouton de bois; on ne peut déterminer s'ils appartenaient au costume militaire ou civil. Enfin, un petit bouton de nacre, à deux trous, pourrait provenir d'une chemise assez fine.

La qualité et la composition de la tenue civile à Chambly ne devaient pas différer des habitudes ayant cours dans la colonie. Or on sait que les Canadiens passaient pour entichés de beaux vêtements. Kalm[167] juge les Montréalais très élégants, beaucoup plus que leurs voisins anglais; les ouvriers des Forges du Saint-Maurice sont accusés de s'habiller trop luxueusement[168]; l' "habitant" se vêt à la française (de vêtements importés) au moins jusqu'à la moitié du XVIII[e] siècle[169]. Il faut bien admettre cependant que la garde-robe de Jacques Bonin dit Laforest n'est pas des plus sophistiquées. Là comme en toute chose, à chacun selon ses moyens.

24 Bouton de métal cuivreux, probablement relié à l'uniforme militaire.
(Photo: J. Jolin.)

25 Partie centrale (ricasso, quillons et pas-d'âne) d'un corps de garde d'épée de fer.
(Photo: J. Jolin.)

Nous avons déjà abordé ce sujet par le biais de la chasse, de la pêche et des boissons alcoolisées. Les deux premières activités peuvent être considérées comme les loisirs sportifs, même s'il s'agissait surtout d'aller chercher des denrées fraîches. Quoi qu'il en soit, ce n'étaient pas des tâches.

L'absorption de boissons alcoolisées, certainement pas limitée aux seules heures des repas, prend plus l'aspect d'un divertissement ou d'un passe-temps. Au fort Chambly, comme ailleurs, le garde-magasin a dû tenir une cantine[170] où se vendait le nectar si recherché. En 1751, le commandant de Muy défendra cette pratique[171]. On peut peut-être en voir la cause dans les propos de Duquesne en 1753:

> Un autre objet encore très important dont je me suis beaucoup occupé, est que le soldat qui avoit resté trois ou quatre ans dans un Poste en revenoit tout nud et endetté par le crédit qu'il trouvoit chez le garde magazin de ce meme poste qui luy avoit fourni des boissons sur sa paye, ce qui constituoit les capitaines à des avances auxquelles ils ne pouvoient fournir et les obligeoit à laisser le soldat dans l'excessive malpropreté.[172]

Comme cela se passe encore à notre époque, les vapeurs de l'alcool se mêlaient souvent à la fumée du tabac. Au moins 33 pipes nous le confirment pour le fort Chambly. Ces pipes d'argile fine blanche sont très simples, sans formes élaborées et proviennent probablement de France et de Hollande. De nombreux fragments de tuyaux sont similaires à d'autres trouvés à Louisbourg, lesquels ont provoqué la discussion suivante:

> Un problème qui est demeuré sans solution au sujet des pipes de la couche nº 9, dont le type est illustré à la figure 30, est celui de leur qualité de fabrication plus ou moins relâchée, si on la compare à celle des autres pipes néerlandaises. Ces pipes ne sont certainement pas de fabrication anglaise, d'autant plus que quelques exemplaires de ce type

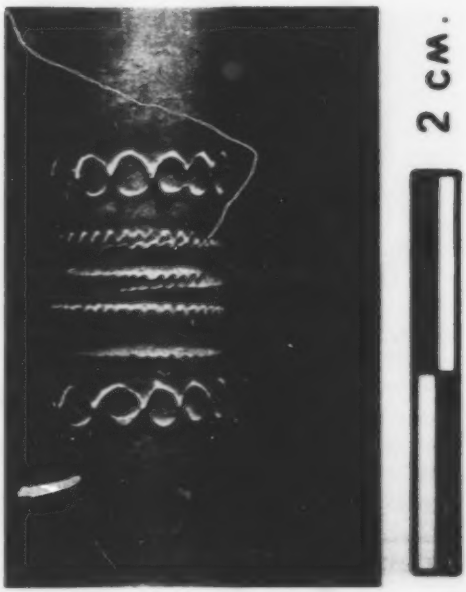

26 Détail du décor d'un tuyau de pipe d'origine française ou hollandaise.
(Photo: J. Jolin.)

trouvés ailleurs, à Louisbourg, portent des marques reconnues comme ayant été en usage à Gouda à cette époque. De plus, les parties du fourneau retrouvées, de même que le style de la décoration, traduisent une inspiration néerlandaise. Pourtant, la qualité de fabrication des pipes néerlandaises est de façon constante plus raffinée que celle des pipes anglaises[...] Néanmoins, les types illustrés à la figure 30 sont nettement inférieurs en qualité à l'exemple des catégories inférieures de pipes de Gouda. Ces pipes étaient peut-être de grossières imitations des pipes de Gouda fabriquées ailleurs dans les Pays-Bas, ou encore dans la région du Pas-de-Calais, en France, ou bien dans la Belgique moderne où les Néerlandais se procuraient certaines de leurs argiles[...]

D'autre part, ces pipes ont pu simplement être des marchandises de pacotille, du genre perles de verre, destinées aux clients peu fortunés d'outremer.[173]

Le décor caractéristique du tuyau de ces pipes, est constitué de rangées de triangles et de cercles imprimés en creux, et de dentelures exécutées à la molette[174] (fig. 26). On note effectivement sur les objets du fort Chambly, une facture grossière; les motifs sont plus ou moins bien imprimés, le tracé de la molette souvent croche, la pression sur l'instrument pas toujours la même. Qu'on les considère hollandaises ou françaises, il est intéressant de noter, d'après Walker, qu'il s'agit de produits de médiocre qualité. Nous les retrouvons à Chambly et à Louisbourg, il serait donc intéressant de savoir si ces pipes étaient achetées surtout par les militaires, ou si elles étaient répandues dans tous les milieux des colonies de

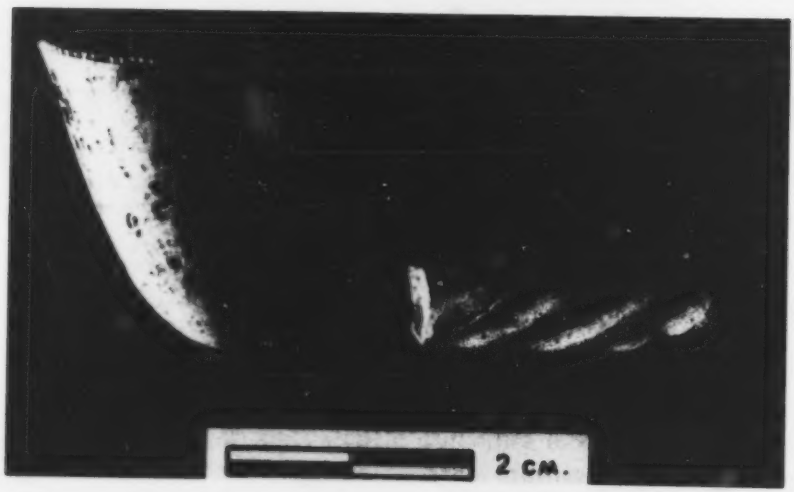

27 Pipe à tuyau torsadé. (Photo: J. Jolin.)

l'Amérique du Nord. Ce genre fut aussi retrouvé à Michillimakinac où les spécimens portent la marque Gouda; ils sont datés de 1715 à 1735 et reliés à l'occupation française du site[175].

Les fourneaux de pipes de la collection du fort Chambly ne sont pas décorés et confirment l'idée de produits bon marché, sans raffinement; quelques-uns portent des marques de fabricants; ces fourneaux sont soit hollandais ou anglais. Un spécimen est plus remarquable que les autres (fig. 27). Le bord du fourneau est décoré à la molette de hachures légèrement obliques et son tuyau est moulé en une jolie torsade. Nous attribuons cette pipe à la production hollandaise.

On se procurait vraisemblablement le tabac au magasin du roi. Les soldats, du moins à Québec, en recevaient une livre par mois[176]. Aux XVII^e et XVIII^e siècles, l'usage du tabac est très répandu; certains garçons fument dès l'âge de 10 ans. Une autre façon, très populaire au XVIII^e siècle, d'absorber du tabac était de priser; c'était d'ailleurs une coutume fort goûtée chez les aristocrates et à la cour de France[177].

La culture du tabac est courante, les habitants le cultivant pour leur consommation personnelle, mais la qualité n'est pas toujours de premier ordre[178]. La vallée du Richelieu fut même un lieu privilégié pour cette culture; on l'y retrouvait en abondance vers le milieu du XVIII^e siècle, si bien que l'intendant Hocquart songea même à en faire faire l'exploitation sur une grande échelle[179].

Le tabac se conservait dans divers contenants; le seul qui nous soit resté au fort Chambly est une bouteille de verre coloré vert très foncé (fig. 28). Ces contenants étaient octogonaux, avaient un col très court et une embouchure assez large. Il s'agit, bien sûr, d'un contenant pour conserver le tabac et non d'une tabatière pour le porter sur soi. Nous avons vu de pareilles bouteilles dans la collection de la forteresse de Louisbourg.

Enfin, véritable divertissement, l'activité qui accompagnait souvent l'alcool et le tabac était le jeu:

> Dès le XVII^e siècle, fonctionnaires, coureurs de bois, officiers et soldats jouent avec frénésie jusque dans les postes les plus éloignés de Québec et de Montréal. Gages et soldes, qui ont coûté tant de risques et de labeurs, sont engloutis au hasard des cartes et des dés. Pour les administrateurs de la colonie, pareille situation ne sera pas de tout repos.[180]

En 1722, un soldat est tué au cours d'un duel; que retrouve-t-on dans ses poches? Trois dés à jouer, un couteau, une pipe et son étui, un chapelet en larmes-de-Job et un jeu de cartes[181].

Les jeux de hasard faisaient fureur à cette époque, lira-t-on souvent; mais nous ne croyons pas qu'ils soient devenus tout à coup si répandus. En effet, toutes les cultures, des plus anciennes aux plus contemporaines, ont eu recours au jeu pour oublier les contraintes de la vie. Au début du XVIII^e siècle, en France, on jouait surtout au hoca, au biribi, à la dupe, au pharaon, à la bassette, au lansquenet, au reversi et au brelan[182]. Ces jeux de cartes ne faisaient appel ni à l'astuce, ni à la

mémoire; seul le hasard agissait. L'intérêt résidait donc dans les enjeux, tout comme dans les casinos actuels. Le hoca et le biribi, qui demandaient une table spéciale, n'ont probablement pas été joués au fort Chambly (voir Veyrier).

Provenant de la couche d'incendie, un seul objet illustre le jeu au fort Chambly: un dé en os dont les chiffres sont des points creusés au foret (fig. 48). Les dés, ainsi que les cartes, ont dû toutefois être très nombreux à Chambly pendant la période du fort de pierre. Trois dés semblables à celui de Chambly ont été retrouvés à Michillimakinac[183]. Il pourrait s'agir d'objets fabriqués par les soldats eux-mêmes.

Mentionnons enfin la présence d'animaux domestiques. comme la petite chienne de Bonin dit Laforest. Peut-être s'agissait-il d'ailleurs d'un chien de chasse.

28 Partie de la paroi octogonale d'un pot à tabac. (Photo: J. Jolin.)

Conclusion

Sur le plan méthodologique, la principale conclusion à tirer de cette recherche est que l'on ne saurait étudier un assemblage d'objets archéologiques sans se servir des documents historiques pertinents, c'est-à-dire ceux qui situent la culture matérielle dans ses divers contextes.

La fouille archéologique met au jour des vestiges matériels rejetés, oubliés, abandonnés, et peut expliquer pourquoi ils ont été enfouis. Mais l'archéologie doit aller plus loin, non seulement en expliquant l'utilisation des objets, mais encore en les situant dans leur contexte social, économique et culturel. Ainsi, même si l'on choisit de mettre au premier plan l'histoire des objets, il faudrait garder l'histoire des hommes comme fond de scène, puisque la première ne va pas sans la seconde. Certes, afin de tirer un profit maximal des objets anciens qui nous sont parvenus, il sera toujours nécessaire de se consacrer à leur documentation, leur datation, leur classification; mais ces compilations ne devraient plus constituer des fins. Il est temps de les considérer comme des moyens, parmi tant d'autres, nous permettant de s'orienter vers l'historisme.

Pour ce faire, il faut se doter des connaissances ou des outils adéquats en ce qui regarde l'histoire événementielle, l'histoire des traditions et des mentalités, les sciences de la nature, les perspectives archéologiques et ethnologiques, bref, de ces sciences ou techniques dont les fondements nous permettent de mieux connaître l'homme dans son milieu.

A cet égard, notre recherche constitue plutôt une tentative puisque nous avons dû composer avec des recherches entreprises en fonction d'autres objectifs. Nous n'avons donc ni dépouillé, ni classé les archives qui nous ont servi, de la même façon que nous n'avons pas interprété globalement la stratification du site. Nous avons utilisé des données précédemment intégrées dans des cadres d'analyse différents du nôtre.

Nous espérons qu'il deviendra possible d'entreprendre une étude de la culture matérielle à partir de données qu'il sera loisible de prendre en main dès le début. Quoi qu'il en soit cette orientation de la recherche s'est révélée passionnante car il est gratifiant de donner vie à ces objets inanimés auxquels nos ancêtres avaient prêté une âme.

Pour aborder le domaine de la connaissance, il convient maintenant de se demander ce que nous savons de plus sur la vie domestique des occupants du fort Chambly au régime français, notamment entre 1709 et 1760.

Par le traitement statistique des objets, nous apprenons que la césure de 1702, marquée par l'incendie du premier fort de bois et la construction d'une nouvelle palissade, coïncide avec l'avènement d'une ère plus prospère en Nouvelle-France. Il s'agit bien d'une coïncidence, puisque absolument rien ne nous autorise à croire que l'on ait

volontairement brûlé le premier édifice pour s'en offrir un plus confortable. Toutefois, que le second bâtiment ait été construit si rapidement est significatif: cela représente le besoin ressenti de continuer l'occupation militaire du site, et témoigne de moyens financiers assez grands pour que la dépense soit faite sans tergiverser. L'époque des pionniers est remplacée par celle des colonisateurs. Ce phénomène est vérifiable dans les assemblages d'objets: l'on passe à une plus grande diversité de fonctions et de matériaux, situation qui se continuera à l'époque du fort de pierre.

Nous avons pu détailler les objets du troisième édifice, ce qui nous a permis, pour ainsi dire, de le meubler. Ce cadre matériel se particularise, sinon par sa rusticité, du moins par sa simplicité qui nous fait constater un niveau de vie plutôt modeste. Toutefois, le problème des objets des latrines risque de nuancer cette assertion. En effet, si les objets anglais qu'elles recelaient appartenaient à des Français, ils avaient alors une connotation particulière car, interdits, ils étaient plus rares. De plus, le cristal et le grès fin étaient des matériaux plus raffinés, plus nobles; il en va de même pour la porcelaine orientale. Ceci dit, on aura remarqué que certains objets britanniques, qui font problème, peuvent dater de la fin du régime français; le luxe qu'ils représentent ne doit donc pas être considéré pour l'ensemble de la période 1709-1760. Par contre, les porcelaines furent certainement utilisées assez tôt par les Français, mais on ne peut savoir dans quelle proportion. A notre avis, cependant, l'aspect modeste de la collection reste prédominant même si on lui ajoute des porcelaines chinoises et des faïences anglaises.

Que les simples soldats aient vécu pauvrement n'est guère surprenant, il n'en va pas différemment dans les autres postes. Mais que dire des officiers? En fait, les points de comparaison nous manquent. Louisbourg, dont le matériel est plus riche et plus diversifié, était un port; ses habitants avaient donc plus facilement accès aux marchandises apportées par les navires et, qui plus est, la ville était petite et regroupait un grand nombre d'officiers se jetant peut-être, les uns les autres, de la poudre aux yeux. Michillimakinac ressemble à Chambly en ce qui a trait à la qualité des biens matériels, mais non en terme de quantité car il s'agissait d'un établissement plus grand et plus polyvalent.

Fort de campagne, assez isolé au sein d'une population rurale et plutôt restreinte, Chambly ne pourrait se comparer qu'aux autres établissements militaires français du Richelieu ou, à un autre niveau, aux habitations et bâtiments civils et seigneuriaux qui l'entouraient: la voie du Richelieu est réouverte, il faudrait maintenant la remonter.

Appendice A

Inventaire des biens de Jacques Bonin dit Laforest

Inventaire des hardes et effets qui appartiennent à Laforest à Chambly et ceux qu'il portait lors de son arrestation; remis entre les mains sur Sr. de la Branche chargé de la conduite de Laforest et de son procès à Québec.

Un portefeuille couvert de drap brodé de soie et fil d'argent dans lequel il y a 5 cartes de 40 L, 2 de 7 L, 1 de 4 L, 1 de 40 sols, 2 de 20 sols, et une bague d'argent dans laquelle est enchassé un diamant faux; 1 clou à fiche affûté en ciseau
Un surtout de drap noir
Un vieux capot de mazamet
Une vieille petite couverte
Six coiffes de nuit
Quatre cravates collier
Un bonnet de nuit de laine
Un petit oreiller de plume en toile
Un étui de loup marin avec un peigne de corne dedans
Un morceau d'étoffe de Dourgne
Une vieille culotte de toile
Deux taies d'oreiller
Deux livres de plomb et balles dans un sac de cuir
Un pistolet
Un havresac de toile
Quatre chemises
Un petit paquet de guenilles enveloppé dans un morceau de toile
Une petite chienne

(Québec, Archives nationales à Montréal, Archives judiciaires, le roi vs Jacques Bonin dit Laforest, soldat sergent de la compagnie d'Esgly, 19 fév. 1716)

Appendice B

Inventaire après décès de Joseph Déjourdy, sieur de Cabanac (sans les vêtements)

Une malle couverte de peaux fermant à clef
Quatre vieilles boucles à cheveux [?] ___
Une cassette de bois couverte de peau de chevreuil fermant à clef
Un petit cabinet
Deux bouteilles de vert [*sic*]
Une autre clisse
Un pot de chambre de faïence
Un vieux cocquemart de cuivre rouge
Un étui dans lequel il y a deux rasoirs, la pierre et le cuir
Un bassin à barbe de faïence
Un petit miroir
Une vieille lanterne
Un couteau croche
Une lime___
Deux agrafes pour col (argent)
Le crochet d'une épée (argent)
Un couteau à ressort
Une paire de boucles de cuivre
Une paire de jarretières de soie
Un collier de ___
Une brosse à habit
Une canne de jonc à pomme de coco
Une livre de savon
Trois vieilles perruques à course [?]
Une cave garnie de 9 flacons de pinte
Une marmite de cuivre rouge avec son couvercle
Une boîte et un plat de bois
Une houppe à poudre
Un casseau d'écorce
Un grand fusil___ d'argent
Un vieux fourreau
Un pistolet d'arçon
Un pistolet de poche
Une moyenne hache
Une corne de chasse remplie de poudre
Une poire à poudre
Deux sacs dans lesquels il y a deux livres de plomb
Une petite table de bois et son ployant
Une paillasse et un lit de plumes couvert de toile, un matelas de laine couvert de toile à carreaux, un traversin et deux oreillers de coutil remplis de plume, une couverture de laine blanche et une autre de laine verte, une courtepointe piquée de toile de coton
Un coffre de bois de pin
Une malle
Une cassette
Un vieux tapis de drap bleu
Deux paires de drap

(Québec, Archives nationales à Montréal, Greffe G. de Chèvremont, Inventaire des biens de la succession de Joseph Déjourdy, sieur de Cabanac, lieutenant, 27 mars 1737)

Appendice C

Liste de médicaments et d'instruments commandés en France pour les troupes du Canada, 1688

Thériaque
Confection d'hyacinthe
Confection de Thermes
Conserve de Genevre
Eau de Thériaca
Eau de charbon béni
Essence d'anis
Opiate de Solomoni
Confection hamée
Diaphénie
Catolicon fin
Casse mundée
Séné
Anis
Rhubarbe
Catholicon à clistère
Miel mercurial
Miel violat
Miel rosat
Poudre de vipère
Poudre cornachine
Poudre d'Iacène
Tablette diacartamy
Pilules d'agaric
Pilules angéliques
Sel polireste
Tartre soluble
Cristal minéral
Éméthique en substance
Sirop de sicorée composé avec rubarbe
Sirop rosat solutif
Sirop de lings
Sirop de Berbéris
Sirop de pavot blanc
Lagdanum
Balanstes
Roses de Provins
Suc de réglisse
Esprit de sel
Divinum
Bethonica
Diachilum
Devigo cum mercurio
Emplâtre de charpie
Contra fractu aram
Dessicatoire
Mundicatif
Suppuratif
Apostolorum
Althea
Rosat
Egiptiac
Terbantine fine
Cire blanche
Poix de Bourgogne
Huile rosat
Vers
Huile de petits chiens
Hypericum
Lys
Camomille
Huile d'aspic
Baume du Pérou
Aloès
Mastic
Myrrhe
Sang de dragon
Terre sigillée
Colfil
Aristoloche
Gaiac
Schine
Vitriol de sipre
Vitriol blanc
Alum érud
Sublimé corosif
Précipité rouge
Pierre infernale
Pierre à cautères
Crochisque alby rhasis
Éponge préparée
Lancettes
Seringues
Ciseaux
Bistouris

(Canada, Archives publiques, MG1. B, vol. 15, p. 118-121. Estat des medicamens necessaires qu'il faut faire venir de France pour les troupes qui sont en Canada, Versailles, 8 mars 1688)

Appendice D

Liste de produits importés annoncés par John Minson Galt à Williamsburg en 1769

Crude antimony
Aether
Verdigrease
Barbados
Hepatick and succotrines aloes
Common and rock alum
Ambergrise
Compound waters of all kinds
Quick-silver
Balsams of capri, Peru, amber and Tolu
Canadian balsams
Armenian bole
Borax
Calomel crude and prepared
Camphor
Canella alba
Cantharides
Cloves
Indian pink, greatly celebrated for destroying worms in children
Russian and Hudson's Bay castors
Common and lunar caustick
Cinnabar of antimony
Native and fictitious cinnabar
Potash
Cochineal
Colcothar
Vitriol
Colocynth
Confectio cardiaca
Conserves of hips
Sloes and sorrel roses
Worm-wood and orange peel
Jesuits bark
Cinnamon
Cascarilla
Cremor tartar
English and Spanish saffron
Claterium
Plaisters and electuaries of all kinds
Essence of lemons, burgamot and ambergrease
Single and double camomile flowers
Flower of brimstone
Balaustines
Senna
Galls
Grains of paradise
Gums of all kinds
Pearl barley
Isinglass
Irish flate
Litharge
Common and flakey manna
Sweet mercury
Calcined mercury
Corrosive sublimate
Red precipitate
Musk
Chymical oils
Opium
Long pepper
Ipecancuanha
Jalap
Gentian
Licorice
Contraverva
Calamus aromaticus
China and sarsaparilla
Best Turkey and Indian rhubarb
Valerian
Sago
Alkaline, neutral, and volatile salts
Saloop
Seeds of anise
Carraway coriander
Wild carrots
Fennel and fennugreek
Lesser cardamoms
Staves acre
Spermaceti
Spirits of hartshorn
Lavender
Sal volatile and sal ammoniac
Nitre
Mineral acids
Dulcified spirits of salt, vitriol, and salt ammoniac
Spanish licorice
Tartar emetic
Vermacelli
White, Blue, and green vitriols
Extract of hemlock
Glass of antimony
Meadow
Saffron
Mezeteon roots
Common and Nesbitt's clyster pipes
Gold and silver leaf
Dutch metal
Gallipots and vials
Anderson's Hooper's and Lockyer's pills
Turlington's balsam
Hill's pectoral balsam of honey
Bateman's drops
Squire's, Daffy's and Bostock's elixirs
Freeman's and Godfrey's cordials
British oil
Eau de luce
Dr. James's fever powder
Court plaister
Best lavender and Hungary waters.

(Thomas K. Ford, éd., *The Apothecary in Eighteenth-Century Williamsburg. Being an Account of his Medical and Chirurgical Services, as well as of his Trade Practices as a Chemist* [Williamsburg, Colonial Williamsburg, 1970], p. 24)

Appendice E

Répertoire d'objets choisis dans des contextes autres que celui du fort de pierre

Puisque les objets provenant de contextes archéologiques autres que celui du fort de pierre au régime français n'ont pas été décrits dans la présente étude, il nous a paru indispensable de présenter certains d'entre eux. Notre choix s'est porté sur des artefacts offrant un intérêt particulier selon divers critères: caractère "typique" ou commun, matériau usité, bon témoin d'une fonction rarement représentée ou spécifique, etc. Bref, nous croyons important que ces objets soient signalés pour que l'on sache qu'ils étaient en usage au fort Chambly.

Premier fort de bois

29 **Couteau-scie(?)**
Cet objet d'acier, incomplet, est constitué d'une lame rectangulaire, plate, dotée d'épaules et d'une soie centrale. Un rebord porte des dents de scie, alors que l'autre s'amincit en un tranchant dont l'arête aurait été rongée par la corrosion.
(Photo: J. Jolin.)

30 **Sabre de pionnier**
Lame et soie de sabre dont le dos est dentelé. Cet objet d'acier pouvait vraisemblablement servir tout autant d'arme que de scie pour exécuter des travaux reliés à l'érection de fortifications de bois.
(Photo: J. Jolin.)

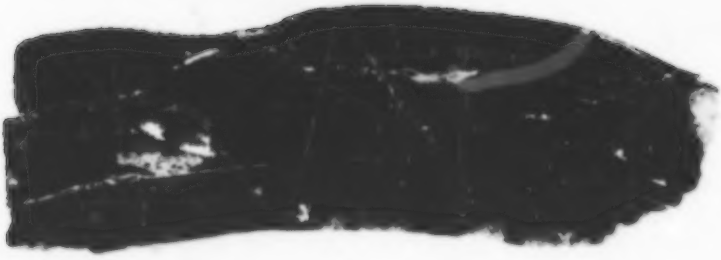

31 **Rebord de grand plat**
Cette céramique dont le corps blanc et la glaçure verte révèlent son origine française, montre son rebord particulièrement décoratif: son arête est fendue dans son épaisseur et pincée à intervalles réguliers. Cette forme est connue mais peu commune. (Photo: J. Jolin.)

32 **Fragment de marmite**
Poignée de fer fixée sur une marmite de cuivre; le rivet de droite est en laiton, celui de gauche en cuivre. Vraisemblablement une poignée de remplacement. (Photo: J. Jolin.)

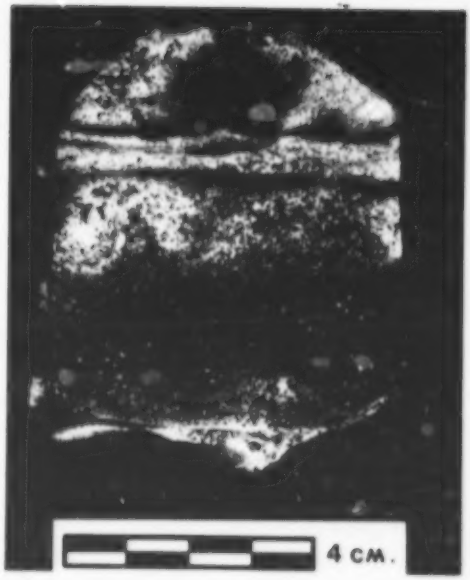

33 **Oreille de marmite**
Pièce d'une marmite de cuivre, destinée à recevoir l'extrémité d'une anse. Les contenants de laiton ou de cuivre étaient largement utilisés pour la cuisson pendant le XVII^{e} siècle. (Photo: J. Jolin.)

34 **Fragment de cruche ou de jarre**
Ce fragment illustre un matériau (grès grossier rhénan) et une fonction (entreposage) plutôt rares à Chambly. (Photo: J. Jolin.)

35 **Fragment de verre**
Partie d'un contenant typiquement français par son verre à gerçures; ces dernières sont dues à une faiblesse dans la composition du verre. (Photo: J. Jolin.)

36 **Attache de vêtement**
Petite boucle décorative de laiton qui servait à fermer la culotte sous le genou ou à attacher la jarretière. (Photo: J. Jolin.)

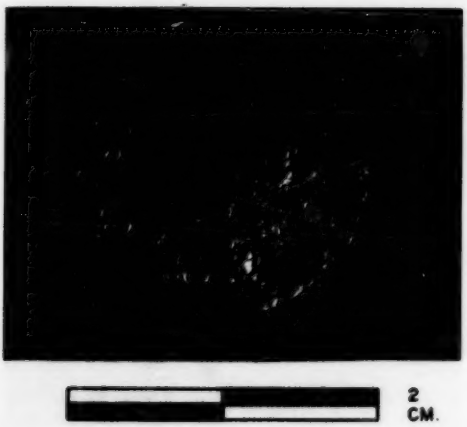

37 **Monnaie**
Double tournois en cuivre, frappé à l'effigie de Louis XIII en 1642 (16G5G7-1Q); puisqu'elle provient du fort construit en 1665, cette pièce fut utilisée au moins 23 ans après son émission. La pièce illustrée ici (16G8K1-1Q) lui est identique; elle a été trouvée dans un contexte perturbé. (Photo: N. Royer.)

38 **Grain de chapelet**
Grain oblong, probablement d'ivoire, décoré de stries horizontales sculptées. Bien que l'identification de cette pièce ne soit pas absolument certaine, elle reste très plausible. Ce serait alors le seul objet témoin de pratiques religieuses au fort Chambly pendant le régime français. (Photo: J. Jolin.)

39 **Couteau de table**
Ce couteau à lame d'acier dont le manche porte des appliques d'os révèle un certain luxe. Le décor de cercles pointés a fort bien pu être exécuté par son utilisateur (noter entre autres le manque de symétrie). Ce décor rappelle certains motifs à l'engobe sur la céramique saintongeaise du XVIIIe siècle. (Photo: J. Jolin.)

Couche d'incendie

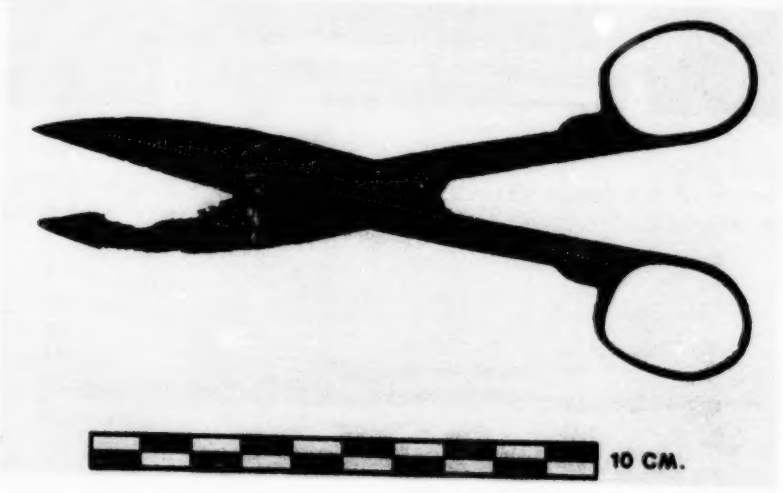

40 **Ciseaux**
Ces ciseaux d'acier, qui ont pu servir à couper le tissu ou d'autres matériaux, possèdent des anneaux plats et ovales identiques et des tranchants de forme semi-elliptique. (Photo: J. Jolin.)

41 **Ciseau à bois**
Outil entier vraisemblablement d'acier. Il a été forgé d'une tige de section carrée, aplatie en un tranchant à une extrémité et évasée de l'autre pour former une tête. (Photo: J. Jolin.)

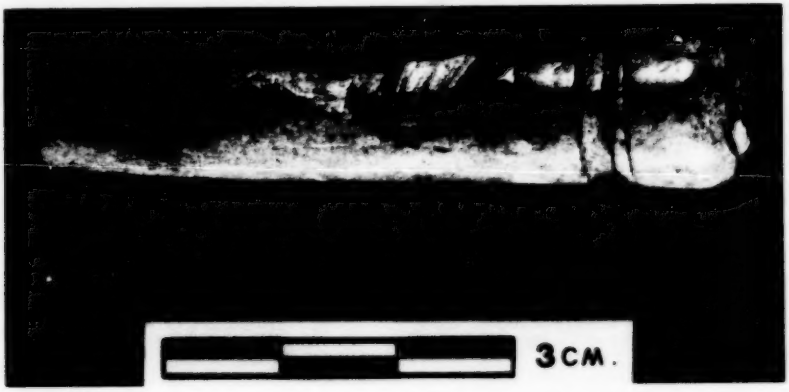

42 **Manche**
Manche en os d'un instrument indéterminé (peut-être une alène). De facture artisanale un peu grossière, il a probablement été fabriqué par un occupant du fort. (Photo: J. Jolin.)

43 **Épée**
Lame (avec sa soie) d'épée en acier d'un modèle assez typique: une forme générale triangulaire et une section en losange allongé. (Photo: J. Jolin.)

44 **Lame et soie de couteau**
La robustesse et les dimensions de ce couteau d'acier le relient à la préparation des aliments plutôt qu'à leur absorption. (Photo: J. Jolin.)

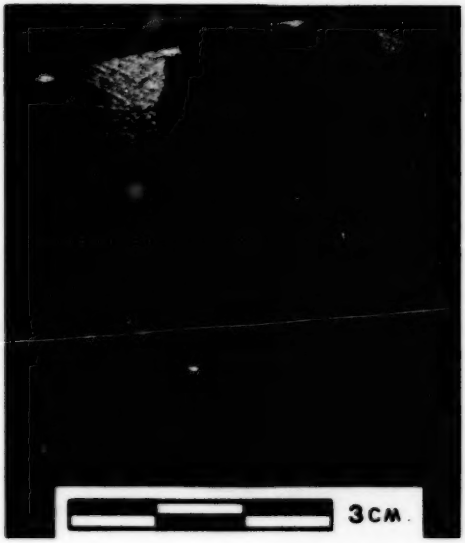

45 **Coquetier**
Cet objet de faïence est rare par la couleur verte de son émail et d'autant plus inusité au fort Chambly que sa fonction témoigne d'un raffinement assez recherché.
(Photo: J. Jolin.)

46 **Semelle**
Le cuir en est lisse d'un côté et rugueux de l'autre. Un sillon et des trous de couture suivent le contour du pied, et le talon est percé de petits trous. Ses petites dimensions (19,7 cm sur 7,4) seraient celles d'une chaussure de femme ou d'enfant. (Photo: J. Jolin.)

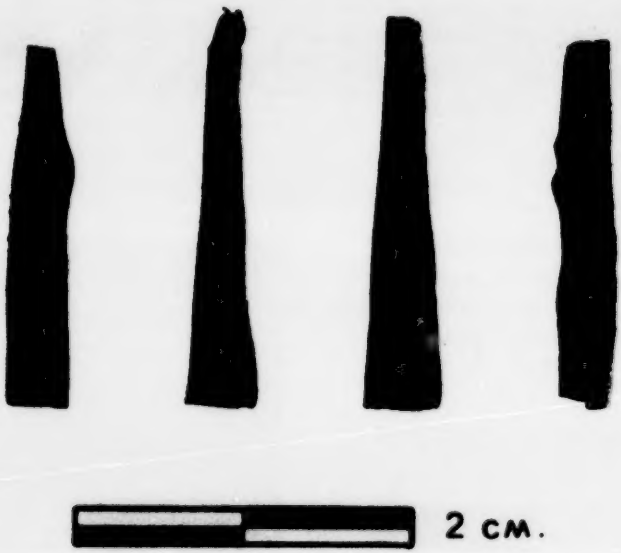

47 **Colifichets de traite** *(tinkling cones)*
Ces parures de cuivre laminé servaient de monnaie d'échange dans la traite des fourrures. (Photo: J. Jolin.)

48 **Dé à jouer**
Seul représentant des très populaires jeux de hasard: dé en os dont les chiffres sont creusés au foret. (Photo: J. Jolin.)

49 **Pique d'officier**
Pointe de fer terminée par une douille conçue pour s'emmancher sur une hampe. La pique, reliquat des lances du Moyen-Âge, constituait un signe distinctif pour celui qui la portait. (Photo: J. Jolin.)

50 **Tête de hache**
La hache 16G8P6-1Q, de fer et d'acier, terminée par une pointe, serait une hache d'abordage ou de traite. Celle qui est illustrée ici porte le numéro 16G5G17-1Q, et lui est similaire. (Photo: N. Royer.)

51 **Poignée d'épée**
Cette poignée de garde d'épée, de laiton moulé, est représentative du modèle que l'on fournissait aux soldats. (Photo: J. Jolin.)

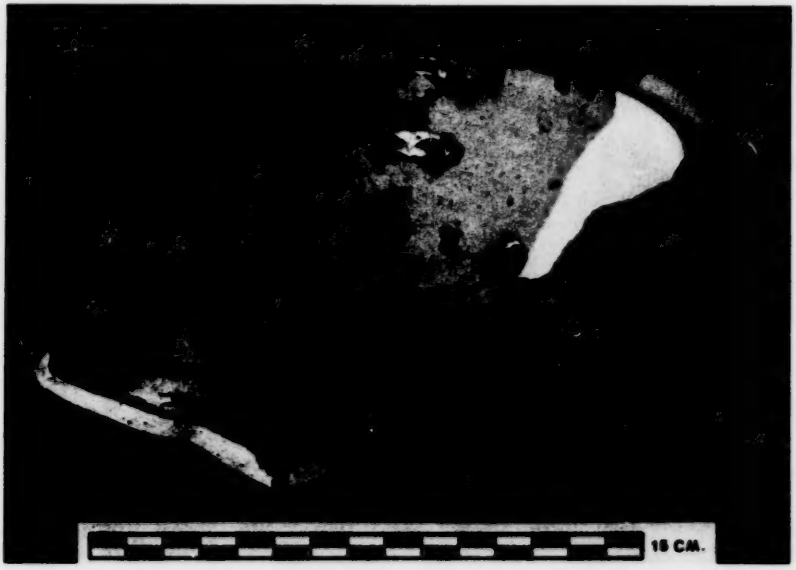

52 **Grand plat**
Grand plat en terre cuite grossière. Cette pièce reconstituable donne une bonne idée des plats à mélanger, à décanter ou à autres usages, qu'on importait de France. La pâte de couleur chamois de même que la glaçure verte sont typiques des céramiques françaises. (Photo: J. Jolin.)

53 **Garde d'épée**
Seule la partie inférieure nous est parvenue (ricasso, pas-d'âne, reste de coquille et amorce d'arc de jointure). Cet objet se distingue par ses matériaux. En effet, la coquille (à en juger d'après ce qui en reste) est constituée d'une (deux?) feuille(s) de cuivre recouverte(s) de fer sur ses (leurs) deux surfaces. On ne s'explique pas encore la raison de ce procédé métallurgique; le reste semble fait entièrement de fer. Le ricasso est décoré de rectangles imprimés; le quillon se termine en une large goutte; le pas-d'âne et l'arc de jointure sont décorés d'un sillon spiralé. (Photo: J. Jolin.)

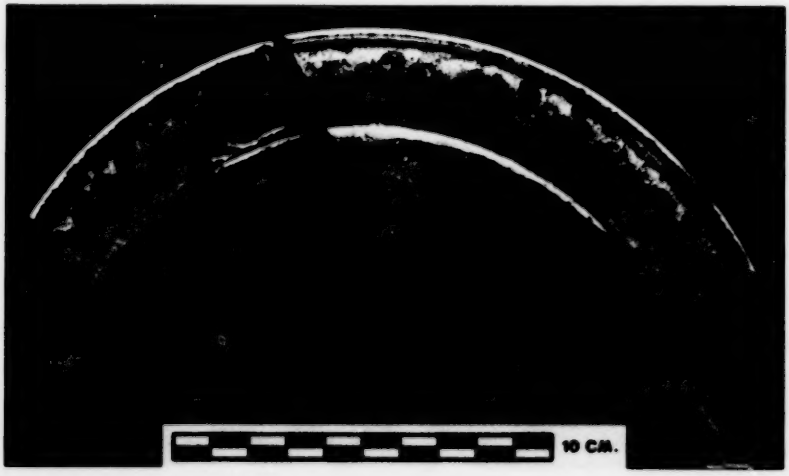

54 **Assiette** (fragmentaire)
Assiette de terre cuite grossière française. Elle est peu profonde, recouverte d'engobe à l'intérieur, et décorée sur le marli de motifs en zigzag peints à l'engobe. (Photo: J. Jolin.)

55 **Assiette** (reconstituable)
Assiette de faïence, peu profonde et à large marli. Française, dans le style de Rouen, et décorée de motifs chinois adaptés par Guillibaud, elle daterait du deuxième quart du XVIII^e siècle (Genêt 1980: 33, fig. 13b). Le marli est bordé d'une bande bleue dans laquelle s'inscrivent en réservé des palmettes grossières chatironnées, garnies de petits traits en bouquets; le centre de l'assiette porte un petit motif floral chatironné. (Photo: J. Jolin.)

56 **Assiette** (reconstituable)
Assiette de faïence peu profonde et à marli étroit. Elle est hollandaise et daterait de la fin du XVII^e siècle ou du début du XVIII^e (Genêt 1980: 60, pl. 89d). Le marli est décoré d'ovales concentriques et de motifs d'inspiration végétale (glands et rinceaux); le fond porte deux cercles concentriques entourant une corbeille de fruits (ou de fleurs) stylisés. (Photo: J. Jolin.)

Notes

Introduction

1 Cyrille Gélinas, "Le rôle du fort de Chambly dans le développement de la Nouvelle-France 1665-1760", Travail inédit nº 392 (Environnement Canada – Parcs, Ottawa, 1977), p. 119.
2 Jean Hamelin et al., Histoire du Québec (St-Hyacinthe, Edisem Inc., 1977), p. 250.

I Contexte géographique, historique et social

1 Cyrille Gélinas, op. cit., p. 4-8.
2 Cet enchaînement des faits est volontairement schématique. Pour un tableau complet du contexte politique à cette époque, et notamment du rôle de Louis XIV, voir le chapitre de Jacques Mathieu "Province de France" dans Jean Hamelin, op. cit., p. 127-182, d'où les faits sont tirés.
3 Louise Dechêne, Habitants et marchands de Montréal au XVII[e] siècle (Paris et Montréal, Plon, 1974), p. 386.
4 Cyrille Gélinas et Michelle Guitard-Fortin "Fort Chambly. Dossier structural. Régime français et régime anglais", manuscrit classé, Recherche historique et archéologique, Environnement Canada – Parcs, Québec (1979), p. 22-23.
5 Gisèle Piédalue, 1982, conv. pers.
6 Cyrille Gélinas et Michelle Guitard-Fortin, op. cit., p. 5.
7 Gisèle Piédalue, 1982, conv. pers.
8 Jean-François Blanchette, "L'importance des artefacts dans l'étude des modes d'alimentation en Nouvelle-France", Histoire et archéologie, 52 (1981), p. 64.
9 François Miville-Deschênes et Gisèle Piédalue, "Étude binaire. L'origine des céramiques et la quincaillerie architecturale au fort Chambly", Travail inédit nº 433 (Environnement Canada – Parcs, Ottawa, 1980), p. 7-8.
10 Cyrille Gélinas, op. cit., p. 70.
11 Pour l'historique du fort, voir Cyrille Gélinas, op. cit.
12 Cyrille Gélinas, op. cit., p. 141.
13 Gilles Proulx, "Soldat à Québec, 1748-1759" (ci-après "Soldat") Travail inédit nº 242 (Environnement Canada – Parcs, Ottawa, 1977), p. 100.
14 Canada, Archives publiques (ci-après APC), MG2, C7, carton 40.
15 Jacques Mathieu dans Jean Hamelin et al., op. cit., p. 133-230.
16 Jean Hamelin et al., op. cit., p. 209.
17 Ibid., p. 227.
18 Pierre Nadon, "Fort Chambly: a Narrative History", Manuscript Report Series nº 75 (Environnement Canada – Parcs, Ottawa, 1965), p. 20.
19 Cyrille Gélinas, op. cit., p. 122-123.
20 Ibid., p. 123.
21 Pierre Nadon, op. cit., p. 25.
22 Cyrille Gélinas, op. cit., p. 123-124.
23 Ibid., p. 124.
24 Ibid., p. 125.
25 Québec, Archives nationales à Montréal (ci-après ANQM), Greffe G. Barette, Contrat de mariage entre Pierre Pépin dit Laforce... et Michelle Leber, Laprairie, 30 nov. 1714.
26 France, Archives nationales (ci-après AN), Archives des colonies (ci-après AC), C[11]A, vol. 119, fol. 71 et 450.
27 Dictionnaire biographique du Canada (Québec, Presses de l'université Laval, 1966-), vol. 4, s.v. "Grisé, Antoine".
28 Cyrille Gélinas, op. cit., p. 127.
29 François Miville-Deschênes et Gisèle Piédalue, op. cit., p. 111-112.
30 ANQM, Archives judiciaires (ci-après AJ), le roi vs Sansquartier, Lajeunesse et Langevin, pièces diverses, 5-7 fév. 1719.

31 Gilles Proulx, "Soldat", p. 25.
32 Ibid., p. 25-26.
33 Ibid., p. 26-27.
34 Ibid., p. 6.
35 Ibid., p. 20.
36 Cyrille Gélinas, op. cit., p. 35-37.
37 W. J. Eccles, "The Social, Economic, and Political Significance of the Military Establishment in New-France", Canadian Historical Review, vol. 52, nº 1 (1971), p. 6.
38 Cyrille Gélinas, 1981, conv. pers.
39 Ibid.
40 Cameron Nish, Les Bourgeois-Gentilshommes de la Nouvelle-France, 1729-1748 (Montréal, Fides, 1968), p. 78.
41 Ibid., p. 83.
42 Ibid., p. 78.
43 Pierre Nadon, op. cit., p. 56.
44 Cameron Nish, op. cit., p. 179.
45 Ibid.
46 Louis Franquet, Voyages et mémoires sur le Canada (Montréal, Éditions Élysée, 1974, réimpr.), p. 88.
47 ANQM, Greffe A. Adhémar, contrat de mariage entre Jean Marllaut et Roberde Péladeau, Fort St-Louis, 11 juin 1690; Greffe G. Hodresne, contrat de mariage entre Jacques Gagnon et Marianne Vergette, dit Prénoveau, 26 oct. 1741; Greffe D. De Blazy, contrat de mariage entre Pierre François Macabée et Marie Catherine Simon, Montréal, 5 janv. 1758.
48 AN, AC, C^{11}A, vol. 11, p. 289, Champigny au ministre, 12 oct. 1691.
49 AN, AC, C^{11}A, vol. 47, fol. 73, 78v., Longueuil et Bégon au ministre, 31 oct. 1725; B, vol. 50, fol. 488, le ministre à Beauharnois, 12 avril 1727.

II La vie domestique dans le fort de pierre (1709-1960)

1 Lyle M. Stone, Fort Michilimackinac 1715-1781. An Archaeological Perspective on the Revolutionary Frontier, Anthropological Series vol. 2, Publications of the Museum, Michigan State University, in cooperation with Mackinac State Park Commission, 1974, p. 354.
2 Guy Chaussinand-Nogaret, La vie quotidienne des Français sous Louis XV (Paris, Hachette, 1979), p. 37-38.
3 AN, AC, C^{11}A, vol. 62, fol. 34, 35v, Hocquart au ministre, 10 oct. 1734.
4 ANQM, Greffe P. Panet, marché entre Langevin et Louis Pinusseault, Montréal, 4 déc. 1758.
5 AN, AC, C^{11}A, vol. 114, fol. 109; fol. 280v.-284.
6 Cyrille Gélinas, op. cit., p. 135.
7 AN, AC, C^{11}A, vol. 113-2, fol. 314; vol. 162, fol. 63v.; vol. 70, fol. 74v.
8 Ibid., vol. 55, fol. 274; vol. 60, fol. 229v.; vol. 113-2, fol. 442.
9 Jean Vidalenc, La petite métallurgie rurale en Haute Normandie sous l'ancien régime (Paris, Éditions Domat-Montchrestien, 1946), p. 93-102.
10 Gilles Proulx, Soldat, p. 104.
11 Ibid., p. 102.
12 AN, AC, C^{11}A, vol. 119, fol. 03-09.
13 Gisèle Piédalue, 1982, conv. pers.
14 Peter N. Moogk, Building a House in New-France. An Account of the Perplexities of Client and Craftsmen in Early Canada ([Toronto], McClelland and Stewart, [1975]), p. 38-45.
15 Ivor Noël Hume, A Guide to Artifacts of Colonial America (New York, Alfred A. Knopf, 1976), p. 233.
16 AN, AC, C^{11}A, vol. 60, fol. 236v.; vol. 70, fol. 74v.; vol. 79, fol. 382v.; vol. 81, fol. 489; vol. 114, fol. 54, 284, 379v., 1182; vol. 115, fol. 104, 106.
17 Ibid., vol. 47, fol. 73, 78v.; vol. 18, fol. 157-158, 31 oct. 1725.
18 Gilles Proulx, "Soldat", p. 77.
19 AN, AC, C^{11}A, vol. 55, fol. 274; Cyrille Gélinas, 1981, conv. pers.
20 ANQM, AJ, le roi vs Sansquartier, Lajeunesse et Langevin, Information, 6 fév. 1719.
21 Marcel Moussette, "Le chauffage domestique en Nouvelle-France, 1729-1748", Travail inédit nº 75

(Environnement Canada – Parcs, Ottawa, 1971), p. 101-103.

22 Ibid., p. 78-80.

23 AN, AC, C^{11}A, vol. 55, fol. 274; vol. 60, fol. 229v.

24 Nora Dawson, La vie traditionnelle à Saint-Pierre (île d'Orléans) (Québec, Presses de l'université Laval, 1960), p. 31.

25 Henri-Raymond Casgrain, éd., Collection de manuscrits du maréchal de Lévis (Québec, Demers et frère, 1891), vol. 5, p. 80.

26 Marcel Moussette, op. cit., p. 78-80.

27 Ibid., p. 88.

28 Robert-Lionel Séguin, La civilisation traditionnelle de l' "habitant" aux XVII^{e} et XVIII^{e} siècles (ci-après Civilisation) (Montréal, Fides, 1973, 2^{e} éd. rev.), p. 345.

29 Arthur H. Hayward, Colonial and Early American Lighting (New York, Dover Publications, 1962), p. 3.

30 Robert-Lionel Séguin, Civilisation, p. 345.

31 Arthur H. Hayward, op. cit., p. 11.

32 Robert-Lionel Séguin, Civilisation, p. 345.

33 AN, AC, C^{11}A, vol. 114, fol. 98-355, et fol. 280v.-284.

34 Ibid., vol. 119, fol. 03-09.

35 Robert-Lionel Séguin, Civilisation, p. 345.

36 AN, AC, C^{11}A, vol. 114, fol. 280v.-284v.

37 Robert-Lionel Séguin, Civilisation, p. 346.

38 AN, AC, C^{11}A, vol. 114, fol. 351-355.

39 Gilles Proulx, "Soldat", p. 76-78.

40 AN, AC, C^{11}A, vol. 113-2, fol. 442; vol. 55, fol. 274; vol. 60, fol. 229v.

41 Ibid., vol. 113-2, fol. 442; vol. 60, fol. 229v.; vol. 55, fol. 274.

42 Louise Dechêne, op. cit., p. 386.

43 APC, MG2, B^{1}, vol. 42, fol. 21.

44 Cyrille Gélinas, 1982, conv. pers.

45 Allan Greer, "Les soldats de l'Île Royale, 1720-1745", Histoire et archéologie, 28 (1979), Ottawa, p. 38-42.

46 Pehr Kalm, Voyage de Pehr Kalm au Canada en 1749, traduit et annoté par Jacques Rousseau et Guy Béthune ([Montréal], Cercle du Livre de France, 1977), p. 126.

47 Gilles Proulx, Soldat, p. 91.

48 Louis Franquet, op. cit., p. 86.

49 Kent G. Walker et Stephen L. Cumbaa, "Life on the Frontier, 1665-1760: A Zooarchaeological Look at Fort Chambly, Québec", manuscrit classé, Centre d'identification zooarchéologique, Musée national des sciences naturelles, Ottawa, 1982, p. 74.

50 AN, AC, C^{11}A, vol. 35, fol. 180.

51 Pehr Kalm, op. cit., p. 126, 573.

52 Jean-François Blanchette, op. cit.

53 Kent G. Walker et Stephen L. Cumbaa, op. cit., p. 68-69.

54 H. R. Casgrain, éd., op. cit., p. 233.

55 Kent G. Walker et Stephen L. Cumbaa, op. cit., p. 67.

56 Pehr Kalm, op. cit., p. 84.

57 AN, AC, C^{11}A, vol. 70, fol. 67-68v.

58 Robert-Lionel Séguin, Civilisation, p. 438-439.

59 Pehr Kalm, op. cit., p. 129-130.

60 François Miville-Deschênes et Gisèle Piédalue, op. cit.

61 Jean-François Blanchette, op. cit., p. 31.

62 Kent G. Walker et Stephen L. Cumbaa, op. cit., p. 65.

63 Ibid., p. 33, 61, 66.

64 Ibid., p. 61.

65 Suzanne Tardieu, La vie domestique dans le Mâconnais rural préindustriel (Paris, Institut d'ethnologie, 1964), p. 109-112.

66 Kenneth James Barton, "Terres cuites grossières provenant de la forteresse de Louisbourg", Histoire et archéologie, 55 (1981), p. 22.

67 Jean-François Blanchette, op. cit., p. 52.

68 Ibid., p. 30.

69 Ibid., p. 34-35.

70 Frances Phipps, Colonial Kitchens, their Furnishings and their Gardens (New York, Hawthorn Books, 1972), p. 88.

71 AN, AC, C^{11}A, vol. 119, fol. 03-09.

72 Robert-Lionel Séguin, Les ustensiles en Nouvelle-France (ci-après Ustensiles) (Montréal, Leméac, 1972), p. 42.

73 Luce Vermette, "La vie domestique aux Forges du Saint-Maurice", Travail inédit nº 274 (Environnement Canada – Parcs, Ottawa, 1977), p. 93-94.
74 Frances Phipps, op. cit., p. 83-84.
75 AN, AC, F^3, vol. 9, fol. 372.
76 Marcel Trudel, Initiation à la Nouvelle-France. Histoire et institutions (Montréal, Holt, Rinehart et Winston, 1968), p. 212.
77 AN, AC, vol. 40, fol. 457v., 458, le ministre à Vaudreuil et Bégon, 5 avril 1718.
78 François Miville-Deschênes et Gisèle Piédalue, op. cit., p. 21.
79 Olive Jones, 1982, conv. pers.
80 Marcel Trudel, op. cit., p. 212.
81 Jean Elisabeth Lunn, "The Illegal Fur Trade out of New-France, 1713-1760", Canadian Historical Association Report (1939), p. 63.
82 Ibid., p. 61.
83 Pierre-Georges Roy, Ordonnances des intendants (Beauceville, L'Éclaireur, 1919), vol. 1, p. 249.
84 AN, AC, B, vol. 57, fol. 674, le ministre à Beauharnois et Hocquart, 22 avril 1732.
85 Jean Elisabeth Lunn, op. cit., p. 68.
86 Ibid., p. 63.
87 Ivor Noël Hume, op. cit., p. 115.
88 Ibid.
89 Lyle M. Stone, op. cit., p. 169-170.
90 Ivor Noël Hume, op. cit., p. 117.
91 Gérard Gusset, "Inventaire général des grès blancs fins à glaçure saline", Histoire et archéologie, 38 (1980), p. 93-95.
92 Ibid., p. 91.
93 Ibid., p. 9.
94 Nicole Genêt, Les collections archéologiques de la place Royale. La faïence (Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, 1980, dossier 45), p. 52, 49.
95 Gilles Proulx, "A la défense de la Nouvelle-France" (ci-après "Défense"), manuscrit classé, Recherches historiques et archéologiques, Environnement Canada – Parcs, Québec (1981), p. 72.
96 Jean Federico Taylor, "Eighteenth-Century Ceramics at the DAR Museum", Antiques (avril 1978), p. 840.
97 Nicole Genêt, op cit., p. 50.
98 Ivor Noël Hume, op. cit., p. 136.
99 François Miville-Deschênes et Gisèle Piédalue, op. cit., p. 130.
100 Hélène Deslauriers, 1977, conv. pers.
101 Ivor Noël Hume, op. cit., p. 191.
102 Jane E. Harris, "Articles de verre mis au jour à Beaubassin, Nouvelle-Écosse", Lieux historiques canadiens: cahiers d'archéologie et d'histoire nº 13 (1980), p. 141.
103 Ivor Noël Hume, op. cit., p. 195-196.
104 Olive Jones, 1982, conv. pers.
105 L.M. Bickerton, An Illustrated Guide to Eighteenth-Century English Drinking Glasses (Londres, Barrie and Jenkins, 1971), p. 304.
106 François Miville-Deschênes et Gisèle Piédalue, op. cit., p. 23.
107 J. Jefferson Miller et Lyle M. Stone, Eighteenth-Century Ceramics from Fort Michilimackinac. A Study in Historical Archaeology (Washington, Smithsonian Institution Press, 1970), p. 90.
108 Ivor Noël Hume, op. cit., p. 257.
109 Robert-Lionel Séguin, Civilisation, p. 381.
110 J. Jefferson Miller et Lyle M. Stone, op. cit., p. 81.
111 Ibid.
112 Robert-Lionel Séguin, Civilisation, p. 381.
113 Simon Courcy, 1981, conv. pers.
114 Robert-Lionel Séguin, Civilisation, p. 522.
115 Jacques Mathieu, Le commerce entre la Nouvelle-France et les Antilles au XVIII^e siècle (Montréal, Fides, 1981), p. 170-171.
116 Ivor Noël Hume, op. cit.; J. Jefferson Miller et Lyle M. Stone, op. cit.
117 J. Jefferson Miller et Lyle M. Stone, op. cit., p. 86.
118 Kenneth James Barton, "Les terres cuites grossières de l'Europe occidentale livrées par l'épave du Machault" (ci-après "Machault"), Lieux historiques canadiens: cahiers d'archéologie et d'histoire, nº 16 (1978), p. 67.
119 Gérard Gusset, op. cit., p. 9.

120 Louis Franquet, op. cit., p. 88.
121 Barbara J. Wade, "Cutlery from the Roma Site, Brudenell Point, Prince Edward Island", manuscrit classé, Parcs Canada, Ottawa (1975), p. 22.
122 Nicole Genêt, op. cit., pl. 46.
123 Jean-François Blanchette, op. cit., p. 49, fig. 4.
124 Albert Barbeau, Les bourgeois d'autrefois (Paris, Firmin-Didot, 1886), p. 203.
125 Jean-François Blanchette, op. cit., p. 49-50.
126 Nicole Genêt, op. cit., fig. 16.
127 Idem, op.cit..
128 Gilles Proulx, Défense, p. 73.
129 Kenneth James Barton, "Machault", p. 66.
130 Louise Bernard, 1982, conv. pers.
131 N. Genêt, L. Vermette et L. Décarie-Audet, Les objets familiers de nos ancêtres (Montréal, Éditions de l'Homme, 1974), p. 95-97.
132 Robert-Lionel Séguin, Ustensiles, p. 2.
133 Louise Bernard, "Les cuillères d'étain du Québec", thèse de maîtrise, université Laval, Québec, 1978, p. 28-29.
134 Luce Vermette, op. cit., p. 96.
135 Frances Phipps, op. cit., p. 82.
136 AN, AC, C^{11}A, vol. 119, fol. 03-09.
137 Ibid., vol. 114, fol. 280v.
138 N. Genêt, L. Vermette et L. Décarie-Audet, op. cit., p. 58.
139 Ibid., p. 57.
140 Ibid.
141 Jacques Mathieu, op cit.
142 N. Genêt, L. Vermette et L. Décarie-Audet, op. cit., p. 56.
143 Robert-Lionel Séguin, Civilisation, p. 523-525.
144 Gilles Proulx, "Soldat", p. 93.
145 Jean-François Blanchette, op. cit., p. 73.
146 Luce Vermette, op. cit., p. 120.
147 APC, MG1, C^{11}A, vol. 99, p. 68-73, Duquesne au ministre, Québec, 26 oct. 1753.
148 Gilles Proulx, "Soldat", p. 77.
149 ANQM, AJ, le roi vs Jacques Bonin dit Laforest, soldat sergent de la compagnie d'Esgly, 19 fév. 1716.
150 ANQM, Greffe G. de Chèvremont, Inventaire des biens de la succession de Joseph Déjourdy sieur de Cabanac, lieutenant, 27 mars 1737.
151 Cyrille Gélinas, 1981, conv. pers.
152 Guy Chaussinand-Nogaret, op. cit., p. 172.
153 Ibid., p. 173.
154 ANQM, AJ, le roi vs Sansquartier, Lajeunesse et Langevin, Serment de Charles Carpentier, 5 fév. 1719.
155 AN, AC, C^{11}A, vol. 70, fol. 84; vol. 79, fol. 407; vol. 114, fol. 39v., 117 et 288.
156 Yvon Desloges, 1982, conv. pers.
157 Thomas K. Ford, éd., The Apothecary in Eighteenth-Century Williamsburg. Being an Account of his Medical and Chirurgical Services, as well as of his Trade Practices as a Chemist (Williamsburg, Colonial Williamsburg, 1970), p. 23.
158 Gilles Proulx, "Soldat", p. 50.
159 Marcel Trudel, op. cit., p. 241.
160 Gilles Proulx, "Soldat", p. 102.
161 AN, AC, C^{11}A, vol. 117, fol. 250v.; vol. 116, fol. 250v.; vol. 117-1, p. 37.
162 Gilles Proulx, "Soldat", p. 105.
163 Ibid., p. 103.
164 Lyle M. Stone, op. cit., p. 53.
165 Edward P. Hamilton, L'armée française en Amérique, Ottawa, Museum Restorations Services, 1967, p. 6.
166 René Chartrand, 1980, conv. pers.
167 Pehr Kalm, op. cit., p. 183.
168 Luce Vermette, op. cit., p. 110-113.
169 Robert-Lionel Séguin, Civilisation, p. 459.
170 Cyrille Gélinas, 1982, conv. pers.
171 APC, MG23, G5, 7, carton 10, fol. 127, Jonquière à de Muy, 25 juin 1751.
172 APC, MG1, C^{11}A, vol. 99, p. 69, Duquesne au ministre, 26 oct. 1753.
173 Iain C. Walker, "Étude archéologique des pipes en terre provenant du bastion du Roi à la forteresse de Louisbourg", Lieux historiques canadiens: cahiers d'archéologie et d'histoire, n° 2 (1974), p. 89.
174 Ibid., p. 99, fig. 30.
175 Lyle M. Stone, op. cit., p. 148, fig. 78-J et 150.
176 Gilles Proulx, "Soldat", p. 111.
177 Iain C. Walker, op. cit., p. 45-46.

178 Robert-Lionel Séguin, Civilisation, p. 193-196.

179 Cyrille Gélinas, "Réflexions préliminaires à une étude de la vallée du Richelieu; quelques observations générales sur trois siècles d'agriculture et d'exploitation forestière", Travail inédit nº 414 (Environnement Canada – Parcs, Ottawa, 1980), p. 31.

180 Robert-Lionel Séguin, Les divertissements en Nouvelle-France, Bulletin nº 227, Ottawa, Musée national du Canada, 1968, p. 54.

181 ANQM, AJ, Meurtre... de Laviolette... par le Provencal, 5 mai 1722.

182 Charles Kunstler, La vie quotidienne sous la Régence (Paris, Hachette, 1960), p. 196.

183 Lyle M. Stone, op. cit., p. 154.

Sources citées

Barbeau, Albert
Les bourgeois d'autrefois. Paris, Firmin-Didot, 1886.

Barton, Kenneth James
"Les terres cuites grossières de l'Europe occidentale livrées par l'épave du Machault". Lieux historiques canadiens: cahiers d'archéologie et d'histoire, nº 16 (1978), p. 45-72, Ottawa.
"Terres cuites grossières provenant de la forteresse de Louisbourg". Histoire et archéologie, 55 (1981), p. 3-78, Ottawa.

Bernard, Louise
"Les cuillères d'étain du Québec". Thèse de maîtrise, université Laval, Québec, 1978.

Bickerton, L.M.
An Illustrated Guide to Eighteenth-Century English Drinking Glasses. Londres, Barrie and Jenkins, 1971.

Blanchette, Jean-François
"L'importance des artefacts dans l'étude des modes d'alimentation en Nouvelle-France". Histoire et archéologie, 52 (1981), Ottawa.

Canada. Archives publiques
MG1, B, Lettres envoyées.
MG1, C11A, Correspondance générale, Canada.
MG2, B1, Décisions.
MG2, C7, Personnel individuel.
MG23, G5, Québec et Bas-Canada: documents divers.

Canada. Ministère de l'Environnement. Direction des lieux et des parcs historiques nationaux. Bureau régional du Québec. Le groupe de recherche en culture matérielle
"Matériaux des objets: répertoire de mots-clés", manuscrit classé, 1981.
"Techniques, fonctions et usages des objets: répertoire de mots-clés", manuscrit classé, 1978.

Casgrain, Henri-Raymond, éd.
Collection de manuscrits du maréchal de Lévis. Québec, Demers et frère, 1891, 12 vol.

Chaussinand-Nogaret, Guy
La vie quotidienne des Français sous Louis XV. Paris, Hachette, 1979.

Dawson, Nora
La vie traditionnelle à Saint-Pierre (île d'Orléans). Québec, Presses de l'université Laval, 1960. Les archives de folklore nº 8.

Dechêne, Louise
Habitants et marchands de Montréal au XVIIe siècle. Paris et Montréal, Plon, 1974.

Dictionnaire biographique du Canada
Québec, Presses de l'université Laval, 1966- , vol. 4: "1771-1800".

Eccles, W.J.
"The Social, Economic, and Political Significance of the Military Establishment in New-France". Canadian Historical Review, vol. 52, nº 1 (1971), p. 1-22.

Ford, Thomas K., éd.
The Apothecary in Eighteenth-Century Williamsburg. Being an Account of his Medical and Chirurgical Services, as well as of his Trade Practices as a Chemist. Williamsburg, Colonial Williamsburg, 1970.

France. Archives nationales. Archives des colonies
B, Lettres envoyées.
C11A, Correspondance générale.
F3, Collection Moreau de Saint-Méry.

Franquet, Louis
Voyages et mémoires sur le Canada, Montréal, Éditions Élysée, 1974 (réimpr.).

Gélinas, Cyrille
"Le rôle du fort de Chambly dans le développement de la Nouvelle-France

1665-1760". Travail inédit nº 392 (1977), Environnement Canada – Parcs, Ottawa. L'exemplaire qui nous a servi comportait des corrections inédites de l'auteur. L'oeuvre corrigée est maintenant publiée sous le même titre dans la collection Études en archéologie, architecture et histoire (Ottawa, Environnement Canada – Parcs, 1983).
"Réflexions préliminaires à une étude de la vallée du Richelieu; quelques observations générales sur trois siècles d'agriculture et d'exploitation forestière". Travail inédit nº 414 (1980), Environnement Canada – Parcs, Ottawa.

Gélinas, Cyrille et Michelle Guitard-Fortin
"Fort Chambly. Dossier structural. Régime français et régime anglais", manuscrit classé, Recherche historique et archéologique, Environnement Canada – Parcs, Québec, 1979.

Genêt, Nicole
Les collections archéologiques de la place Royale. La faïence. Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, 1980, dossier 45.

Genêt, N., L. Vermette et L. Décarie-Audet
Les objets familiers de nos ancêtres. Montréal, Éditions de l'Homme, 1974.

Greer, Allan
"Les soldats de l'Île Royale, 1720-1745". Histoire et archéologie, 28 (1979), Ottawa.

Gusset, Gérard
"Inventaire général des grès blancs fins à glaçure saline". Histoire et archéologie, 38 (1980), p. 5-146, Ottawa.

Hamelin, Jean et al.
Histoire du Québec. St-Hyacinthe, Edisem Inc., 1977.

Hamilton, Edward P.
L'armée française en Amérique. Ottawa, Museum Restoration Services, 1967.

Harris, Jane E.
"Articles de verre mis au jour à Beaubassin, Nouvelle-Écosse". Lieux historiques canadiens: cahiers d'archéologie et d'histoire, nº 13 (1980), p. 129-145, Ottawa.

Hayward, Arthur H.
Colonial and Early American Lighting. New York, Dover Publications, 1962 (3e éd.).

Kalm, Pehr
Voyage de Pehr Kalm au Canada en 1749. Traduit et annoté par Jacques Rousseau et Guy Béthune, Montréal, Cercle du Livre de France, 1977.

Kunstler, Charles
La vie quotidienne sous la Régence. Paris, Hachette, 1960.

Lunn, Jean Elisabeth
"The Illegal Fur Trade out of New-France, 1713-1760". Canadian Historical Association Report, 1939, p. 61-79.

Mathieu, Jacques
Le commerce entre la Nouvelle-France et les Antilles au XVIIIe siècle. Montréal, Fides, 1981.

Miller, J. Jefferson et Lyle M. Stone
Eighteenth-Century Ceramics from Fort Michilimackinac. A Study in Historical Archeology. Washington, Smithsonian Institution Press, 1970.

Miville-Deschênes, François et Gisèle Piédalue
"Étude binaire. L'origine des céramiques et la quincaillerie architecturale au fort Chambly". Travail inédit nº 433 (1980), Environnement Canada – Parcs, Ottawa.

Moogk, Peter N.
Building a House in New-France. An Account of the Perplexities of Client and Craftsmen in Early Canada. Toronto, McClelland and Stewart, 1975.

Moussette, Marcel
"Le chauffage domestique en Nouvelle-France". Travail inédit nº 75 (1971), Environnement Canada – Parcs, Ottawa.

Nadon, Pierre
"Fort Chambly: a Narrative History". Manuscript Report Series nº 17 (1965), Environnement Canada – Parcs, Ottawa.

Nish, Cameron
Les Bourgeois-Gentilshommes de la Nouvelle-France, 1729-1748. Montréal, Fides, 1968.

Noël Hume, Ivor
A Guide to Artifacts of Colonial America. New York, Alfred A. Knopf, 1976.

Phipps, Frances
Colonial Kitchens, their Furnishings and their Gardens. New York, Hawthorn Books, 1972.

Proulx, Gilles
"A la défense de la Nouvelle-France". Manuscrit classé, Recherches historiques et archéologiques, Environnement Canada – Parcs, Québec (1981). (Maintenant imprimé dans la série Travail inédit, nº 435).
"Soldat à Québec, 1748-1759". Travail inédit nº 242 (1977), Environnement Canada – Parcs, Ottawa.

Québec. Archives nationales à Montréal
Greffes:
A. Adhémar, G. Barette, D. De Blazy, G. de Chèvremont, G. Hodresne, P. Panet.
Archives judiciaires:
Le roi vs Jacques Bonin dit Laforest, soldat sergent de la compagnie D'Esgly, 19 fév. 1716.
Le roi vs Sansquartiers, Lajeunesse et Langevin, pièces diverses, 5-7 fév. 1719.
Meurtre ... de Laviolette ... par le Provençal, 5 mai 1722.

Roy, Pierre-Georges
Ordonnances des Intendants, Beauceville, L'Éclaireur, 1919, 4 vol.

Séguin, Robert-Lionel
La civilisation traditionnelle de l' "habitant" aux XVII^e et XVIII^e siècles. Montréal, Fides, 1973 (2^e éd. rev.).
Les divertissements en Nouvelle-France. Bulletin nº 227 (1968), Musée national du Canada, Ottawa (coll. Folklore, nº 6).
Les ustensiles en Nouvelle-France. Montréal, Leméac, 1972.

Stone, Lyle M.
Fort Michilimackinac 1715-1781. An Archeological Perspective on the Revolutionary Frontier. Publications of the Museum Michigan State University in cooperation with Mackinac State Park Commission, 1974. Anthropological Series vol. 2.

Tardieu, Suzanne
La vie domestique dans le Mâconnais rural préindustriel. Paris, Institut d'ethnologie, 1964.

Taylor, Jean Federico
"Eighteenth-Century Ceramics at the DAR Museum". Antiques (avril, 1978), p. 838-848.

Trudel, Marcel
Initiation à la Nouvelle-France. Histoire et institutions. Montréal, Holt, Rinehart et Winston, 1968.

Vermette, Luce
"La vie domestique aux Forges du Saint-Maurice". Travail inédit nº 274 (1977), Environnement Canada – Parcs, Ottawa. (Maintenant publié dans Histoire et archéologie, nº 58).

Veyrier, Henri
Dictionnaire des jeux. S.l., Éditions Princesse, s.d.

Vidalenc, Jean
La petite métallurgie rurale en Haute Normandie sous l'ancien régime. Paris, Éditions Domat-Montchrestien, 1946.

Wade, Barbara J.
"Cutlery from the Roma Site, Brudenell Point, Prince Edward Island". Manuscrit classé, Direction des lieux et des parcs historiques nationaux, Environnement Canada – Parcs, Ottawa (1975). (Maintenant publié dans Histoire et archéologie, nº 27).

Walker, Iain C.
"Clay Tobacco-Pipes, with Particular

Reference to the Bristol Industry". History and Archaeology 11 (1977), Environnement Canada – Parcs, Ottawa.
"Étude archéologique des pipes en terre provenant du bastion du Roi à la forteresse de Louisbourg", Lieux historiques canadiens: cahiers d'archéologie et d'histoire, nº 2 (1974), p. 60-128, Ottawa.

Walker, Kent G. et Stephen L. Cumbaa
"Life on the Frontier, 1665-1760: A Zooarchaeological Look at Fort Chambly, Québec", manuscrit classé, Centre d'identification zooarchéologique, Musée national des sciences naturelles, Ottawa (1982).

Numéros de provenance et de négatif des objets illustrés

Fig.	Artefact	Négatif	Fig.	Artefact	Négatif
2	16G8A32-2Q	16G-118/ACM/PR-6/P-11	26	16G4U9-1Q	16G-118/ACM/PR-6/P-21
3	16G8A32-4Q	16G-118/ACM/PR-6/P-56	27	16G8A62-3Q	16G-118/ACM/PR-6/P-27
4	16G8A32-31Q	16G-118/ACM/PR-6/67-1	28	16G8A32-25Q	16G-118/ACM/PR-6/P-51
5	16G8A64-3Q	16G-118/ACM/PR-6/P-63	29	16G8K28-5Q	16G-118/ACM/PR-6/P-66
6	16G8A50-1Q	16G-118/ACM/PR-6/P-52	30	16G4J12-1Q	16G-118/ACM/PR-6/P-58
7	16G8A36-14Q	16G-118/ACM/PR-6/P-62	31	16G8K28-3Q	16G-118/ACM/PR-6/P-50
8	16G8K12-1Q	16G-118/ACM/PR-6/27-5	32	16G5G14-1Q	16G-118/ACM/PR-6/P-65
9 a	16G8A32-30Q		33	16G5A7-1Q	16G-118/ACM/PR-6/P-23
b	16G8A32-16Q		34	16G5G5-1Q	16G-118/ACM/PR-6/P-28
c	16G8A32-8Q		35	16G4D9-1Q	16G-118/ACM/PR-6/P-69
d	16G8A32-37Q	16G-118/ACM/PR-6/P-15	36	16G8K25-4Q	16G-118/ACM/PR-6/P-33
e	16G8A32-38Q		37	16G8K1-1Q	16G-118/ACM/PR-6/74-1
f	16G8A32-40Q		38	16G4J11-4Q	16G-118/ACM/PR-6/P-35
g	16G8A32-41Q		39	16G4T7-1Q	16G-118/ACM/PR-6/P-59
h	16G8A32-23Q		40	16G8A50-9Q	16G-118/ACM/PR-6/P-43
10	16G8A36-13Q	16G-118/ACM/PR-6/P-24	41	16G8A50-10Q	16G-118/ACM/PR-6/P-60
11	16G8A32-27Q	16G-118/ACM/PR-6/65-4	42	16G5G4-9Q	16G-118/ACM/PR-6/P-26
12	16G8A32-28Q	16G-118/ACM/PR-6/63-12	43	16G8A65-1Q	16G-118/ACM/PR-6/P-1
13	16G8A32-14Q	16G-118/ACM/PR-6/P-12	44	16G4T3-2Q	16G-118/ACM/PR-6/P-57
14	16G8A36-15Q	16G-118/ACM/PR-6/P-31	45	16G8P5-1Q	16G-118/ACM/PR-6/P-38
15	16G4G8-1Q	16G-118/ACM/PR-6/P-25	46	16G5G18-5Q	16G-118/ACM/PR-6/P-55
16	16G8A36-11Q	16G-118/ACM/PR-6/71-11	47	16G5G9-5Q	16G-118/ACM/PR-6/P-61
17	16G8A32-39Q	16G-118/ACM/PR-6/P-41	48	16G4F6-2Q	16G-118/ACM/PR-6/P-47
18	16G8A32-36Q		49	16G4T4-1Q	16G-118/ACM/PR-6/P-44
19	16G8A32-21Q	16G-118/ACM/PR-6/P-17	50	16G5G17-1Q	16G-118/ACM/PR-6/64-2
20	16G8A32-10Q	16G-118/ACM/PR-6/60-11	51	16G8P6-2Q	16G-118/ACM/PR-6/P-49
21	16G8A32-33Q	16G-118/ACM/PR-6/P-40	52	16G8P6-5Q	16G-118/ACM/PR-6/P-29
22	16G8A32-34Q	16G-118/ACM/PR-6/87-4	53	16G8K2-2Q	16G-118/ACM/PR-6/P-48
23	16G8A32-24Q	16G-118/ACM/PR-6/P-39	54	16G9W17-1Q	16G-118/ACM/PR-6/P-20
24	16G8A62-1Q	16G-118/ACM/PR-6/P-46	55	16G9Y4-1Q	16G-118/ACM/PR-6/P-18
25	16G8K18-1Q	16G-118/ACM/PR-6/P-42	56	16G9Y4-2Q	16G-118/ACM/PR-6/P-19